nantes en commun·e·s

PRÉSENTE SON PROGRAMME

UN PROGRAMME CONSTRUIT PAR & POUR LES HABITANT·E·S

Amoureux de Nantes et indigné·e·s par la politique municipale dont les mots d'ordre sont la métropolisation et l'attractivité pour les cadres supérieurs, **nous voulons offrir une alternative**.
Nous nous sentions dépossédés de notre ville et des enjeux locaux, nous avons lancé en 2019 **un mouvement de réappropriation de la ville par ses habitant·e·s** sous la forme d'une grande enquête collective sur les sujets qui font le quotidien de chacun·e (logement, transport, alimentation, santé...).

Nous appuyant sur des valeurs fondamentales et un certain regard sur la ville, nous avons **proposé aux Nantais·es de venir construire des propositions pour Nantes**. Dans 25 quartiers, des habitant·e·s se sont retrouvé·e·s pour échanger sur les atouts et les problèmes de leur quartier.
Au cours de ces nombreuses rencontres, **nous avons construit des propositions spécifiques à chaque quartier de Nantes** pour les élections municipales à venir.

Ce que nous défendons pour les municipales

Nous aimons Nantes et sa qualité de vie, Nantes et son caractère, Nantes et sa diversité. **Nous aimons Nantes et aujourd'hui Nantes est en danger**.

Nous arrivons aux limites d'une gestion municipale inspirée par la vision d'une Nantes économiquement dynamique et accueillante pour les entreprises parisiennes et leurs cadres à haut revenu, mais pas pour les pauvres et les réfugié·e·s, dans le droit fil de la vision macronienne de la "start-up nation".

Nous refusons que la mairie soutienne le développement du capitalisme local, main dans la main avec une myriade de promoteurs qui défigurent nos villes à coups de béton, de Yello Park, de carré Feydeau, d'Uniqlo. On voit trop bien où cela nous mène : une ville dont les pauvres sont exclu·e·s, à coups de « requalification urbaine » et de violence policière. Une ville réservée aux riches, dont le moindre espace dont le moindre espace doit être réservé à la consommation, à la rentabilité, à l'arrivée de chaînes commerciales qui standardisent toutes les villes du monde.

Revoir les priorités nantaises

On voit trop bien où cela nous mène : **une ville dont les pauvres sont exclu·e·s**, à coups de « requalification urbaine » et de violence policière. Une ville réservée aux riches, dont **le moindre espace doit être réservé à la consommation, à la rentabilité, à l'arrivée de chaînes commerciales qui standardisent toutes les villes du monde**.

Ceux qui construisent cette ville, en plus de construire une ville qui ne nous correspond pas et dont on ne veut pas, ne répondent pas aux enjeux globaux qui sont ceux de notre époque.

Leur politique met en péril à la fois notre environnement et la cohésion de notre société. Elle détruit le lien social et les relations d'entraide tout autant qu'elle détruit la nature et notre écosystème vital. **Nous voulons construire une autre voie** : expérimenter et faire renaître une politique du quotidien à laquelle chacun·e peut prendre part. Nous voulons nous poser les questions essentielles qui ont été oubliées : comment bien vivre ? Comment prendre soin du territoire, de ses habitant·e·s et de son écosystème ? Comment nourrir la ville ? La gratuité, la solidarité, l'autonomie, les communs : les réponses sont sans doute multiples, construisons-les.

Ensemble, ravivons Nantes, bâtissons une ville accueillante pour toutes et tous en mettant au centre le bien-vivre !

POURQUOI ON S'ENGAGE

Faisons de Nantes la ville de l'écologie populaire

Cette ville conviviale que nous voulons, c'est une ville écologiste. Écologiste parce qu'elle renonce à être en croissance permanente, épuisant les femmes, les hommes et les ressources de son territoire. Écologiste parce qu'elle tend vers la sobriété, donnant plus de place aux liens humains qu'à la course aux gadgets. Écologiste parce qu'attentive à donner à toutes et à tous accès à des moyens de subsistance, à préserver dans le monde qui vient la

la possibilité de nous nourrir, de nous chauffer, de nous loger.

Nous vivons une crise écologique majeure, dont les effets sont désormais perceptibles localement, jusque dans le pays nantais : pollution de l'air, inondations, affaires du métam sodium ou des cancers pédiatriques de Sainte-Pazanne. Face à ce diagnostic, **la nécessité d'une transition écologique est largement acceptée**. Mais laquelle ? D'un côté collectifs, associations, actrices et acteurs et leurs initiatives mises bout à bout dessinent, depuis longtemps déjà, **un modèle permettant de faire la transition écologique, esquissant des pistes pour une autre société**.

Faisons une écologie pour toutes & tous

De l'autre côté, nos gouvernements parlent depuis des années de transition écologique sans jamais se donner les moyens de la mettre en oeuvre et **se contentent d'une politique des petits pas**, comme l'a bien résumé Nicolas Hulot lors de sa démission. On continue d'amplifier le problème en gardant les mêmes logiques (croissance, attractivité, développement économique, compétition entre les villes...) et on se contente d'essayer de réduire les effets néfastes en **imposant des normes "vertes". Dans les faits, ces normes frappent d'abord les plus pauvres et ne corrigent pas le problème**.

Pourtant, **l'écologie a d'abord été populaire : ce sont les plus démunis qui se sont d'abord soulevés face à la destruction de leur milieu de vie et de leurs moyens de subsistance**, lorsque ceux-ci sont privatisés ou détruits au nom du marché.

Aujourd'hui, nous devons choisir entre d'un côté la tentation d'une écologie autoritaire, qui poursuit les mêmes logiques en ajoutant des normes qui stigmatisent et imposent, et de l'autre côté **la réappropriation collective de nos modes de vie, en intégrant la question écologique**.

Faisons une écologie par toutes & tous

Aujourd'hui, nous devons choisir entre d'un côté la tentation d'une écologie autoritaire, qui poursuit les mêmes logiques en ajoutant des normes qui stigmatisent et imposent, et de l'autre côté la réappropriation collective de nos modes de vie, en intégrant la question écologique. C'est une opportunité : qu'est-ce que nous voulons ? De quoi avons-nous besoin ? De quoi pouvons-nous nous passer ? C'est à nous de le définir.

Voilà pourquoi faire de Nantes une ville écologiste est au coeur de notre volonté de réappropriation de la ville par ses habitants. Nos propositions visent donc d'abord à donner accès à toutes et à tous à des moyens de subvenir à leurs besoins, en commençant par répondre aux besoins des plus pauvres. Ces besoins essentiels, c'est de se nourrir, de se loger, de se chauffer, de se déplacer, et bien sûr, de se rencontrer, de se cultiver...

Ensuite, en répondant à ces besoins du quotidien, on doit préserver la capacité de notre territoire à y répondre demain. Par exemple, en préservant les terres agricoles.

Une écologie pour toutes & tous

Enfin, on doit mettre en place des leviers qui permettent d'aller vers un nouveau modèle de société. Ces leviers sont des outils techniques qui servent à ouvrir des brèches politiques. Par exemple, des ateliers communaux pour acquérir les savoir-faire pratiques dont nous avons besoin, une régie agricole pour organiser un système alimentaire plus juste, plus accessible et plus respectueux des agriculteurs et de la nature, un fournisseur d'énergie locale pour proposer une tarification solidaire et accompagner les économies d'énergie. Tout cela dans un but plus grand : résister à un système destructeur, et cheminer vers des alternatives.

Car, ce que nous défendons, ce n'est pas simplement de reprendre Nantes, c'est de reprendre la route vers un autre monde.

10 PROPOSITIONS POUR 2020

#1 LE PLAFONNEMENT DES LOYERS

Face aux loyers trop chers les Nantais sont en galère. Pour empêcher l'envolée immobilière, nous pouvons mettre en place une solution simple : le plafonnement des loyers.

#2 LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS

Pour nous déplacer partout sans polluer ni nous ruiner, libérés de la voiture, rendons les transports gratuits pour les personnes qui gagnent moins de 1600€/mois.

#3 DES LIEUX DE RENCONTRE

Nos quartiers deviennent des dortoirs. Nos voisins deviennent des inconnus.
Pour y remédier, ouvrons des cafés dans nos quartiers.

#4 UN RÉSEAU DE CENTRES DE SANTÉ

Lorsque les hôpitaux toussent ce sont les habitants qui souffrent.
Pour qu'il n'y ait plus d'oubliés : ouvrons des centres de santé dans les quartiers.

#5 UNE RÉGIE MUNICIPALE

Une nourriture bio et locale ce n'est pas un luxe mais une nécessité.
La terre est un bien commun : préservons-la avec une régie agricole.

#6 UN FOURNISSEUR D'ÉNERGIE LOCALE

Se chauffer sans chauffer la planète. S'éclairer sans allumer son budget.
C'est possible en produisant une énergie locale et renouvelable.

#7 DES ASSEMBLÉES D'HABITANT·E·S

Les véritables experts de la ville ce sont les habitantes et habitants. Faisons la ville nous-mêmes : avec nos assemblées et nos budgets, dans chaque quartier.

#8 UN VRAI RÉSEAU VÉLO

Pour un ville aux rues apaisées et sans particules dans l'air, faisons du vélo un transport sûr et populaire, quel que soit notre âge et notre quartier.

#9 DES COOPÉRATIVES IMMOBILIÈRES

Sauvons nos foyers de l'appétit des promoteurs. Réapproprions nous nos maisons et nos immeubles.

#10 DES ATELIERS COMMUNAUX

Remettons l'économie au service de nos besoins. Formons-nous, fabriquons et créons avec les savoir-faire locaux.

PROPOSITIONS PAR THÈME

LOGEMENT

Nous faisons face à Nantes à une difficulté croissante : celle de se loger à un prix convenable, dans un logement répondant à nos besoins....
P.8

VIE DE QUARTIER

Il y a trop de quartiers où il n'existe plus de lieux proches de chez nous, accessibles à pied, pour boire un café, croiser ses voisins et...
P.17

ALIMENTATION

Facilitons l'accès à une nourriture de qualité aux prix les plus bas pour les personnes qui ont le moins de moyens ! En proposant à tous...
P.26

SÉCURITÉ & SÉRÉNITÉ

Oui, il y a un problème d'insécurité dans notre ville. Nantes grossit à un rythme effréné et le sentiment de vivre dans une ville à...
P.31

HANDICAP

Nous pouvons agir à l'échelle municipale pour améliorer la vie quotidienne des personnes porteuses d'un handicap et leur permettre de...
P.39

ÉCONOMIE

Nous sommes de plus en plus nombreux à penser que la course effrénée derrière une croissance infinie dans un monde aux ressources limitées...
P.46

ASSOCIATIONS

La vie nantaise ne peut pas se passer de ses plus de 6000 associations. En tant qu'habitant·e, nous bénéficions toutes et tous de...
P.57

TRANSPORTS

Pour que toutes et tous nous puissions nous déplacer sans polluer ni nous ruiner notre ambition est de faire en sorte qu'en 2030, à...
P.14

DÉMOCRATIE

Notre ambition est de faire en sorte que Nantes soit une ville faite par et pour ses habitants. Pour cela, nous voulons : donner davantage...
P.22

ÉNERGIE

Nous avons besoin d'énergie au quotidien, notamment pour nous chauffer, nous déplacer, mais l'accès à l'énergie est inégalitaire. Tandis...
P.28

SANTÉ

Les déserts médicaux, ce n'est pas qu'à la campagne. Dans nos quartiers, et même en centre-ville, accéder à un médecin généraliste...
P.36

URBANISME

L'enjeu principal pour nous est de fabriquer la ville ensemble et d'en prendre soin, tout autant que l'on prend soin de ses habitantes et...
P.43

SOLIDARITÉ

Nous voulons une ville solidaire, c'est à dire une ville où chacune et chacun peut trouver sa place. Tout le monde, et surtout les plus...
P.51

AINÉ·E·S

Trop souvent, les actions municipales en faveur des aîné·e·s se centrent sur les repas des anciens, les colis de noël et quelques sorties...
P.60

PROPOSITIONS PAR THÈME

NOS MÉMOIRES

Nous Notre histoire collective ne cesse de ressurgir. Scandales autour du chlordécone dans les bananeraies, ventes aux enchères d'objets...
P.65

RÉAPPROPRIATION

Nous vivons dans une ville où notre participation à la politique ne se résume quasiment qu'au vote ou à l'interpellation de nos...
P.70

ENFANCE & ÉDUCATION

Les plus jeunes sont souvent exclus des décisions qui les concernent, encore plus fréquemment que les adultes. Devenir un citoyen engagé...
P.78

STOP PUB

Oui, Notre horizon : suppression de la publicité dans l'espace public, comme l'a fait Grenoble. Parce que c'est une dépense énergétique...
P.87

CULTURE

Oui à la créativité, stop à la culture vitrine Nantes est une ville dynamisée par la vie culturelle. À partir de 1989, c'est bien la..
P.68

.

VÉLO

Pour que toutes et tous nous puissions nous déplacer sans polluer ni nous ruiner, notre ambition est de faire en sorte qu'en 2030, à...
P.75

DÉCHETS

Notre rapport aux déchets est révélateur de la voie que nous avons prise en tant que société. En 2020 à Nantes le constat est clair, nous...
P.83

SPORT

Le sport amateur est oublié dans cette campagne. Il fait pourtant partie du quotidien d'une grande majorité de nantais...
P.89

QUARTIERS POPULAIRES

Sortir de la tendance actuelle de la mairie qui est de "faire à la place des gens", faire "pour les habitants", faire le bien des gens, parfois malgré eux. Au contraire...
P.91

LOGEMENT

Nous faisons face à Nantes à une difficulté croissante : celle de se loger à un prix convenable, dans un logement répondant à nos besoins. Les prix de l'immobilier, à l'achat comme à la location, connaissent une flambée ces dernières années.

Notre volonté est de **permettre à toutes les Nantaises et tous les Nantais de pouvoir continuer à vivre à Nantes et de vivre dans des logements décents parce que le logement doit être un droit et non un bien marchand spéculatif. Notre ambition est d'abord d'enrayer l'envolée des prix du logement, et la spéculation immobilière, puis de faire baisser durablement les prix du logement à Nantes**.

Nos propositions

- **DES MESURES POUR CONTENIR LES DÉRIVES**
  - Plafonner des loyers avec la loi ELAN
  - Une équipe pour lutter contre l'expansion abusive d'Airbnb et le harcèlement de promoteurs
  - Prévenir les explusions locatives
  - Réquisitionner et taxer les logements vacants
- **DES MESURES POUR PRENDRE SOIN DE L'EXISTANT & CONSTRUIRE DES LOGEMENTS DURABLES**
  - Réhabiliter les bâtiments insalubres
- **DES MESURES POUR QUE LES HABITANT·E·S REPRENNENT LA MAIN SUR LEUR LOGEMENT**
  - Redonner du pouvoir aux locataires de logements sociaux
  - Garantir la vertu de Nantes Métropole Habitat
  - Soutenir le développement de coopératives habitantes proposant des logements abordables et sociaux
  - Rendre transparente l'attribution des logements sociaux
- **DES MESURES POUR FAIRE BAISSER DURABLEMENT LES PRIX DU LOGEMENT**
  - Conserver le foncier public
  - Initier des coopératives immobilières pour changer le modèle de fonctionnement des logements sociaux
  - Réguler les prix de vente en préemptant dans les quartiers en cours de renouvellement urbain

LOGEMENT

DES MESURES POUR CONTENIR LES DÉRIVES

Plafonner les loyers avec la loi ELAN

Nantes fait face à une augmentation des prix des loyers : en un an, le loyer moyen charge comprise d'une location vide à Nantes a augmenté de 6,4% d'après le baromètre SeLoger. On peut prévoir que cette augmentation va se poursuivre et même s'amplifier étant donné la croissance phénoménale du prix des logements à l'achat (+7,9% cette année). Aujourd'hui, il existe dans certaines agglomérations un encadrement de l'évolution du prix des loyers. Nantes en bénéficie parce que la ville est classée "zone tendue". Cela signifie qu'à la fin d'un bail, l'augmentation du loyer que souhaite faire un propriétaire est encadrée. On parle alors d'encadrement des loyers à la relocation. Or, de nombreux biens entrent en location et échappent donc à l'encadrement des loyers à la relocation.
La loi ELAN permet d'aller plus loin en encadrant non pas seulement l'évolution des loyers mais le niveau des loyers. Une commune située en zone tendue peut donc plafonner le niveau des loyers : la ville de Paris l'a mis en application pour une expérimentation de 5 ans à compter du 1er juillet 2019. Nous proposons de l'expérimenter également à Nantes.

Une équipe pour lutter contre l'expansion abusive d'Airbnb et le harcèlement de promoteurs

Dans un contexte où il est de plus en plus difficile de trouver un logement, nous devons lutter contre l'usage abusif des plateformes de mise en location courte-durée, telles que Airbnb, Abritel, HomeHolidays, parce qu'elles réduisent l'offre locative à Nantes, en mettant en concurrence les offres saisonnières de plateformes et le logement locatif à l'année. En outre, elles détruisent la vie de quartier, en transformant certains en zones touristiques, privant les habitants de voisins.
Nous voulons enrayer la croissance du recours à Airbnb et garantir le respect des règles. À Nantes, les personnes qui mettent leur logement en location Airbnb doivent faire une déclaration à la mairie, acquitter une taxe de séjour et respecter une durée maximale de 120 jours de location par an. Il est également autorisé de mettre en location plusieurs logement pour un même propriétaire. Nous réduirons la durée maximale de location par an à 40 jours et pour un seul et unique logement. La cellule annoncée depuis plus d'un an par la municipalité actuelle doit être mise en place rapidement pour repérer les fraudes et les abus.
Si Paris est la principale ville de France concernée par la cannibalisation des logements par Airbnb et consort, Nantes n'échappe pas au phénomène. À Nantes, on trouve, sur Airbnb et Homeway, 3 565 annonces de logements entiers, dont 1 679 plus de 3 mois par an, avec un taux d'occupation de 72%, d'après Le Monde.
Cette équipe pourra également s'occuper d'un accueil pour les personnes qui se font harceler par les promoteurs. Dans ce contexte d'attractivité et d'accélération de la construction de logements, les propriétaires de maisons et d'appartements sont des proies pour les promoteurs à la recherche de terrains pour construire de grands programmes immobiliers. Lorsqu'un petit terrain où se trouvait une maison ou un immeuble est acheté, tout l'enjeu est d'acquérir le terrain voisin. Malheureusement, cette situation se traduit trop souvent par des pressions sur les propriétaires de la maison ou de l'immeuble voisin. De nombreuses personnes âgées nous témoignent régulièrement de ces agissements. La mairie peut et doit jouer un rôle de protection.

Prévenir les expulsions locatives

Le dernier rapport de la fondation l'Abbé Pierre de 2018, fait état d'une hausse de 2,9% d'expulsions locatives en France impactant plus de 36 000 personnes. Nous proposons de développer des outils de prévention efficaces contre les expulsions locatives (commission de prévention des impayés locatifs avec les bailleurs, permanence d'aide juridique, médiation, etc).
Nous nous engageons à prendre des arrêtés anti-expulsion locative sans solution de relogement pérenne. La maire pourra aussi se constituer partie civile en cas d'expulsion abusive.

LOGEMENT

Réquisitionner et taxer les logements vacants

D'après l'INSEE, 6,1% du parc total en 2016, soit plus de 10 000 logements, sont vides à Nantes alors que des milliers de personnes vivent à la rue.
Nous appliquerons la loi de réquisition des immeubles et logements vacants appartenant aux collectivités locales, à des administrations, à l'état, afin de répondre aux besoins de mise à l'abris des personnes sans logement.
Comme le permet la loi, nous appliquerons la taxe annuelle sur le logement vacant qui concerne les logements à usage d'habitation vacante depuis au moins un an. Les résidences secondaires sont exclues de ce dispositif. La Taxe Annuelle sur le Logement Vacant est basée sur la valeur locative du logement (comme la taxe d'habitation). Le taux appliqué est 12,5 %, la première année et de 25 % les années suivantes. Même si les sommes récoltées sont affectées
à l'agence nationale de l'habitat (61 millions M€ en 2019), l'application locale de cette taxe est un signal fort vis-à-vis des propriétaires et investisseurs spéculatifs.

DES MESURES POUR PRENDRE SOIN DE L'EXISTANT & CONSTRUIRE DES LOGEMENTS DURABLES

Nous préférons la rénovation à la démolition-construction. Parce que prendre soin de la ville et de nos quartiers, c'est prendre soin de celles et ceux qui y vivent.
Pour les nouvelles constructions, nous devons garantir la qualité des bâtiments via l'instruction des permis de construire et des contrôles sur la qualité réelle a posteriori.

Réhabiliter les bâtiments insalubres

Nous souhaitons accélérer la réhabilitation des bâtiments insalubres en proposant leur acquisition à l'amiable ou en ayant recours au droit d'expropriation, dans l'objectif de les convertir en lieu de vie dynamisant le tissu urbain dans les délais les plus brefs (logements, commerces, espaces verts).
Nous proposons aussi d'introduire une obligation de lutte contre l'insalubrité à la charge des bailleurs sociaux et des propriétaires hébergeant des personnes précaires.

DES MESURES POUR QUE LES HABITANTES REPRENNENT LA MAIN SUR LEUR LOGEMENT

Le logement social constitue une des manières de répondre au problème de l'accès à l'habitat : le financement public permet de produire des logements qui répondent aux besoins des habitant.e.s, avec des loyers modérés.
Comme la plupart des institutions qui permettent de répondre à nos besoins de manière non-marchande, les bailleurs sociaux n'ont pas le vent en poupe dans les ministères : l'évolution des lois a surtout consisté à réduire le caractère social des bailleurs sociaux. On voit dans les grandes métropoles une grande différence entre le nombre de demandes en cours et le nombre de demandes satisfaites dans l'année.

Comment soutenir le logement social dans ce contexte ? Peut-on développer d'autres formes de logements sociaux pérennes ?
Les locataires du parc social et du parc privé connaissent souvent des difficultés à faire entendre leurs besoins aux bailleurs de leur logement : besoin d'intervention en maintenance, besoin de rénovation, besoin d'amélioration du logement. La propriété du logement, en plus d'apporter un sentiment de sécurité, constitue aussi souvent une manière de se sentir "chez soi".

LOGEMENT

Comment faire pour que celles et ceux qui n'ont pas les capacités financières puissent trouver d'autres manières de ne pas être dépendants de leur bailleur pour conserver et améliorer leur "chez soi" ?
Ces questions autour de la propriété et du chez soi viennent aussi interroger la manière dont est construite la ville : nous ne voulons pas d'une ville "dortoir" où les rez-de-chaussée sont occupés uniquement par des banques et des assurances, mais d'une ville bien vivante, avec commerces de proximité, services publics, et lieux de convivialité. Une ville qui va bien, ce n'est pas une ville qui croît infiniment, c'est une ville où les habitant.e.s peuvent vivre bien et qui évolue en fonction de leurs besoins et de leurs envies.

Nous proposons d'inscrire dans le PLUm une obligation de 30% de logements sociaux dont 50% en PLAI et 25% en PLUS pour répondre à la demande et aux ressources des requérants. En effet, 55 % des ménages occupant le parc locatif social ont des revenus inférieurs à 60 % des plafonds PLUS. Ils devraient ainsi pouvoir bénéficier d'un logement en PLAI.
Les considérations écologistes doivent également guider l'action d'une municipalité dans le domaine du logement : les matériaux utilisés actuellement pour la construction de logements sont polluants à produire, et peu propres à être recyclés, et beaucoup de logements construits dans les décennies précédentes sont consommateurs d'énergie car mal isolés. La municipalité et la métropole peuvent être des points d'appui pour l'éco-rénovation en facilitant l'accès aux informations et aux acteurs. Elles peuvent aussi actionner des leviers majeurs pour soutenir l'éco-construction : parce qu'elles sont un commanditaire important, et parce qu'elles maîtrisent les règles d'urbanisme. L'urgence écologique doit nous inciter à trouver toutes les solutions institutionnelles et juridiques pour être à la hauteur des enjeux.

Redonner du pouvoir aux locataires de logements sociaux

Nous proposons que des médiatrices et médiateurs dans les quartiers de grands ensembles soient sur le terrain pour aider les habitants à obtenir des améliorations des conditions de vie quotidienne dans ces quartiers. L'équipe actuelle de médiateurs sera renforcée, passant de 30 à 110 personnes. Ces médiateurs auront pour mission d'initier des dynamiques collectives pour que les habitant·e·s fassent entendre leur voix auprès des bailleurs sociaux et de la mairie.
Par souci d'indépendance, les médiateurs seront rattachés à une structure tierce, un centre de ressource, qui aura pour mission principale de faciliter l'émergence d'Assemblées de quartier et d'aider les projets habitants. Ce centre de ressource remplacera le service "dialogue citoyen" actuel.

Garantir la vertu de Nantes Métropole Habitat

En 2016, Nantes habitat devient Nantes métropole habitat, impliquant la mutualisation de la gestion de logements et des services de proximité. Bien souvent, cela s'est traduit pour les locataires par un éloignement et une moindre efficacité dans les réponses aux sollicitations de la part des locataires. Nous devons revenir à une gestion de proximité pour répondre aux problèmes quotidiens rencontrés par les locataires de Nantes métropole habitat
Nous devons aussi rendre l'attribution de logements sociaux et les critères d'attribution plus transparents, et permettre une plus grande participation des habitant·e·s des quartiers dans les commissions d'attribution.
En effet, aujourd'hui, la participation aux élections de représentants de locataire est très faible (autour de 10%), par manque d'information. Or, ces représentants ont une voix dans l'attribution des logements sociaux et les projets de rénovation. Nous devons trouver de nouveaux leviers pour permettre une participation des habitant·e·s avec elles et eux.
De nombreuses études sociologiques montrent que des habitant·e·s sont victimes de racisme dans l'attribution, ou plutôt la non attribution, de logements sociaux. Nous lancerons des études pour rendre compte du problème et y répondre de façon circonstanciée.

LOGEMENT

Soutenir le développement de coopératives habitantes proposant des logements abordables et sociaux

Les coopératives habitantes – ou habitats coopératifs – sont une autre façon d'habiter qui permet de donner un véritable pouvoir de décision sur votre logement, dans sa construction, ses évolutions et la vie collective en son sein. Les habitants ont une part sociale dans la coopérative et peuvent quitter le logement en la revendant, mais ils ne peuvent pas faire de plus-value (elle est limitée au niveau de l'inflation).
Nous voulons que ce modèle de logement, basé sur l'auto-promotion habitante, se fasse en partenariat avec des bailleurs sociaux : des bâtiments peuvent alors se construire, comprenant un tiers ou une moitié de logements sociaux attribués par des bailleurs.
Objectif : que 25% des nouvelles constructions soient des coopératives habitantes.
Pour atteindre cet objectif, nous mettrons en place un incubateur de coopératives habitantes qui permettra:

- Accompagnement de groupes d'habitant·e·s par une équipe (informations sur les coopératives habitantes, animation de réunions et ateliers pour aider les habitant·e·s dans la construction de leur projet, apport de ressources juridiques et techniques). Les associations locales spécialisées sur la question pourraient être en charge de cet incubateur.
- Facilitation de discussion entre les groupes de projet et les bailleurs sociaux ;
- Mise à disposition de foncier et octroi de baux emphytéotiques ;
- Garantie de prêts locatifs sociaux (PLS) (en formant les services de la ville et de la métropole pour que ce soit effectif) ;
- Portage financier (qui n'est pas un don) pour les frais d'architecte et le bureau d'études (prêt d'environ 100k€ pour 2 ans jusqu'au prêt du groupe d'habitants) que le groupe remboursera une fois qu'il aura son prêt.

Rendre transparente l'attribution des logements sociaux

Aujourd'hui, la participation aux élections de représentants de locataire est très faible (autour de 10%), par manque d'information. Or, ces représentants ont une voix dans l'attribution des logements sociaux et les projets de rénovation.
Nous devons trouver de nouveaux leviers pour permettre une participation des habitant·e·s avec elles et eux. De nombreuses études sociologiques montrent aussi que des habitant·e·s sont victimes de racisme dans l'attribution, ou plutôt la non attribution, de logements sociaux. Nous lancerons des études pour rendre compte du problème et y répondre de façon circonstanciée.

DES MESURES POUR FAIRE BAISSER DURABLEMENT LES PRIX DU LOGEMENT

Conserver le foncier public

La mairie doit garder la maîtrise du foncier : plutôt que de vendre le foncier public, nous préférons le louer, par exemple sous forme de baux emphytéotiques. Cela permet de favoriser les coopératives habitantes et de garantir la qualité des constructions en posant des exigences en termes d'éco-construction.
Notre territoire vient de se doter à l'échelle départementale d'un outil indispensable : un organisme de foncier solidaire. Nous voulons utiliser cet outil et élargir son périmètre d'action.

LOGEMENT

Initier des coopératives immobilières pour changer le modèle de fonctionnement des logements sociaux

Le logement social est menacé par l'augmentation des contraintes financières et légales qui poussent les bailleurs sociaux à mettre en vente des logements et à augmenter le loyer de logements qui ont été rénovés. Pourtant, les demandes ne cessent d'augmenter et le logement continue d'être la principale dépense pour les ménages. À Nantes, on compte 30 000 demandes externes au 1er janvier 2019 sur la métropole.

Face à l'assaut des politiques néolibérales, nous devons trouver d'autres voies pour développer du logement social qui échappe aux vagues de privatisation. Les coopératives immobilières sont une piste sérieuse pour proposer des logements sociaux durables.

Nous initierons des coopératives immobilières qui rachèteront des logements, les rénoveront et les ouvriront à des habitants. Ceux-ci auront une part sociale de la coopérative, et donc une voix, et bénéficieront d'un loyer modéré qui diminuera drastiquement une fois l'investissement de départ remboursé. Les habitants locataires ne paient donc pas plusieurs fois le prix de l'achat du bien. Elles permettront de tirer durablement les prix du marché à la baisse et de proposer un logement social non privatisable. Objectif : sortir 1 000 logements chaque année du marché immobilier.

Qu'est-ce qu'une coopérative immobilière ? C'est un système de financement de l'habitat qui permet de sortir les logements du marché privé en évitant la rente et la spéculation tout en réduisant le coût mensuels du logement.

- La coopérative achète à crédit des logements pour les mettre à disposition des coopérateurs
- Les coopérateurs paient à la coopérative un loyer indexé sur le logement occupé et les crédits totaux à rembourser. S'ajoute à ce loyer les charges de fonctionnement de la structure coopérative.
- Chaque loyer payé offre au coopérateur des parts de la coopérative qui lui sont remboursées sous conditions s'il souhaite quitter la coopérative.
- La coopérative peut réguler le prix du loyer en fonction de sa volonté d'expansion. Plus la coopérative veut grandir vite, plus les loyers seront élevés, et inversement.
- Les décisions prisent par la coopérative sont co-gérés par les coopérateurs

Réguler les prix de vente en préemptant dans les quartiers en cours de renouvellement urbain

Pour éviter un emballement des prix et une gentrification dans ces quartiers, la mairie peut préempter systématiquement les ventes de logements dans certaines zones précises. Ces logements seront soit confiés à des coopératives immobilières, soit à des organismes d'accession sociale à la propriété.

TRANSPORTS

Pour que toutes et tous nous puissions nous déplacer sans polluer ni nous ruiner notre ambition est de faire en sorte qu'en 2030, à Nantes, il soit plus simple de se déplacer à pied, en vélo ou en transport en commun que de prendre sa voiture.

Si la majorité sortante fait de beaux discours, ce n'est pas cette ambition qu'elle sert. Nous en voulons pour preuve le PDU, le plan de déplacements urbains. Le premier PDU fixait un objectif de 12% de part modale pour le vélo en 2020. Aujourd'hui, seulement 3% des déplacements se font en vélo dans la métropole et l'objectif de 12% a été reporté à 2030 !

Face aux enjeux actuels, ce manque d'ambition n'est plus acceptable.
En termes chiffrés, nous nous fixons pour objectif des parts modales de 20% pour les transports en commun et 20% pour le vélo. Ce qui implique une part modale de 28% pour la voiture.

Ces objectifs impliquent d'étendre le réseau de transports en commun et de revoir la tarification pour permettre à toutes et à tous de se déplacer. Et de mener une politique ambitieuse pour faciliter et sécuriser l'usage quotidien du vélo.

Nos propositions

- **DES TARIFS PLUS ACCESSIBLES**
  - Gratuité pour les personnes gagnant moins de 1600€/mois
  - Des tarifs tickets plus lisibles et moins chers
  - Gratuité le soir après 20h
- **UN RÉSEAU PLUS ÉTENDU**
  - Réorganisons notre réseau de transport pour sortir de l'organisation en étoile
  - Augmentons les fréquences des transports en commun
- **APAISONS LA CIRCULATION DANS NOS QUARTIERS**
  - Limitons la vitesse de circulation des voitures à 30km/h
  - Apaisons les zones résidentielles
- **CHANGEONS DE MÉTHODE**
  - Pour les vélos
  - Pour les transports en commun

TRANSPORTS

DES TARIFS PLUS ACCESSIBLES

Gratuité pour les personnes gagnant moins de 1600€/mois

Nantes est l'une des villes de France où le prix des transports est le plus élevé, nous souhaitons mettre en place la gratuité des transports pour les personnes gagnant moins de 1600 € par mois, sur la base du quotient familial avec un formulaire en ligne facilement accessible, y compris sur mobile. Le seuil de 1600 € correspondant au revenu médian en France. Cette gratuité est une mesure de justice sociale pour assurer l'accès aux transports à toutes et tous. Elle est est finançable à hauteur de 20 millions d'euros (soit seulement 5 millions de plus que la proposition de Johanna Rolland concernant la gratuité des transports le week-end).

Des tarifs tickets plus lisibles et moins chers

Nous voulons un passage du ticket à l'unité à 1,50 € et du carnet 10 tickets à 10 €. Même sans abonnement, se déplacer en transport doit être facile et accessible, avec une tarification à l'unité lisible.

Gratuité le soir après 20h

Nous proposons aussi la gratuité pour tous, les soirs après 20h. Le réseau actuel est sous-utilisé le soir, il existe donc une marge de manœuvre réelle pour permettre d'augmenter les usages. Par ailleurs, à l'heure où de nombreuses questions liées à l'insécurité se posent sur le réseau le soir, cette gratuité permettra de diminuer durablement les incivilités (comme l'exemple de nombreuses villes l'a montré) et de recentrer les contrôleurs sur des missions de prévention et de médiation qui contribueront plus encore à l'apaisement général.

UN RÉSEAU PLUS ÉTENDU

Si le réseau de la TAN est plutôt performant, il a atteint ses limites pour augmenter le nombre d'usagers des transports en commun. La part modale des transports en commun stagne depuis quelques années.

Réorganisons notre réseau de transport pour sortir de l'organisation en étoile

Nous proposons de réserver tout ou partie de la ceinture des boulevards du XIXème siècle (ceinture Doulon – Chantenay) aux transports en commun et aux vélos. Ceci permettra de proposer sur ce parcours une ligne de Chronobus qui connectera efficacement l'ensemble des lignes de tram actuelles, quatre des lignes Chronobus existantes (C1, C6, C3, C2), une ligne Chronobus qui sera prolongée (C7), huit lignes de bus mais aussi le futur Navibus (entre Chantenay et Trentemoult).

Cette nouvelle ligne rend possible une multitude de parcours qui nécessitent à l'heure actuelle de passer par Commerce pour être effectués rapidement ; elle permettra donc de désengorger la partie centrale du réseau et ainsi de la rendre moins saturée, donc plus intéressante au quotidien.

TRANSPORTS

Augmentons les fréquences des transports en commun

Nous renforcerons les lignes périphériques en augmentant leur fréquence et en révisant leur trajet, afin de faciliter les transports du quotidien, notamment vers les lieux de travail concentrés dans les zones d'activité majeures de la métropole : Atlantis, Paridis, zone de Cheviré... Chacune de ces zones doit être accessible sans multiplier les correspondances et les temps d'attente.

APAISONS LA CIRCULATION DANS NOS QUARTIERS

Limitons la vitesse de circulation des voitures à 30KM/H

Nous proposons d'appliquer cette limitation à l'essentiel de la voirie. Cette diminution permettra de sécuriser et d'apaiser la ville pour les vélos, mais aussi pour les piétons. Nous voulons également faire en sorte qu'il y ait dans chaque quartier une place piétonne. De plus, autour des parcs et des écoles, les voitures ne pourront plus circuler, afin de sécuriser les abords de ces lieux très fréquentés par les familles.

Apaisons les zones résidentielles

Apaiser les zones résidentielles en adaptant la voirie pour limiter les traversées en voiture des quartiers nantais. En plus de faciliter les déplacements à vélo, cette mesure améliorera le bien-vivre des cyclistes, des piétons et des personnes à mobilité réduite.

CHANGEONS DE MÉTHODE

Changer de méthode en s'appuyant davantage sur les communautés d'usagers et de cyclistes et donner davantage de moyens aux services de la métropole pour réaliser effectivement ce plan ambitieux. Ce changement de méthode doit se faire autour des principes suivants :

- travailler étroitement avec les associations et collectifs d'usagers ;
- donner davantage les moyens aux associations et collectifs pour être force de proposition (accès aux données en open data, davantage d'échanges avec les techniciens...) ;
- expérimenter et prototyper avant de construire dans le dur.

Pour les vélos

- travailler avec la communauté des cyclistes en ouvrant des espaces de discussion et en s'appuyant sur des outils collaboratifs tels que Vigilo ;
- organiser des balades sur le terrain en amont des projets pour se rendre compte de l'existant, tester les aménagements envisagés, et échanger avec celles et ceux qui pratiquent ces trajets tous les jours ;
- ouvrir les données sur l'usage du vélo et des transports en commun → open data pour donner davantage de ressources aux communautés d'usagers et leur permettre d'être force de proposition.

Pour les transports en commun

- ouvrir des comités d'usagers de certaines lignes, en particulier la ligne grands boulevards (les comités d'usagers sont prévus dans le futur plan de mobilité urbaine de la région, ce qui veut dire qu'il y aura certainement des fonds déjà fléchés vers l'animation de tels comités, à voir) ;
- ouvrir les données sur l'usage du vélo et des transports en commun → open data pour donner davantage de ressources aux communautés d'usagers et leur permettre d'être force de proposition ;
- créer un outil collaboratif similaire à Vigilo pour les transports en commun.

VIE DE QUARTIER

Il y a trop de quartiers où il n'existe plus de lieux proches de chez nous, accessibles à pied, pour boire un café, croiser ses voisins et ses voisines, poster son courrier... C'est un problème récurrent : l'absence de lieux pour se retrouver, se rencontrer. Comment rendre notre ville conviviale, et faire en sorte que chaque Nantaise et chaque Nantais ait accès à des services publics et des commerces de proximité ?

Réinvestir nos quartiers comme lieu de vie implique beaucoup de questions : comment réintégrer la culture et la créativité dans nos rues ? Comment s'y sentir en sécurité ? Comment faire pour que les enfants s'y sentent bien ?
Nos quartiers doivent être des lieux de rencontre, des lieux de vie, des lieux de solidarité et de convivialité.

Nos propositions

- **SE RÉAPPROPRIER NOS RUES ET NOS PLACES**
  - Pouvoir s'approprier les espaces publics
  - Apaiser les quartiers en réduisant la circulation des voitures
  - Une place sans voiture dans chaque quartier vécu
  - Multiplier les lieux d'hygiène accessibles
- **RÉINVESTIR NOS QUARTIERS ET NOS LIEUX DE VIES**
  - Développer des espaces collectifs dans toute nouvelle construction
  - Développer des lieux de convivialité, appropriables par les habitant·e·s
  - Permettre aux enfants d'êtres acteurs de leur ville
  - Ouvrir et préserver des espaces d'exposition et de création libre
- **DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DES ASSOCIATIONS**
  - Davantage de locaux pour les associations
  - Faciliter la réservation et la mise à disposition de salles pour les associations mais aussi pour les collectifs d'habitant-e-s
  - Une promotion des fonctionnements d'association collectifs et collégiaux
- **DES QUARTIERS POUR LES ENFANTS ET LES PARENTS**
  - Favoriser un meilleur ancrage des enfants dans leur quartier et leur milieu de vie
  - Une école ouverte et intégrée au quartier dans laquelle elle est située
  - Augmenter le nombre de crèches
  - Améliorer le périscolaire
  - Faciliter la coordination entre les différentes sctructures éducatives
  - Créer des conditions favorables au développement de l'autonomie des enfants
- **STRUCTURER UNE ÉCONOMIE DE QUARTIER**
  - Ouvrir des ateliers communaux au sein des quartier nantais
  - Défendre l'économie locale face aux géants de la grande distribution

VIE DE QUARTIER

SE RÉAPPROPRIER NOS RUES ET NOS PLACES

Pouvoir s'approprier les espaces publics

Une ville conviviale n'est pas une ville lisse dans laquelle on a l'impression de ne pas être à notre place. Au contraire, c'est une ville que l'on contribue à faire au quotidien, dans laquelle on se sent bien et qui offre la possibilité à ses habitant.e.s de pouvoir s'y exprimer.

- Laisser la possibilité à celles et ceux qui le souhaitent de mettre/construire du mobilier urbain dans les espaces publics (simple déclaration pour permettre aux agents de la ville de s'assurer de la non dangerosité du mobilier ; charte de l'appropriation de l'espace public)
- Donner la possibilité à des groupes d'habitant.e.s d'être accompagnés dans l'aménagement d'une place de leur quartier avec du mobilier urbain simple
- Tolérer les messages, symboles artistiques et/ou politiques (dans la limite de la liberté d'expression : racisme, sexisme, discriminations...)
- Multiplier les espaces d'expression libre dans la ville

Apaiser les quartiers en réduisant la circulation des voitures

Nous proposons de supprimer la circulation automobile autour des écoles et de places centrales dans chacun des quartiers vécus (accès pour les résidents), et de hiérarchiser les voies pour que les chemins soient directs pour les cyclistes (et deux roues) ainsi que pour les piétons, non pour les voitures.

Une place sans voiture dans chaque quartier vécu

La réorganisation de la hiérarchie des voies nous permettra d'écarter la voiture des places qui peuvent devenir le cœur vivant des quartiers vécus, appropriable par les habitant·e·s et praticable en toute sécurité.

Multiplier les lieux d'hygiène accessibles

Pour une ville inclusive dont on peut profiter gratuitement, notamment quand on est une femme ou parent de jeunes enfants. Créons un maillage beaucoup plus important de toilettes publiques et d'espaces d'hygiène dans la ville avec fontaines, toilettes, tables à langer, douches à certains endroits.

RÉINVESTIR NOS QUARTIERS ET NOS LIEUX DE VIES

Développer des espaces collectifs dans toute nouvelle construction

Pour recréer des espaces de convivialité entre voisin·e·s et permettre de mutualiser un certain nombre d'objets (électroménager, télévision, machines à laver etc..). Cette démarche permet également de réduire notre consommation d'énergie ainsi que les dépenses. Comment faire ?

- Investir les entrées d'immeuble pour y entreposer des machines à laver ou autres.
- Mutualiser les outils servant de manière occasionnelle (outils, barbecue, appareils de cuisine etc.).
- Favoriser l'habitat participatif.

Développer des lieux de convivialité, appropriables par les habitant·e·s

Nous voulons encourager et faciliter l'émergence de lieux de convivialité dans tous les quartiers vécus de Nantes. L'enjeu est de recréer du lien social et de la solidarité à travers une vie de quartier. Faisons des maisons de quartier des maisons de vie et multiplions-les. Lieux de cuisine, de bricolage, espaces d'accueil pour les syndicats de la vie quotidienne, et plein d'autres usages décidés par une assemblée d'habitant·e·s.

VIE DE QUARTIER

Permettre aux enfants d'êtres acteurs de leur ville

- Faire redessiner les cours de récréation par les enfants, en particulier les petites filles ;
- Expérimenter le fait de faire redessiner des places par les enfants (en particulier les petites filles) ;
- Faire repenser les aires de jeux pour enfants par les enfants ;
- Inclure systématiquement les enfants dans les débats sur des projets d'urbanisme ;
- Soutenir des projets d'enfants en partenariat avec les enseignant.e.s.

Ouvrir et préserver des espaces d'exposition et de création libre

- Pour que l'art soit présent au plus près de chez nous ;
- Pour une politique culturelle orientée vers la culture du quotidien et les pratiques artistiques ;
- Pour favoriser l'émergence des talents nantais.

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DES ASSOCIATIONS

Davantage de locaux pour les associations

Ouvrir davantage de lieux vides pour les associations, en commençant par exemple par les locaux commerciaux vides détenus par les bailleurs sociaux. La mairie peut encourager les bailleurs sociaux à signer des conventions précaires avec des associations, dans lesquelles la mairie se porterait garante.
Que la mairie tienne une liste des lieux vides pour que des collectifs d'habitant.e.s puissent s'en saisir via des baux précaires ou des conventions d'occupation pendant que le local est vide.
Apporter de la stabilité aux lieux culturels existants, comme les ateliers de Bitche, les ateliers Magellan ou POL'n, à travers des baux à long-terme (baux emphytéotiques).

Faciliter la réservation et la mise à disposition de salles pour les associations mais aussi pour les collectifs d'habitant-e-s

- Donner la possibilité à des collectifs, des associations de faits de réserver des salles associatives. La loi française reconnaît le droit d'association, sans exiger une déclaration en préfecture. Nous proposons de prolonger ce droit dans la pratique, en permettant aux associations de faits d'accéder à des espaces de réunion.
- Pouvoir réserver directement une salle dans un des lieux de son quartier, en s'y présentant, plutôt que de passer par une plateforme téléphonique ou numérique.

La DVAJ doit devenir un espace de coordination et d'animation des vies associatives des différents quartiers, avec comme objectifs l'épanouissement de dynamiques collectives plutôt que compétitives et de mettre en avant d'autres modèles de fonctionnements collectifs et économiques.

Une promotion des fonctionnements d'association collectifs et collégiaux

- Éditer des guides à la vie associative pour accompagner les structures vers des logiques horizontales, participatives et réellement démocratiques ;
- Proposer des formations à l'organisation collective pour permettre à tou-te-s de s'approprier les fonctionnements associatifs.

VIE DE QUARTIER

DES QUARTIERS POUR LES ENFANTS ET LES PARENTS

Favoriser un meilleur ancrage des enfants dans leur quartier et leur milieu de vie

- Donner les moyens aux enfants de mieux comprendre l'environnement dans lequel ils vivent et de développer des projets à ce sujet (comment la nourriture est produite, qu'est-ce qu'elle devient ensuite, quel est le cycle de l'eau...) ;
- Végétaliser les cours de récréation pour lutter contre les îlots de chaleur et recréer du lien avec la nature ;
- Développer des pratiques en lien avec la terre : potagers, composts... ;
- Permettre à nouveau des colonies de vacances municipales : quid de l'achat par la municipalité ou une association de terrains pour faire du camping (en mode scout) sur le même modèle que ce que font les CEMEA (pas de programme prédéfini et autogestion des enfants) ;
- Développer des projets et/ou créer davantage de liens avec les associations du quartier, la maison de quartier, le centre social, les médiatrices et médiateurs du quartier ;
- Faire en sorte que les temps de périscolaire soient des temps de projets collectifs entre les enfants, des temps coopération.

Une école ouverte et intégrée au quartier dans laquelle elle est située

- Donner la possibilité d'accueillir d'autres activités au sein de l'école pour qu'elle soit davantage ouverte sur le quartier : moments festifs, banquets, AMAP, conférences, débats, temps d'échanges, cours de jardinage, ateliers bricolage... ;
- Amorcer une réflexion sur l'environnement urbanistique des écoles : piétonisation, zones apaisées autour des écoles ;
- Ouvrir des espaces de discussion et de débat au sujet de l'école, de l'éducation dans l'école ou en dehors (dans les maisons de quartier ou les centres sociaux) pour que les parents se réapproprient cette question et aient plus d'influence sur ce qui se passe pour leurs enfants dans l'institution éducative.

Augmenter le nombre de crèches

Il y a aujourd'hui un déficit de nombre de places en crèches municipales : la liste d'attente est longue pour les parents. Augmentons le nombre de places, en veillant à mailler le territoire pour des crèches proches de nos lieux de vie et de travail.

Améliorer le périscolaire

- Fusionner le périscolaire avec le centre de loisir municipal (Accoord) dans un même quartier : pour permettre aux salarié.e.s qui le souhaitent de passer à un temps plein ;
- Mettre en place une formation professionnelle pour les salariés sur périscolaire (parce que ce sont les seuls qui n'ont pas d'autre diplôme que le BAFA) : cela représenterait 3 millions d'euros sur les 60M€ de budget des deux structures [Proposition des CEMEA Pays de la Loire] ;
- Favoriser l'éducation nouvelle dans le périscolaire et le loisir.

Faciliter la coordination entre les différentes structures éducatives

En particulier la direction de l'école, les enseignant.e.s, l'équipe d'entretien, assistant.e.s sociales, les animateurs du périscolaire, les structures jeunesse, les associations, les familles... Pour faire en sorte qu'elles créent ensemble – avec les parents et les enfants – un projet éducatif et pédagogique.
Comment ? En ouvrant des espaces d'échanges entre les différents acteurs éducatifs (écoles, périscolaires, associations, parents...) afin qu'ils se coordonnent, aient des temps de partage d'expérience et expérimentent l'élaboration d'un projet éducatif avec les enfants et les parents, en plus des acteurs traditionnels.

VIE DE QUARTIER

Créer des conditions favorables au développement de l'autonomie des enfants

Partout où c'est possible, dans l'école et en dehors. Faire en sorte qu'à l'école et en dehors les enfants développent leur sensibilité (capacité à exprimer des émotions et à entrer en empathie avec les autres), leur jugement critique et leur capacité à agir collectivement.

- Ouvrir des espaces de parole et/ou des assemblées d'école pour les enfants afin qu'ils parlent de leur vécu à l'école, qu'ils participent à la vie de l'école et son amélioration, et qu'ils développent leur autonomie collective et leur sens du collectif ;
- Adopter des méthodes de résolution de conflit par de la médiation
- Favoriser l'accès pour les acteurs éducatifs à des formations aux pédagogies nouvelles et à la coopération (financement par la mairie du temps bénévole) ;
- Favoriser les coopérations entre les associations d'éducation populaire et les écoles ou autres structures jeunesse afin que les enfants aient davantage d'espaces de parole, et d'organisation collective ;
- Repenser les cours de récréation afin qu'elles ne reproduisent pas les inégalités de genre (garçons au centre, filles en périphérie) et pour qu'elles soient davantage végétalisées et permettent aux enfants de courir ;
- Faire redessiner les cours par les enfants, surtout par les petites filles.

STRUCTURER UNE ÉCONOMIE DE QUARTIER

Ouvrir des ateliers communaux au sein des quartier nantais

- Nous souhaitons ouvrir des centres d'activité dans chacun des quartiers prioritaires où :
- On forme aux métiers de la transformation écologique ;
- On a accès à des ateliers d'auto-production ;
- On peut travailler sur place, monter des projets ;
- On est accompagné pour lancer son activité, et sur des formes économiques ESS ;
- On peut accéder à des cours de français.

Défendre l'économie locale face aux géants de la grande distribution

- Refuser les permis de construire et modifier le plan local d'urbanisme de façon à empêcher la construction de toute nouvelle grande surface.
- Aider, par la mise à disposition de locaux, l'installation ou le maintien de petits commerces (librairie, boulangeries, boucheries, épiceries, maraîchers, cafés...) ;
- Créer et promouvoir les marchés uniquement bio et locaux dans une démarche de valorisation des circuits courts et du vrac ;
- Supprimer les affichages publicitaires qui favorisent les grandes enseignes au détriment des petites ;
- Créer un label pour valoriser et favoriser l'implantation de produits, artisans et petites industries locales ;
- Se battre contre l'implantation des grands groupes et franchises qui pratiquent l'évasion fiscale.

DÉMOCRATIE

Notre ambition est de faire en sorte que Nantes soit une ville faite par et pour ses habitants. Pour cela, nous voulons : donner davantage de moyens aux habitants d'agir sur leur quartier et la ville, remettre du débat sur les enjeux locaux et démocratiser les institutions locales.

Nos propositions

- **DES ASSEMBLÉES DE QUARTIER POUR AGIR**
  - Faire émerger des Assemblées de quartier
  - Octroyer des espaces et des lieux aux habitants
- **UNE ASSEMBLÉE DES ASSEMBLÉES ET UN BUDGET PARTICIPATIF DE 10 MILLION € EN 2021**
- **DES RENDEZ-VOUS PUBLICS POUR INTERPELLER LES ÉLUS ET DEMANDER DES COMPTES**
- **DÉMOCRATISONS LES INSTITUTIONS LOCALES**
- **COMBIEN ÇA COÛTE ?**

DÉMOCRATIE

DES ASSEMBLÉES DE QUARTIER POUR AGIR

Faire émerger des Assemblées de quartier

Demain, nous voulons faciliter l'émergence d'Assemblées autonomes dans chaque quartier en leur donnant les moyens d'agir sur leur quartier. **Nous mettrons à disposition de toute assemblée constituée un lieu et un budget de fonctionnement propres** (entre 5 000 et 20 000€ par an en fonction du nombre de personnes concernées).

Pour rendre possible l'émergence de ces assemblées et leur action, nous voulons **créer un centre de ressources autonome vis-à-vis du pouvoir politique, à disposition des habitant·e·s**. Ce centre de ressources remplacera le service du dialogue citoyen. Les missions du centre seront :

- Mettre à disposition des ressources organisationnelles ou d'animation, des ressources logistiques, techniques et juridiques.
- Rendre accessible les savoirs et informations sur la ville et sa gestion, par exemple pour élaborer des projets ou contre-projets. Notamment en permettant la coopération entre les habitant·e·s et les services, afin que les habitants puissent réellement solliciter et être aidés par les services.
- Animer des débats et organiser des conférences sur des thématiques liées à la ville et en permettant à des habitantes et habitants de se former sur les questions locales et plus largement.
- Faire émerger des dynamiques collectives et aider à la formation d'assemblée dans les quartiers, en allant sur le terrain, à la rencontre des habitants. Les médiateurs de quartier seront également rattachés à cette structure.

Octroyer des espaces et des lieux aux habitants

Nous nous engageons à faire l'inventaire des mètres carrés que pourront se réapproprier les habitants, notamment à travers l'assemblée de quartier. Pour faire émerger une vie de quartier conviviale et retisser des liens sociaux, nous avons besoin d'espaces, de lieux pour nous rencontrer, discuter, créer, expérimenter, cultiver.

UNE ASSEMBLÉE DES ASSEMBLÉES ET UN BUDGET PARTICIPATIF DE 10 MILLION € EN 2021

Chaque Assemblée de quartier pourra construire des projets pour son quartier (mobilier urbain, refondation d'une place, projet pour l'école du quartier, fête du quartier, pistes cyclables, projets culturels, espaces verts, potagers, jardins, composts, projets pour les jeunes, ateliers communaux...).

Une Assemblée des assemblées se réunira deux fois par an pour la répartition d'un budget de 10 millions d'euros la première année (soit 10% du budget d'investissement) entre les assemblées selon leurs projets. **Elle sera composée de représentantes et représentants des assemblées (1 représentant pour 10 membres)**.

L'Assemblée des assemblées pourra également prendre des positions politiques par rapport aux politiques publiques. Cette instance sera consultée par la majorité sur les budgets et les politiques publiques de la ville et de la métropole. Elle pourra également se saisir d'enjeux locaux pour être force de propositions et de contre-propositions.

DÉMOCRATIE

L'Assemblée des assemblées pourra se constituer en contre-pouvoir et disposera de plusieurs tribunes :
- lors du conseil municipal
- dans Nantes Passion (au même titre que les Assemblées de quartier)
- lors des rendez-vous d'interpellation des élus.

L'Assemblée des assemblées et les Assemblées de quartier bénéficieront d'une **reconnaissance de la part de l'institution**, à partir du moment où une charte entre les deux parties prenantes est signée. Cette charte précisera les grandes orientations politiques de la majorité. Si la majorité n'intervient pas dans la répartition du budget participatif, elle pourra exercer un droit de veto si un projet va complètement à l'encontre des orientations politiques de la majorité.

DES RENDEZ-VOUS PUBLICS POUR INTERPELLER LES ÉLUS ET DEMANDER DES COMPTES

Pour remettre du débat dans les politiques locales et démocratiser la politique municipale et métropolitaine, nous proposons d'organiser des rendez-vous publics lors desquels des habitants et des collectifs pourront interpeller les élus, leur demander des comptes, obtenir des informations ou soumettre des projets. Ces rendez-vous auront lieux avant et après chaque conseil municipal.

DÉMOCRATISONS LES INSTITUTIONS LOCALES

- Chaque personne figurant sur la liste de Nantes en commun aura signé le code éthique de Nantes en commun ;
- Mettons en place un **Référendum d'initiative citoyenne** à l'échelle métropolitaine, afin de démocratiser cette institution aujourd'hui trop éloignée des habitant·e·s.
- Garantissons la **disponibilité** des élu·e·s :
  - chaque élu·e, un jour par semaine, doit pouvoir être sollicité·e par des habitant·e·s
  - chaque élu·e doit organiser des temps d'échanges avec les acteurs en lien avec sa délégation
  - nous nous engageons à ce que les élu·e·s de Nantes en commun soient sur le terrain, à la rencontre des acteurs du territoires et des habitant·e·s
- Démocratisons la communication institutionnelle, en faisant en sorte qu'elle soit le reflet de la vie de la ville, que ce ne soit pas un outil de communication à sens unique (la majorité vers les habitant·e·s) et que la communication sur les projets ou politiques publiques ne se fassent pas a posteriori, mais bien a priori
- **Diffusons l'information** concernant les conseils municipaux :
  - accès faciles aux dates bien en amont pour chaque conseil municipal
  - retransmission systématique (pas seulement en direct)
  - garantir l'accessibilité des compte-rendus des conseils municipaux
- **Ouvrons la mairie**, faisons en sorte que la mairie soit une maison, un lieu de vie pour les habitant·e·s à qui elle appartient. Nous y organiserons des fêtes populaires, laisserons les portes ouvertes et ferons du hall de la mairie un espace d'affichage libre, politique et culturel.
- Permettons aux **journalistes** de bien faire leur travail en leur donnant accès aux dossiers et documents liés aux politiques publiques.

DÉMOCRATIE

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Pour le centre de ressources et le budget de fonctionnement : nous reporterons le budget du dialogue citoyen sur cette proposition, soit un budget de 4,2M€, dont 3,6M€ de frais de personnel. Les agents rattachés au dialogue citoyen seront désormais rattachés au centre de ressources. Nous travaillerons en coopération avec elles et eux sur les missions et les personnes qui les réaliseront en fonction de leur appétence et de leur compétence. Si besoin, nous renforcerons le budget de formation. Les 600k€ restant pourront servir de budget de fonctionnement pour les assemblées de quartier, l'Assemblée des assemblées et les rendez-vous d'interpellation : bureautique, événementiel, convivialité, logistique,... Une assemblée de quartier peut décider qu'elle a besoin d'une ou plusieurs personnes pour assurer un suivi permanent de ces projets. Des agents du centre de ressources pourront être détachés pour répondre à ce besoin.

10 millions d'euros, soit 10% du budget d'investissement de la ville : ce sera la part du budget répartie au sein de l'Assemblée des assemblées pour les projets des différentes assemblées, dès la première année du mandat. La part du budget participatif augmentera au fur et à mesure de l'émergence des assemblées de quartier.

ALIMENTATION

Facilitons l'accès à une nourriture de qualité aux prix les plus bas pour les personnes qui ont le moins de moyens ! En proposant à tous les enfants une nourriture bio et locale, en ouvrant des épiceries solidaires au plus proche des habitants et en créant une régie agricole pour les fournir.

Nos propositions

- **UNE NOURRITURE BIO ET LOCALE DANS LES CANTINES SCOLAIRES**
- **DES ÉPICERIES SOLIDAIRE DANS NOS QUARTIERS**
- **COMMENT Y ARRIVER ? EN CRÉANT UNE RÉGIE AGRICOLE**

ALIMENTATION

UNE NOURRITURE BIO ET LOCALE DANS LES CANTINES SCOLAIRES

Les enfants, quel que soit leur milieu d'origine, doivent pouvoir accéder à une alimentation de qualité. Nous ferons augmenter la part de nourriture bio et locale grâce à la mise en place d'une régie agricole, sur le modèle de Vannes ou Mouans-Sartoux.

DES ÉPICERIES SOLIDAIRE DANS NOS QUARTIERS

Ouvrons des épiceries ou des groupements d'achats solidaires dans les quartiers qui en sont dépourvus, en mettant à disposition des lieux, des ressources, des contacts, etc. Le principe est d'acheter en gros, à plusieurs foyers, des produits issus de l'agriculture biologique, qui sont alors bien moins chers et donc accessibles. Ces lieux pourraient être plus que de simples lieux de consommation : des lieux de cuisine en commun et de convivialité.

COMMENT Y ARRIVER ? EN CRÉANT UNE RÉGIE AGRICOLE

Nous proposons de créer une régie alimentaire qui préempte et achète des terres agricoles, les ouvrent à de jeunes agricultrices et a agriculteurs et facilitent les débouchés pour leur production : les cantines, les restaurations collectives, puis des groupements d'achats solidaires dans les quartiers nantais, d'abord dans les quartiers les plus défavorisés. La régie permet alors :

- de choisir le type d'agriculture que nous souhaitons favoriser, une agriculture biologique, respectueuse des personnes et de la nature ;
- de rendre accessible une nourriture de qualité ;
- de rééquilibrer les relations entre Nantes et la campagne environnante, en agissant pour dynamiser les territoires alentours ;
- de tendre vers l'autonomie alimentaire du pays nantais.

Ce ne serait pas une première : à Vannes ou encore à Mouans-Sartoux, la municipalité a déjà mis en place une régie alimentaire. Elles ont acheté des terres agricoles qui sont cultivées par un ou plusieurs maraîchers qu'elles ont salariés. À Mouans-Sartoux, la production obtenue alimente la cantine municipale et celle des fonctionnaires municipaux. La ville produit ainsi 300 repas par jour, intégralement bios et locaux. Par ailleurs, elle favorise une alimentation végétarienne par la culture de protéines végétales. En plus des bénéfices évidents pour les habitants et l'environnement, la ville offre un salaire stable et décent à plusieurs agriculteurs, loin au-dessus d'une situation française où la plupart peine à toucher l'équivalent du RSA.

L'accès à une nourriture saine et respectueuse de l'environnement comme des producteurs, est une exigence grandissante parmi les habitants. Peut-on s'inspirer de ces exemples pour créer un système alimentaire à plus grande échelle ? La cantine centrale de la ville de Nantes, exemplaire par ailleurs sur plusieurs points, produit plus de 15 000 repas par jour. Les 5 000 agents de Nantes Métropole, pourraient être, eux aussi, autant de bénéficiaires d'une cantine professionnelle alimentée par une régie municipale. De nombreuses autres débouchés existent, notamment concernant les populations les plus précaires qui accèdent très difficilement à une alimentation de qualité et rémunérant les producteurs au juste prix.

ÉNERGIE

Nous avons besoin d'énergie au quotidien, notamment pour nous chauffer, nous déplacer, mais l'accès à l'énergie est inégalitaire. Tandis que certains se retrouvent en situation de précarité énergétique et ont du mal à se chauffer, d'autres surconsomment.

Or notre consommation globale d'énergie est trop importante et il est urgent de la réduire, car il n'y a pas de solution miracle pour produire une énergie décarbonée.

Les énergies renouvelables participent à la réponse pour opérer la transition énergétique, mais l'engagement sur leur développement est insuffisant, localement et nationalement.

Quelques efforts sont faits à Nantes, notamment sur des projets symboliques comme l'installation de panneaux photovoltaïques sur le nouveau Marché d'Intérêt National, mais ils ne s'inscrivent pas dans une stratégie ambitieuse.

Nos propositions

UN FOURNISSEUR LOCAL ET UN INCUBATEUR CITOYEN COMME LEVIERS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Créer un fournisseur d'énergie locale et renouvelable
- Développer un incubateur de coopératives d'énergie citoyenne

AGIR POUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

- Financer la rénovation de 8000 logements par du tiers financement
- Développer une filière de rénovation et d'économie d'énergie

ÉNERGIE

UN FOURNISSEUR LOCAL ET UN INCUBATEUR CITOYEN COMME LEVIERS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

On n'arrête pas de nous parler de transition énergétique, sans vraiment s'en donner les moyens. À Nantes en commun, notre ambition est de faire cette transition ici et maintenant, et de se réapproprier l'énergie, la base du fonctionnement de notre économie.

Ce virage énergétique, nous sommes obligés de le faire ensemble de façon organisée pour y arriver. Alors, pour répondre collectivement à cet enjeu, nous voulons commencer par ce qui est le plus proche de nous, consommateurs, c'est-à-dire le fournisseur. Un fournisseur qui soit également producteur et acteur de la sobriete énergetique.

Le fournisseur c'est ce qui fait le lien entre les consommateurs et les producteurs d'énergie. Ce qui veut dire qu'à travers un fournisseur, nous pouvons décider d'où vient notre énergie, comment elle est produite et comment nous évitons de la consommer. C'est un moyen de reprendre la main sur l'énergie, de se réapproprier l'enjeu, ensemble. C'est aussi une réponse collective pour viser l'autonomie énergétique sur la métropole. En limitant notre consommation et en développant la production locale d'énergie renouvelable.

Créer un fournisseur d'énergie locale et renouvelable

Porté par Nantes Métropole, ce fournisseur investira dans des moyens de production renouvelable multi énergies (solaire, méthanisation, biomasse...), qui seront installés sur Nantes et sa région. Il pourra être choisi par les habitant.e.s de Nantes et sa région en alternative aux fournisseurs traditionnels. Les réseaux de distribution d'énergie seront les mêmes, seule la provenance de l'énergie changera.
Ce fournisseur proposera une tarification progressive de l'énergie pour garantir un kWh moins cher pour les personnes disposant de revenus faibles, tout en favorisant une consommation d'énergie raisonnable. Les bénéfices seront réinvestis dans des actions de sobriété énergétique.
Le fournisseur sera organisé sous forme de groupements par quartiers qui pourront faire le choix des investissements en production d'énergie renouvelable, qu'ils proviennent de la ville ou de fonds privés.
Ce fournisseur tirera partie de la vision sobre de la politique de la ville portée par Nantes en Commun.e.s. En favorisant la réhabilitation, le partage des usages et une meilleure utilisation des bâtiments, la consommation en énergie et en ressources sera naturellement diminuée. De plus, les fonds récupérés par le fournisseur d'énergie seront investis dans des projets d'isolation et de sobriété. 90 M€ seront investis sur la période du mandat pour produire l'équivalent de la consommation électrique résidentielle en énergie solaire.
Enfin, ce fournisseur favorisera l'adaptation aux changements climatiques en garantissant une production locale plus résiliente, qui permettra d'alimenter Nantes en énergie même en cas d'incidents liés au changement climatique.
Ce fournisseur, le Nantes Métropole Énergie, sera entièrement créé localement.

Développer un incubateur de coopératives d'énergie citoyenne

Les coopératives citoyennes permettent à des personnes de se regrouper pour investir ensemble dans des panneaux solaires. L'incubateur, qui s'appuie sur ce que fait Cowatt aujourd'hui, permettra de recenser les volontaires qui mettront à disposition des toitures pour les groupements citoyens. Il accompagnera la mise en place des panneaux sur les aspects techniques et administratifs. L'énergie produite pourra être achetée par le fournisseur local.

ÉNERGIE

AGIR POUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Financer la rénovation de 8000 logements par du tiers financement

La métropole propose d'être un tiers financeur, en priorité sur ses bâtiments puis sur les bâtiments les plus énergivores, et se rembourse sur les économies d'énergie, à travers son fournisseur d'énergie local. L'investissement pour la rénovation est porté par le fournisseur d'énergie, les économies d'énergie financent durant plusieurs années ce coût. Par ce biais, 8000 logements, en priorité les plus énergivores, seront rénovés par an. Cela représente 7% de la consommation d'énergie de Nantes métropole pour un investissement de 14 M€ par an (remboursés progressivement les années suivantes).

Développer une filière de rénovation et d'économie d'énergie

En parallèle, nous proposons de structurer et développer la filière de rénovation pour avoir des groupements d'artisans qui travaillent ensemble afin d'améliorer la qualité et une réelle sobriété du bâtiment (en collaboration avec les acteurs du territoire existants comme Echobat, CAPEB, FFB, espaces info énergie, défi énergie, ANAF, ADIL, opérateurs ANAH, CCAS).

Des équipes d'accompagnement aux économies d'énergie (via les espaces info énergie) à domicile seront également déployées, de façon à sensibiliser les citoyen.ne.s dans leur lieu de vie quotidien.

SÉCURITÉ & SÉRÉNITÉ

Oui, il y a un problème d'insécurité dans notre ville. Nantes grossit à un rythme effréné et le sentiment de vivre dans une ville à taille humaine s'éloigne. Il y a, à Nantes, de plus en plus de monde, de plus en plus de tensions sur l'espace public et de plus en plus d'inégalités. Nous vivons les mêmes conséquences que les autres métropoles françaises : croissance du nombre de vols, de fusillades et d'agressions.

Nous devons agir pour retrouver une ville sûre et sereine : **À court-terme** en assurant une **présence rassurante et préventive** : au quotidien dans tous les quartiers de Nantes et la nuit en centre-ville. **À long-terme**, en retissant du **lien social et des liens d'entraide et de solidarité** dans tous les quartiers de Nantes.

Nos propositions

- **RENFORCER UNE PRÉSENCE RASSURANTE SUR LE TERRAIN**
  - Avec une police municipale de proximité
  - Et des médiateurs dans nos quartiers
- **SE SENTIR EN SÉCURITÉ LA NUIT À NANTES**
  - Une maison de la nuit à Commerce
  - Les transports en commun gratuits après 20h
- **FAIRE DE NANTES UNE VILLE REFUGE POUR LES FEMMES**
  - Créer davantage d'hébergements d'urgence et d'insertion
  - Créer une halte de nuit en non-mixité pour les femmes à la rue
  - Constituer une équipe de policières municipales
  - Installer un centre d'accueil pour les auteurs de violence
  - Créer une plateforme pour les femmes victimes de violences en recherche d'emploi
  - Accompagner les femmes victimes de violence au travail
  - Former toutes les personnes travaillant dans le médico-social ou accueillant du public à la détection des violences subies
  - Créer une campagne de sensibilisation pour outiller chaque Nantais·e
- **RÉDUIRE LA VIOLENCE LIÉE À LA DROGUE**
  - Se positionner en faveur de la dépénalisation du cannabis
  - Accompagner les usagers de drogue et renforcer la réduction des risques
- **+ DE LIEN SOCIAL POUR MOINS D'INSÉCURITÉ**

SÉCURITÉ & SÉRÉNITÉ

RENFORCER UNE PRÉSENCE RASSURANTE SUR LE TERRAIN

Avec une police municipale de proximité

Nous avons besoin d'une présence rassurante, pas de cow-boys. Le rôle de la police municipale doit être de s'occuper des habitants au quotidien, de gérer les conflits et d'être le plus possible sur le terrain au service des gens.

Pour que cette présence soit effective, y compris la nuit, nous créerons **100 postes de policiers municipaux supplémentaires** spécifiquement formés à la médiation et à la lutte contre les discriminations. Ils ne seront pas armés et auront pour mission première d'apaiser les tensions, y compris les tensions qui sont nées entre les habitants et la police.

Coût : 7 millions €.

Et des médiateurs dans nos quartiers

Aujourd'hui, les médiateurs ont pour mission de résoudre et prévenir les conflits de voisinage. Cette mission est insuffisante. Notre objectif est que les gens se parlent, tissent des liens. Des 30 médiateurs travaillant actuellement pour la municipalité, nous porterons leur nombre à 110.

Demain, la mission des médiateurs sera de re-créer des liens entre les habitants, et entre les structures pour répondre aux besoins des habitants, de faire émerger des initiatives et des dynamiques collectives pour répondre à leurs propres besoins.

Nous porterons une attention particulière aux jeunes déscolarisés, afin de ne pas les laisser seuls, désœuvrés. Les médiateurs auront pour mission de travailler en partenariat avec les associations jeunesse sur le terrain pour accompagner ces jeunes.

SE SENTIR EN SÉCURITÉ LA NUIT À NANTES

Une maison de la nuit à Commerce

Création d'une maison de la nuit à Commerce avec une présence constante de professionnels et bénévoles. Ce sera un lieu de refuge pour toutes les personnes en situation d'insécurité.

Les transports en commun gratuits après 20h

Transports en commun gratuits toutes les nuits à partir de 20h pour plus de fréquentation et une réduction des tensions. Les contrôleurs seront réaffectés à un rôle de médiation et de prévention.

SÉCURITÉ & SÉRÉNITÉ

FAIRE DE NANTES UNE VILLE REFUGE POUR LES FEMMES

Le centre post-traumatique “Citad’elles” vient d’ouvrir ses portes à Nantes. Cet espace refuge accueillera des femmes victimes de violences. Nous saluons une telle initiative.
Nous devons agir partout pour lutter et prévenir les violences faites aux femmes, car toutes les femmes sont concernées. Nous sommes tou·te·s concerné·e·s.

Dans la rue, au travail ou à la maison, partout des femmes sont victimes de violences physiques ou psychologiques. 100% des femmes ont été harcelées dans les transports en commun. 86% des femmes disent avoir été harcelées dans la rue. Une femme sur 5 est confrontée à une situation de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle. 50 000 à 75 000 femmes sont violées chaque année et 74% des viols commis le sont par une personne connue de la victime (statistiques de la permanence téléphonique nationale viols femmes). Dans 25% des cas par un membre de leur famille. En 2019, 150 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint, ce sont 150 féminicides.

Si les violences touchent toutes les femmes, gardons en tête que selon certaines caractéristiques de notre identité, — notre origine, notre couleur de peau, notre classe sociale, le lieu où nous vivons, notre situation de handicap ou non… — nous sommes plus ou moins touchées de façon systématique. Ainsi 72% des femmes en situation de handicap ont été ou sont victimes de violences physiques, économiques ou psychologiques contre 36% des femmes valides.

Nous sommes tou·te·s concerné·e·s par les violences faites aux femmes. Faisons de Nantes une ville refuge en accueillant et en aidant les femmes victimes et en prévenant les violences, toutes et tous ensemble.

Créer davantage d’hébergements d’urgence et d’insertion

Parce que des femmes se retrouvent à la rue pour échapper à la violence de leur conjoint, et parce que beaucoup d’entre elles sont logées dans des chambres d’hôtel en attendant qu’une place se libère. Nous souhaitons utiliser des bâtiments vides appartenant à la ville afin de **créer de nouveaux hébergements d’urgence, ainsi que des hébergements d’insertion, de plus long terme, pour accueillir spécifiquement des femmes et des enfants victimes** de violences. Nous devons créer davantage d’appartements pouvant accueillir des familles nombreuses.

Créer une halte de nuit en non-mixité pour les femmes à la rue

Aujourd’hui les hébergements d’urgences en mixité sont évités par les femmes, car les agressions sexuelles y sont courantes. Elles ne sont souvent séparées des hommes que par un rideau. En moyenne, toutes les 8 heures, quelque part en France, une femme à la rue subit une agression sexuelle selon l’association Entourage.

Constituer une équipe de policières municipales

Nous proposons de recruter 100 policiers municipaux supplémentaires qui formeront un corps de médiatrices et médiateurs. Au sein de ce corps, sera constituée **une équipe de femmes qui travailleront spécifiquement auprès des femmes victimes de violences. Elles seront particulièrement réactives et spécifiquement formées : à répondre aux appels pour violences conjugales ou agressions sexuelles, et à se rendre sur place.** Cette équipe permettra également d’installer un cadre de confiance avec les personnes victimes, celles-ci pouvant se sentir en insécurité en présence de personnels masculins, d’autant plus s’ils ne sont pas formés.

SÉCURITÉ & SÉRÉNITÉ

Installer un centre d'accueil pour les auteurs de violence

Afin de ne pas laisser la justice punitive être la seule solution de traitement des auteurs de violences et ajouter d'autres outils afin d'agir contre les violences faites aux femmes. Ce centre proposerait un accompagnement individuel ou collectif par des psychologues et éducateurs afin de comprendre leur passage à l'acte violent et les conséquences. Cela est déjà expérimenté à Montréal dans le programme de traitement des hommes violents depuis 1982.

Créer une plateforme pour les femmes victimes de violences en recherche d'emploi

La maison de l'emploi de Rezé a mis en place un bureau recevant les femmes victimes de violences. Cela permet aux femmes de s'y rendre comme une autre personne chercheuse d'emploi, sans croiser d'autres femmes victimes de violence, sans se sentir stigmatisées. Créons, à Nantes également, un accueil proposant un accompagnement individuel et permettant de prendre le temps afin de comprendre la situation et le vécu des femmes et d'identifier les potentiels freins à leur réinsertion professionnelle (souvent l'accès au logement, à la santé, et des barrières psychologiques dues aux violences vécues).

Accompagner les femmes victimes de violence au travail

Créer à Citad'elles un espace dédié aux femmes victimes de violences au travail, avec un accès facilité, sans rendez-vous, à grande amplitude horaire, avec une ligne d'urgence multilingues**.** Être une femme expose davantage aux violences professionnelles, telles que le harcèlement et l'exploitation dans le cadre d'une activité rémunérée. Les personnes les plus précaires, dont les migrantes, y sont très souvent exposées. La maison de l'emploi de Rezé a mis en place un bureau recevant les femmes victimes de violences. Cela permet aux femmes de s'y rendre comme une autre personne chercheuse d'emploi, sans croiser d'autres femmes victimes de violence, sans se sentir stigmatisées. Créons, à Nantes également, un accueil proposant un accompagnement individuel et permettant de prendre le temps afin de comprendre la situation et le vécu des femmes et d'identifier les potentiels freins à leur réinsertion professionnelle (souvent l'accès au logement, à la santé, et des barrières psychologiques dues aux violences vécues).

Former toutes les personnes travaillant dans le médico-social ou accueillant du public à la détection des violences subies

En particulier les agents municipaux, mais aussi les agents de Pôle Emploi, de la CAF,... Aujourd'hui des associations comme Solidarité Femmes assurent ce type de formations. La même chose pourrait être faite pour le personnel médico-social afin de savoir repérer, écouter et orienter les femmes victimes de violence vers les bons acteurs du territoire.

L'accompagnement des enfants dont les mères subissent ou ont subi des violences est également indispensable et insuffisant aujourd'hui. Ils n'en sont pas directement victime, mais les dommages psychologiques engendrés restent très importants et doit être pris en charge par des équipes formées. Car de nombreux enfants finissent par reproduire les schémas en tant qu'auteur ou victime dans les années suivantes.

SÉCURITÉ & SÉRÉNITÉ

Créer une campagne de sensibilisation pour outiller chaque Nantais·e

Créer une campagne de sensibilisation publique (vidéos, affiches..) afin que chaque Nantaise et Nantais soit outillé·e pour savoir écouter, soutenir et orienter une femme victime de violence, que ce soit une collègue, une sœur, une amie. Savoir écouter, sans brusquer, une personne qui se confie, lui donner accès aux informations dont elle a besoin sans l'obliger à porter plainte immédiatement ou quitter son conjoint (chose souvent difficile à entendre dans le cas des violences conjugales), ça s'apprend.

RÉDUIRE LA VIOLENCE LIÉE À LA DROGUE

L'augmentation du nombre de fusillades est liée au trafic de drogue. Ce sont les quartiers populaires qui subissent ces violences et ces fusillades pour une marchandise consommée par une large part de la population, dans tous les milieux sociaux et quartiers de Nantes.

Se positionner en faveur de la dépénalisation du cannabis

Pour mettre fin au trafic, nous demanderons l'expérimentation de la dépénalisation du cannabis récréatif dans plusieurs villes de France, dont Nantes. Nous demanderons également l'expérimentation de l'auto-production de cannabis en petite quantité.

Accompagner les usagers de drogue et renforcer la réduction des risques

Nous voulons faire un état des lieux de la réduction des risques et de l'accompagnement aux personnes usagères de drogue sur le territoire. Quels sont les besoins locaux ? Comment y répondre ? Nous promouvons une action sur le terrain auprès des personnes et un accompagnement communautaire : partage de savoirs et savoir-faire (sur les produits et les modes de consommation) entre personnes concernées.

+ DE LIEN SOCIAL POUR MOINS D'INSÉCURITÉ

L'insécurité règne lorsque le lien social est distendu. C'est pour cette raison que nous voulons créer des lieux de convivialité dans tous les quartiers nantais, des cafés associatifs, des maisons de quartier gérées par les habitants, des lieux culturels de proximité,...

SANTÉ

Les déserts médicaux, ce n'est pas qu'à la campagne. Dans nos quartiers, et même en centre-ville, accéder à un médecin généraliste est de plus en plus difficile. Et pour les nouveaux arrivants, c'est souvent d'autant plus délicat que de nombreux médecins ne prennent plus de nouveaux patients. Pour aller consulter un spécialiste (gynécologue, dermatologue, ophtalmologiste par exemple) ce sont des mois et des mois d'attente.
Nous constatons également que le grand rêve de sécurité sociale et de reste à charge zéro est bien loin de la réalité. Souvent, pour les plus précaires, se soigner est un coût difficile à assumer. Bon nombre de Nantais renoncent aux soins, faute de pouvoir dépenser la somme qui leur reste à payer, ou de pouvoir s'offrir une mutuelle santé. Les dépassements d'honoraires sont un frein supplémentaire, et injuste, à l'accès au soin. Par ailleurs, notre système de soins est très efficace, mais il subit de plein fouet la vague néolibérale, en particulier à travers la diminution des remboursements et les pressions sur l'hôpital public.
À Nantes, le CHU est une porte d'entrée majeure pour l'accès à la santé, y compris pour les soins courants de nombre d'entre nous. Le projet de nouveau CHU, sur un lieu moins accessible que le centre-ville, et surtout avec moins de personnel et moins de lits, va compliquer encore notre accès aux soins.

Quelques chiffres clefs :
- 6 mois d'attente pour un dermatologue à Nantes ;
- 9 mois d'attente en pédopsychiatrie au CHU ;
- 70% des généralistes ne prennent plus de nouveaux patients (source : CHU, professionnels de santé).

Nos propositions

- **FACILITER L'ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUTES ET TOUS**
  - Développons un réseau de centres de santé pour l'accès à une médecine de proximité pluridisciplinaire
  - Créons un maillage plus important d'espaces d'hygiène publics
  - Redéployons le programme municipale Nantes Focus Santé du centre-ville vers les quartiers populaires
- **CONCERNANT LE FUTUR CHU**
  - Explorons d'autres alternatives comme celle d'un hôpital multi-sites avec un renforcement des moyens humains
- **ÉTUDIER LA CRÉATION D'UNE MUTUELLE MUNICIPALE**
- **ACCOMPAGNER, PRÉVENIR ET AGIR AVEC LES ACTEURS LOCAUX**
  - Accompagner les usagers de drogue et renforcer la réduction des risques
  - Intensifier les campagnes de prévention à la santé à destination des populations fragiles
  - Aider financièrement et matériellement les associations déjà en place ainsi que les initiatives à venir
- **POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN**
  - Réapproprions-nous notre quotidien

SANTÉ

FACILITER L'ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUTES ET TOUS

Développons un réseau de centres de santé pour l'accès à une médecine de proximité pluridisciplinaire

Ouvrons des centres de santé pour donner accès à une médecine de proximité pluridisciplinaire dans les zones où l'accès au soin est le plus compliqué. Ces centres, publics ou associatifs, seront financés principalement par la Sécurité sociale via les actes des praticiens, soutenus par la municipalité, et gérés par un conseil de gestion, associant les habitants usagers du centre, des associations de patients et des professionnels de santé.
Nous pourrons donc accéder à des soins près de chez nous, sans avoir à avancer de frais, et sans attendre des mois avant d'obtenir des rendez-vous.
En particulier, construisons un centre de santé pluridisciplinaire répondant aux besoins des étudiant·e·s , situé à proximité des universités.

Créons un maillage plus important d'espaces d'hygiène publics

Développons un maillage beaucoup plus important d'espaces d'hygiène publics dans la ville avec fontaine, toilettes, table à langer, douches...

Redéployons le programme municipale Nantes Focus Santé du centre-ville vers les quartiers populaires

À Nantes, le nouveau projet hospitalier va contribuer à mettre en danger la qualité du service public hospitalier. Le projet consiste à regrouper les différents sites de centres hospitaliers universitaires-CHU (soit 67 hectares) sur un seul de 10 hectares. Il vise, en cohérence avec les politiques néolibérales en action dans le domaine de la santé, à réorienter l'offre de soins dans une optique essentiellement comptable et à accentuer la politique d' "hôpital-entreprise". Cela entraînera la suppression d'environ 350 lits (sur 2600) et de 800 à 1 000 emplois sacrifiés pour une métropole qui ne cesse de grossir. Et ce, dans un hôpital déjà en difficulté d'accueil pour répondre à tous les besoins — les arrêts maladie ont doublé en 10 ans, les démissions et les demandes de disponibilité se succèdent, le compte épargne-temps des agents explose...

C'est un grand projet qui coûtera 1 milliard d'euros et qui souffre d'un déficit de démocratie, comme la plupart des grands projets nantais. Autre point contestable : la localisation du futur CHU, sur l'île de Nantes, en zone inondable et difficilement accessible.

Nous devons explorer d'autres alternatives, comme celle d'un hôpital multi-sites avec un renforcement des moyens humains permettant ainsi de répondre aux besoins de santé d'une population en constante augmentation.

Les centres de santé locaux et pluri-professionnels que nous voulons créer entretiendront des liens étroits avec l'hôpital public pour un vrai projet de santé sur la ville et la métropole.

ÉTUDIER LA CRÉATION D'UNE MUTUELLE MUNICIPALE

Pour permettre que les plus précaires vivant ou travaillant dans la commune aient un 100% santé, notamment sur le dentaire et les lunettes, sans qu'elle vienne en concurrence des structures déjà existantes. dans la ville avec fontaines, toilettes, tables à langer, douches à certains endroits.

SANTÉ

ACCOMPAGNER, PRÉVENIR ET AGIR AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Accompagner les usagers de drogue et renforcer la réduction des risques

Nous voulons faire un état des lieux de la réduction des risques et de l'accompagnement aux personnes usagères de drogue sur le territoire. Quels sont les besoins locaux ? Comment y répondre ? Nous promouvons une action sur le terrain auprès des personnes et un accompagnement communautaire : partage de savoirs et savoir-faire (sur les produits et les modes de consommation) entre personnes concernées.

Intensifier les campagnes de prévention à la santé à destination des populations fragiles

Qu'il s'agisse des vaccinations, des campagnes de dépistages, de la santé sexuelle etc.

Aider financièrement et matériellement les associations déjà en place ainsi que les initiatives à venir

POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN

Réapproprions-nous notre quotidien

Outre les soins lorsque nous sommes malades, nous devons agir pour vivre à Nantes et dans la métropole en bonne santé. Pour la santé de toutes et tous, nous voulons :

- 100% de bio et local dans nos cantines grâce à la régie agricole ;
- un accès à une alimentation saine dans tous les quartiers nantais, en priorité les plus modestes, grâce à la création d'épiceries solidaires ;
- une réduction de la place de la voiture en ville pour une meilleure qualité de l'air ;
- végétaliser la ville, conserver des espaces de respiration et de création dans la ville, à disposition des habitants ;
- faire la rénovation thermique et sonore de 8 000 logements par an, pour plus de bien être chez soi ;
- abandonner le projet d'expérimentation de la 5G à Nantes dont les impacts sur la santé sont de plus en plus controversés et que nous ne voulons pas être les cobayes d'une nouvelle technologie dont on peut se passer ;
- assurer une présence rassurante en centre-ville et dans nos quartiers pour vivre et se balader à Nantes en toute sérénité.

HANDICAP

Nous pouvons agir à l'échelle municipale pour améliorer la vie quotidienne des personnes porteuses d'un handicap et leur permettre de pouvoir agir en tant qu'habitant·e. D'abord, nous pouvons aller localement au-delà de la loi de 2005, pour faire en sorte que chacun·e bénéficie d'un environnement urbain accessible. Nous portons également l'idée que toute proposition, tout projet doit se faire avec les habitant·e·s, et la question du « handicap » doit être prise en compte dans tous les thèmes.

Nos propositions

- **Bénéficier d'un environnement urbain accessible**
  - Avoir des documents et informations accessibles
  - Pouvoir accéder à ses droits
  - Rendre l'environnement accessible
- **Pouvoir agir : une démarche inclusive renforcée**
  - Des professionnels formés dans les écoles et les lieux de loisirs
  - Accompagner sur l'emploi
  - Soutenir les pratiques des loisirs adaptées et/ou en mixité
- **Reconnaître l'expertise d'usage des personnes concernées**
  - Faire des aménagements et prendre des décisions par les gens concernés et non pour eux
  - Participer par les assemblées de quartier

HANDICAP

BÉNÉFICIER D'UN ENVIRONNEMENT URBAIN ACCESSIBLE

L'accessibilité c'est le bâti, les logements mais aussi les droits citoyens, l'administration, l'école, le sport, la culture, le déplacement, etc. Une politique de la ville qui défende une accessibilité universelle doit prendre en compte toutes les sphères de la vie des habitant·e·s.
Cela nécessite une volonté triple :

- Rendre les documents et les informations accessibles
- Permettre l'accès aux droits
- Renforcer des actions sur le bâti

Avoir des documents et informations accessibles

Lire un document administratif, trouver un lien pour faire une déclaration en ligne, se repérer sur un site pour l'horaire d'un spectacle... autant de défi lorsqu'on a une difficulté pour lire, pour voir, ou une certaine lenteur. Nous avons tous un jour été « déconnecté » car nous n'avons pas eu le temps de cliquer au bon endroit.

- Avoir des **documents accessibles** et faciles à lire, faciles à comprendre dans tous les lieux accueillant du public
- **Former les professionnels** de tous ces services (centres sociaux, administrations mais aussi bibliothèques) à l'accueil de personnes différentes, avec des supports de communication adaptés (fondement de la langue des signes, pictogrammes...). Cette formation pourra s'appuyer sur les connaissances des professionnels des établissements médico-sociaux dans une démarche de travail en réseau.

Pouvoir accéder à ses droits

- **Former les professionnels aux différents droits existants**, construire du lien entre tous les dispositifs existants.
- **Augmenter le nombre d'agents de proximité dans chaque quartier vécu** (s'appuyer sur le développement de maison de quartiers)
- **Mettre à disposition dans chaque lieu un ordinateur connecté,** avec les adaptations d'accès handicap, et une personne formée pour aider à l'utilisation.
- **Permettre un accès à la santé** et au parcours de soins par des centres de santé accessibles, des professionnels formés et vigilant sur le consentement éclairé.
- **Développer des centres de maintien à domicile.**

Rendre l'environnement accessible

L'accessibilité est une aide pour tous, la penser dès la conception est un gain écologique, économique et de temps.

- Poser l'importance de **l'accessibilité universelle** au centre de tout projet ;
- **Renforcer l'accessibilité des transports** et travailler avec le département et la région pour permettre un accès à tout le territoire (aller à la mer, en balade ...)
- **Avoir des cheminements** prenant en compte les déplacement des personnes à mobilité réduite (attention aux trottoirs en pentes).
- Soutenir les projets **d'habitats partagés**.
- **Évaluer l'accessibilité des commerces** et aider à la mise aux normes (en faisant notamment connaitre les aides possibles).
- Poursuivre le **plan d'accessibilité des bâtiments** recevant du public au minimum à la hauteur de ce qui a été engagé par la municipalité précédente.

HANDICAP

POUVOIR AGIR : UNE DÉMARCHE INCLUSIVE RENFORCÉE

L'inclusion n'est pas un objectif en soi, la démarche inclusive sous-tend l'importance de laisser à chacun et chacune de trouver sa place dans la société.

Chacun et chacune doit pouvoir agir quelles que soient ses capacités et compétences.
Le service public (dans la continuité de la loi de 2005) doit permettre cette inclusion en compensant les difficultés à partir des besoins repérés.

- Mettre des professionnels formés pour soutenir les besoins des personnes dans des lieux comme l'accueil périscolaire.
- Accompagner et former (par exemple par des partenariats avec des associations existantes) les personnes en lien avec du public (éducateurs sportifs, animateurs socio-culturels ...)
- Soutenir les projets en mixité.
- Porter la question de l'emploi adapté
- Soutenir les pratiques culturelles et sportives adaptées
- Retisser le lien social

Des professionnels formés dans les écoles et les lieux de loisirs

Si l'attribution d'aide à la vie scolaire ne relève pas de la municipalité, elle peut agir pour former et renforcer le personnel municipal lorsqu'un enfant à besoins particuliers est présent.

- **Former le personnel périscolaire** et de la ville dans l'accueil des enfants à besoins particuliers, travailler sur l'occupation des lieux selon les besoins (salle calme pour certains enfants, vraie infirmerie pour ceux qui ont des soins ..).
- **Accompagner et former** (par exemple par des **partenariats** avec des associations existantes) les personnes en lien avec du public (éducateurs sportifs, animateurs socio-culturels ...)

Accompagner sur l'emploi

Les dispositifs existants ne sont pas toujours connus des personnes en situation de handicap.

La municipalité doit inciter à l'emploi des personnes en situation de handicap.

- Développer les supports d'accès aux **dispositifs pour l'emploi** (lien avec la MDPH)
- **Soutenir l'embauche de personnes en situation de handicap dans** les structures ayant une délégation de service.
- Faire **appel à des établissements** d'aide par le travail.

HANDICAP

Soutenir les pratiques des loisirs adaptées et/ou en mixité

Une activité pour des personnes en situation de handicap peut demander des conditions différentes (isolation de la salle, taille, mais aussi horaires).

Les activités en mixité demandent des personnes formées à l'accueil, un travail avec le réseau de professionnel de terrain.

- Permettre une meilleure connaissance et une plus grande **pratique du sport adapté** dès la **maternelle** en soutenant également des pratiques en **mixité**. (exemple : le baskin)
- Soutenir des **pratiques culturelles adaptées** (Musique adaptée, danse, activités créatives) en donnant un accès dans les différents lieux de la ville, notamment par les **maisons de quartiers** (actuellement les lieux sont insuffisants).
- Permettre le développement de projets type **groupe d'entraide mutuel (GEM).**

RECONNAÎTRE L'EXPERTISE D'USAGE DES PERSONNES CONCERNÉES

Qui mieux que moi-même sait ce dont j'ai le plus besoin ?

À partir de ce postulat Nantes en Commun propose comme principale proposition de mettre au cœur de toutes décision les assemblées de quartiers. Ces assemblées, avec un vrai pouvoir décisionnel, pourront faire des choix sur les aménagements et les priorités sur le quartier « vécu ».

- Permettre un partage des besoins et faire des propositions par les assemblées de quartier.
- Reconnaître l'expertise des personnes en sollicitant des « experts » sur chaque dossier de la ville.

Faire des aménagements et prendre des décisions par les gens concernés et non pour eux

- Renforcement de la **commission communale d'accessibilité** avec les personnes en situation de handicap premiers acteurs du fonctionnement de la commission.
- Tout **nouveau projet d'aménagement,** qu'il soit culturel, habitat, transport, éducation, etc, sera préalablement soumis à un collectif de personnes « **usagers experts** ».

Participer par les assemblées de quartier

Nantes en Commun mettra en place des assemblées de quartier afin que chacun et chacune puisse participer à la vie commune et être force de proposition et de décision sur les aménagements que le concerne.

- Dans chaque quartier, l'assemblée de quartier permettra de **penser la vie du quartier avec les gens qui le vivent.**
- **La ville veillera** à ce que les personnes en situation de handicap y participent activement et **accompagnera les supports si cela est nécessaire** (traduction des documents en FLFC, information des participants sur la question des différences ...).

URBANISME

L'enjeu principal pour nous est de fabriquer la ville ensemble et d'en prendre soin, tout autant que l'on prend soin de ses habitantes et habitants, de sa (bio)diversité et de sa singularité.
Nous voulons sortir du modèle obsolète et délétère de la métropolisation pour faire de Nantes la ville de l'écologie populaire : une ville faite par et pour ses habitants.

Nos propositions

- **ÉCRIRE UNE AUTRE HISTOIRE**
- **FAIRE RESPIRER LA VILLE**
  - Stop à l'urbanisation à outrance, préservons les terres agricoles
  - Moratoire sur les grands projets
- **POUR UNE VILLE APPROPRIABLE ET CONVIVIALE**
  - Une place piétonne au cœur de chaque quartier vécu
  - Pouvoir s'approprier les espaces publics
  - Développer des lieux de convivialité
  - Veiller à la présence des services nécessaires du quotidien

URBANISME

ÉCRIRE UNE AUTRE HISTOIRE

La majorité sortante suit un modèle, celui de la métropolisation à outrance. Cette métropolisation est une fabrique à inégalités, qui ne fait qu'aggraver les crises sociales, écologiques et démocratiques.

Nous voulons rompre avec cette métropolisation et faire de Nantes l'avant-garde d'un autre modèle de ville, la ville de l'écologie populaire.

Alors que la métropolisation repose sur la compétition entre les villes et l'attractivité, le modèle que nous prônons repose sur la solidarité entre les territoires (en particulier entre la ville et la campagne) et l'autonomie locale.

Plutôt qu'une compétition acharnée qui consiste à attirer des entreprises et des personnes pour grossir et croître à tout prix aux dépens des autres villes qui se vident et des habitants actuels, nous voulons créer un réseau de villes travaillant ensemble, main dans la main.

Plutôt qu'une métropole qui concentre toutes les richesses et les pouvoirs, et qui s'impose face aux autres territoires qui deviennent alors servants, nous voulons un réseau qui permette de décentraliser, déconcentrer les emplois, l'habitat, les transports, les services, etc.

FAIRE RESPIRER LA VILLE

Stop à l'urbanisation à outrance, préservons les terres agricoles

Préservons les terres agricoles de la métropole pour développer une agriculture biologique et locale, et tendons vers la zéro artificialisation des terres. Nous imposerons dans la réglementation locale la "zéro artificialisation nette". Si on artificialise, on doit compenser, en re-végétalisant des espaces.

Faisons respirer la ville en préservant et en aménageant des espaces végétalisés libres, des jardins partagés, des îlots de fraîcheur pour faire baisser la température de la ville l'été, améliorer la qualité de l'air et la vie pour toutes et tous.

Nous nous engageons, dès le lendemain de notre prise de fonction, à faire un inventaire de tous les espaces publics et bâtis mis à disposition des habitants pour qu'ils se les réapproprient et développent des projets pour la vie du quartier.

Moratoire sur les grands projets

Remettons à plat les grands projets, qui bien souvent sont pensés et mis en œuvre de façon peu démocratique, pour les repenser, évaluer nos besoins et leur impact social et écologique

POUR UNE VILLE APPROPRIABLE ET CONVIVIALE

Une place piétonne au cœur de chaque quartier vécu

Pour (re)mettre de la vie dans tous les quartiers nantais, aménageons des places sans voiture qui puissent être des lieux de rencontres, des espaces publics appropriables qui accueillent plusieurs usages (des bancs, des commerces, des jardins, des espaces d'expression libre, des kiosques...).

.

URBANISME

Pouvoir s’approprier les espaces publics

Laisser la possibilité aux habitants de pouvoir réaménager une place, construire et installer du mobilier urbain, notamment à travers les Assemblées de quartier.

Développer des lieux de convivialité

Nous voulons encourager et faciliter l’émergence de lieux de convivialité dans tous les quartiers vécus de Nantes. L’enjeu est de recréer du lien social et de la solidarité à travers une vie de quartier. Faisons des maisons de quartier des maisons de vie et multiplions-les :

- Possibilité de cuisiner, d’organiser des repas, de venir discuter, mais aussi de bricoler (mutualisation d’outils) etc.
- En faire le lieu d’accueil de syndicats de la vie quotidienne et de l’écologie populaire : aider les habitant·e·s dans leurs démarches et initiatives (isolation bâtiment, problèmes avec bailleurs...).
- En faire des communs : ce sont les habitant·e·s qui décident en assemblée de ce qu’ils et elles veulent faire dans la maison de quartier.

Veiller à la présence des services nécessaires du quotidien

Faisons en sorte que chaque zone résidentielle offrent un accès à des services de proximité pour tou·te·s. La politique de densification de l’habitat dans l’agglomération vise à éviter l’étalement urbain. Ceci dit, des quartiers se développement sans les services publics, les lieux de convivialité et les commerces qui permettent un bien-vivre pour les habitant.e.s.

ÉCONOMIE

Nous sommes de plus en plus nombreux à penser que la course effrénée derrière une croissance infinie dans un monde aux ressources limitées est vaine. Tout aussi vaine que l'hyper-métropolisation et la concurrence auxquelles se livrent les métropoles et qui conduit in fine à la disparition des espaces verts et à l'exclusion des plus pauvres des centre-villes.
Malgré les beaux discours dans lesquels la majorité se targue de l'attractivité de la ville, les chiffres montrent que nous sommes dans un système à deux vitesses. Une hyper-métropolisation au bénéfice des catégories socio-professionnelles supérieures, et des quartiers populaires qui se paupérisent un peu plus chaque année.
Les zones les plus fragiles de Loire-Atlantique sont Dervallières-Chézine, Pin Sec, Malakoff et La Bottière, où la situation économique et sociale s'est dégradée entre 2006 et 2016, où le chômage augmente davantage qu'ailleurs. À Dervallières-Chézine 42 % des actifs sont au chômage, dont la moitié depuis plus d'un an. Pire, 70% des jeunes des 15 quartiers prioritaires de la ville vivent dans des familles sous le seuil de pauvreté. Et malgré le fait que nous soyons le chef lieu du deuxième département le moins fragile de France, et le 16e plus riche de France, les quartiers prioritaires de la ville ont des taux de pauvreté équivalent au département de Seine-Saint-Denis.
Ces contrastes montrent que le modèle suivi par la majorité est délétère et qu'il faut en changer.
Autre phénomène qui incite à remettre en question les choix passés : les mobilisations de ces derniers mois, notamment de la jeunesse, pour le climat et les volontés désormais affirmées de refuser des emplois écologiquement néfastes ou dénués de sens changent progressivement le paysage de l'emploi du bassin nantais.
Nous voulons orienter l'énergie et les talents nantais vers une transition écologique, une transition pour toutes et tous, qui ne laissent pas sur le banc une partie de la population, en particulier les plus précaires.

Nos propositions

- **RÉORIENTER LES POLITIQUES D'ATTRACTIVITÉ**
- **ÉVALUER LES BESOINS DU TERRITOIRE ET MENER LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DE LA VILLE**
  - Amorcer une filière d'éco-rénovation et d'éco-construction
  - Créer une régie alimentaire
  - Construire un réseau de centres de santé
  - Encourager les ateliers de réparation de vélos
- **STRUCTURER DES ÉCONOMIES DE QUARTIER AVEC DES ATELIERS COMMUNAUX**
- **AGIR POUR L'ÉGALITÉ DANS LES QUARTIERS POPULAIRES**
  - L'emploi dans les quartiers populaires
  - Une attention particulière aux jeunes
- **RÉSISTER AUX POLITIQUES NÉOLIBÉRALES**
  - Empêcher la construction de toute nouvelle grande surface.
  - Introduire des critères pour la création d'emplois locaux dans tous les appels d'offres.
  - Refuser l'ouverture des zones commerciales le dimanche
  - Réduire la place de la publicité dans la ville
- **EXPÉRIMENTER DES MODÈLES D'AVENIR**
  - Donner la possibilité aux agents de passer à un temps partiel associatif
  - Expérimenter un revenu de base via l'Europe

ÉCONOMIE

RÉORIENTER LES POLITIQUES D'ATTRACTIVITÉ

Plutôt qu'une compétition acharnée qui consiste à attirer des entreprises et des personnes pour grossir et croître à tout prix aux dépens des autres villes qui se vident, nous voulons créer un réseau de villes travaillant ensemble, main dans la main.

Ce réseau de villes permettra de décentraliser, déconcentrer les emplois, l'habitat, les transports en commun et les services.

Comment faire ?

- Arrêter la concurrence entre Rennes, Nantes et Angers, et opter pour plus de coopérations. Nous plaiderons notamment pour une meilleure liaison ferroviaire entre Nantes et Rennes.

Les trajets Nantes-Rennes en train symbolisent l'absurdité de la compétition entre les villes et leur effet néfaste sur les habitants : les trajets se font plutôt en voiture, donc plus polluants ; le sud de l'Île-et-Vilaine et le nord de Loire-Atlantique sont des victimes collatérales de cette compétition.

- Réorienter les politiques d'attractivité et de développement économique vers l'autonomie du territoire et la transition écologique et sociale, puis vers la mise en réseau des villes

Demain, les équipes de l'Agence Développement Nantes Saint-Nazaire et du service développement économique changeront de mission : plutôt que d'essayer d'attirer toujours plus d'entreprises, elles évalueront les besoins du territoire en termes de transition. L'enjeu sera ensuite d'encourager le développement de réponses à ces besoins (entreprises, associations, services publics...).

Ces équipes auront une autre mission : aider les autres villes moyennes du territoire à structurer des économiques locales. Nous mettrons l'ingénierie économique de la métropole au service des autres villes qui ont été victimes de la métropolisation, de la concentration des activités dans la métropole nantaise.

ÉVALUER LES BESOINS DU TERRITOIRE ET MENER LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DE LA VILLE

Recentrons l'économie vers la réponse à nos besoins essentiels. Pour cela nous devons les évaluer et soutenir des projets qui répondent. Nous devons également soutenir les filières nécessaires pour la transformation écologique de la ville, en privilégiant la relocalisation de l'économie et des emplois qui ont du sens.
Parmi ces besoins essentiels : le logement, l'alimentation, l'énergie, les déplacements. Pour chacun de ces besoins, nous proposons de créer des leviers pour organiser une production locale, respectueuse de l'environnement et des travailleurs, et qui donne une large place à l'auto-organisation des habitants.

Amorcer une filière d'éco-rénovation et d'éco-construction

Nous devons soutenir cette filière pour privilégier la rénovation sur la destruction et renconstruction, et agir contre la précarité énergétique, en rénovant en premier lieu les bâtiments les moins bien isolés. Pour cela, utilisons le levier de la commande publique, en investissant dans la formation et en organisant un circuit d'approvisionnement.

Créer une régie alimentaire

Créons une régie qui préempte et achète des terres agricoles, les ouvre à de jeunes agricultrices et agriculteurs et facilitent les débouchés pour leur production (les cantines, les restaurations collectives, puis des groupements d'achats solidaires dans les quartiers nantais, d'abord dans les quartiers les plus défavorisés).

ÉCONOMIE

Construire un réseau de centres de santé

pour donner accès à une médecine de proximité pluridisciplinaire dans les zones où l'accès au soin est le plus compliqué. Ces centres, publics ou associatifs, seront financés principalement par la Sécurité Sociale via les actes des praticiens, soutenus par la municipalité, et gérés par un conseil de gestion, associant les habitants usagers du centre, des associations de patients et des professionnels de santé.

Encourager les ateliers de réparation de vélos

Permettre l'installation d'atelier d'auto-réparation dans tous les micro-quartiers de Nantes sur le modèle de l'atelier de Chantenay, Place au vélo ou encore Vélocampus. Dans une démarche conviviale, ces ateliers permettent aux usagers de s'approprier la mécanique du vélo grâce à l'aide des animateurs présents. Il est également possible d'y construire son propre vélo à très bas coûts.

STRUCTURER DES ÉCONOMIES DE QUARTIER AVEC DES ATELIERS COMMUNAUX

Dans chaque quartier, ouvrir un lieu appropriable par les habitants pour structurer une économie de quartier qui réponde à nos besoins réels, et favorise nos initiatives.

Un atelier communal est un centre d'activité locale situé dans chaque quartier où :

- On forme aux métiers de la transformation écologique ;
- On a accès à des ateliers d'auto-production avec des espaces et des outils collectifs (menuiserie, bricolage, fablab,...) ;
- On peut travailler sur place, monter des projets ;
- On est accompagné pour lancer son activité et sur des formes économiques ESS ;
- On peut y chercher un emploi : démarches de pairs à pairs qui ont prouvé leur efficacité (notamment avec COJOB) et via la mission locale qui y sera intégrée ;
- On peut venir y boire un café ou passer un moment agréable dans un lieu vivant.

Nous ouvrirons 3 ateliers communaux dans la première partie du mandat : à Nantes nord, aux Dervallières et dans le centre de Nantes. Objectif : des ateliers communaux dans tous les quartiers à terme.

AGIR POUR L'ÉGALITÉ DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

L'emploi dans les quartiers populaires

- Contraindre les grandes entreprises qui s'installent dans les quartiers populaires à recruter sans discrimination, et à recruter à des postes à responsabilités (égales compétences) des jeunes issus de ces quartiers ou des alentours.
- Participation de la ville à l'accompagnement social et juridique aux personnes victimes de discriminations.
- Clauses emplois locaux, clauses sociales et embauche locale.

ÉCONOMIE

Une attention particulière aux jeunes

- Créer un service d'aide aux collégiens pour trouver un stage d'observation dans les services municipaux ou paramunicipaux et les services satellites ;
- Attention particulière aux jeunes vivant dans des familles sous le seuil de pauvreté ;
- Lutter contre l'isolement des jeunes déscolarisés en s'appuyant sur les associations jeunesses déjà présentes sur le terrain et en augmentant le nombre de médiatrices et médiateurs dans les quartiers ;
- Faire en sorte que les agents municipaux, notamment les équipes de quartier, soit davantage sur le terrain, au contact des habitant·e·s pour anticiper leurs besoins, les aider dans les démarches et leur apporter des solutions sociales (rappelons que la part de familles monoparentales et en situation de pauvreté est particulièrement importante dans les quartiers populaires) ;
- Permettre plus de vie dans les quartiers, avec des lieux de convivialité, qui pourront accueillir notamment les jeunes et des activités qui leur seront dédiés, afin qu'ils s'émancipent.

RÉSISTER AUX POLITIQUES NÉOLIBÉRALES

Empêcher la construction de toute nouvelle grande surface

En refusant les permis de construire et modifier le plan local d'urbanisme.

Introduire des critères pour la création d'emplois locaux dans tous les appels d'offres

Refuser l'ouverture des zones commerciales le dimanche

Réduire la place de la publicité dans la ville

EXPÉRIMENTER DES MODÈLES D'AVENIR

Donner la possibilité aux agents de passer à un temps partiel associatif

Expérimentons ce modèle : permettre aux agents de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole de passer à 4/5ème s'ils le souhaitent. Leur rémunération sera inchangée pour ceux et celles qui s'engagent une journée par semaine pour une association ou structure d'intérêt général du territoire, à travers une mise à disposition contractuelle. Une structure à créer pilotera ces mises à disposition via des mises en relation qualitatives.

Pour ceux et celles qui ne souhaitent pas se mettre à disposition du territoire, leur rémunération sera celle prévue par le code du travail

ÉCONOMIE

Expérimenter un revenu de base via l'Europe

Sur le même modèle que Barcelone en commun, nous lancerons une expérimentation d'un revenu de base décent, soutenue par des fonds européens, pour expérimenter un nouveau modèle de société. Une commission composée d'habitant·e·s réfléchira aux paramètres : sur quelle zone géographique (un quartier ? une commune ? sur quels critères choisir ?), revenu en euro exclusivement ? ou bien en monnaie locale en partie ? ou bien en service public en partie ?

SOLIDARITÉ

Nous voulons une ville solidaire, c'est à dire une ville où chacune et chacun peut trouver sa place. Tout le monde, et surtout les plus précaires, celles et ceux dont la situation les rend vulnérables et impacte leur capacité d'agir.
Ce but posé, la question est celle des moyens.
Nous travaillons de manière transversale sur de nombreuses thématiques. Les propositions mettent au centre l'accès pour tous et toutes aux conditions matérielles d'existence nécessaires à une vie digne : alimentation, logement, énergie, etc.
Mais nous pensons important de réfléchir plus spécifiquement sur les populations les plus touchées par les situations de précarité. Au cours de notre enquête, nous avons tenté de décrypter les différents modes d'interventions de la municipalité pour identifier nos possibilités d'actions. De très nombreuses associations font un travail important pour aider les populations touchées par la précarité : sans-abris, travailleurs précaire, Roms, travailleuses du sexe, personnes âgées isolées et pleins d'autres. Nous devons en premier lieu soutenir leurs actions vitales pour de très nombreuses personnes.
La municipalité possède une action propre notamment via les Maisons de Quartiers, les Centres Communaux d'Action Sociale et les Centres Socio-Culturels. Les objectifs de ces lieux sont pluriels. Cela va de la facilitation de l'accès aux droits des personnes via des conseillers et l'accès à des assistantes sociales jusqu'à l'organisation de la vie de quartier en accompagnant les personnes souhaitant lancer des projets associatifs.

Nos propositions

- **LA SOLIDARITÉ POUR TOUTES ET TOUS**
  - Développons des réponses de proximité dans chaque quartier
  - Luttons contre la fracture numérique
  - Répartissons mieux les aides
  - Soutenons l'émergence de lieux de convivialité publics
  - Augmenter le nombre de places dans les crèches municipales
- **UN TOIT POUR TOUTES ET TOUS**
  - Réquisitionnons les bâtiments publics vides pour héberger les personnes à la rue
  - Votons un arrêté anti-expulsion sans relogement
  - Soutenons les associations déjà sur le terrain
  - Offrons des solutions de relogement aux habitants des bidonvilles sans sélection des familles
  - Aidons les associations qui mènent les politiques sociales
  - Soutenons l'implantation d'initiatives comme TAPAJ
- **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : FAIRE DE NANTES UNE VILLE REFUGE**
  - Créons davantage d'hébergements d'urgence et d'insertion
  - Créons une halte de nuit en non-mixité pour les femmes vivant dans la rue
  - Constituons une équipe de policières municipales
  - Créons une maison de la nuit à Commerce, un nouveau lieu refuge
  - Créons une plateforme pour les femmes victimes de violences en recherche d'emploi
  - Accompagnons les victimes de violences au travail
- **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : PRÉVENIR ET MIEUX OUTILLER LES NANTAIS·ES**
  - Développons un observatoire nantais des violences sexistes
  - Soutenons les collectifs et associations qui accompagnent les personnes travailleuses du sexe
  - Soutenons les associations qui aident les femmes victimes de violences et stoppons leur mise en concurrence
  - Formons toutes les personnes travaillant dans le médico-social, ou accueillant du public, à la détection des violences
  - Créons une campagne de sensibilisation pour outiller chaque Nantais·e

SOLIDARITÉ

LA SOLIDARITÉ POUR TOUTES ET TOUS

Développons des réponses de proximité dans chaque quartier

- Un professionnel par quartier qui peut aider à faire l'évaluation des besoins, avec la population. Connaître les gens qui ont des besoins et les amener à faire des demandes ;
- Lieu sur chaque quartier permettant l'accès aux droits pour les personnes vulnérables : développer l'utilisation des lieux existants comme les maisons de quartier, prévoir de nouveaux lieux dans les quartiers très étendus ;
- Dimension généraliste et multiplicité des professionnels au sein d'un même équipement pour garantir un accueil et une orientation des habitant·e·s, notamment des plus précaires ;
- Aide administrative ;
- Aide financière ;
- Aide pour une place d'urgence (crèche, foyer logement, hébergement).

Luttons contre la fracture numérique

- Avoir accès à une connexion informatique à proximité, pour chacun, avec une aide humaine si besoin.
- Limiter au maximum les démarches administratives uniquement réalisables en ligne.

Répartissons mieux les aides

- Faire l'état des lieux de toutes les aides possibles (contrat ville, aide CAF, aides régions et départements, aide alimentaire, chèque énergie...)
- Décider avec les habitant·e·s des priorités et de leur mise en œuvre

Soutenons l'émergence de lieux de convivialité publics

Qui soient adaptés pour les personnes âgées. Dans le but de les aider à pouvoir rester habiter chez elles, nous pouvons redonner sa place au service public d'aide à domicile. Ce service, aujourd'hui, se privatise de plus en plus, et devient inaccessible aux plus pauvres.

Augmenter le nombre de places dans les crèches municipales

En complément de places en crèches associatives ou micro crèches

- 200 places supplémentaires sur le mandat soit 5 lieux à construire pour 40 enfants ;
- Renforcer l'accueil d'urgence ;
- Places gardées en attente pour répondre aux urgences ;
- Gratuité d'accès aux multi-accueils pour les bas revenus.

SOLIDARITÉ

UN TOIT POUR TOUTES ET TOUS

Réquisitionnons les bâtiments publics vides pour héberger les personnes à la rue

De nombreuses personnes n'ont aujourd'hui encore pas de solution pour dormir à l'abri chaque nuit : personnes en grande exclusion, demandeurs et demandeuses d'asiles.

Il y a de nombreuses associations très compétentes pour permettre l'accompagnement et l'organisation de lieux de vies pour les personnes qui ont besoin d'hébergement. La Mairie pourrait donc mettre à disposition des associations, des bâtiments ou terrains qu'elle possède afin de créer des lieux auto-gérés et permettre la mise à l'abris de toutes les personnes qui en ont besoin.

Votons un arrêté anti-expulsion sans relogement

Sur l'exemple de ce que proposait Grenoble et Aubière, poussées par les associations militantes pour le droit au logement. Cet arrêté permettra, même hors trêve hivernale, de ne pas remettre à la rue des personnes tant qu'elles ne sont pas relogées ailleurs.

Soutenons les associations déjà sur le terrain

Ainsi que celles qui souhaiteraient se lancer afin de créer plus de lieux d'accueil de jour et de nuit, notamment en non-mixité pour les femmes sans-abris. Car la demande est forte face aux multiples violences que vivent les femmes dans la rue.

Offrons des solutions de relogement aux habitants des bidonvilles sans sélection des familles

Aidons les associations qui mènent les politiques sociales

Nous pouvons mettre en place les moyens matériels nécessaires afin que les associations et initiatives citoyennes qui font la même choses, par exemple des maraudes pour les personnes à la rue, de se rencontrer et se coordonner, partager leurs manières de faire, leur planning, etc..

De la même manière, nous pouvons soutenir l'émergence de table ronde avec les personnes concernées par les hébergements d'urgences, les usager·e·s, les institutions, les associations, les organisations syndicales et les habitant·e·s.

Soutenons l'implantation d'initiatives comme TAPAJ

Un projet qui a débuté au Québec puis à Bordeaux et qui permet à des jeunes usagers de drogues de moins de 25 ans, n'ayant pas droit au RSA, de bénéficier d'un dispositif "premières heures de travail". La proposition qui leur est faite est de commencer par travailler 3h par semaine et d'augmenter progressivement en fonction des envies de chaque personnes et d'être payés en espèces à la fin de chaque journée. A Bordeaux 45 % des jeunes ont pu trouver une sortie professionnelle positive à l'issue du programme, ce qui correspond à un résultat très supérieur à de nombreux dispositifs d'insertion classiques.

SOLIDARITÉ

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : FAIRE DE NANTES UNE VILLE REFUGE

Le centre post-traumatique “Citad’elles” vient d’ouvrir ses portes à Nantes. Cet espace refuge accueillera des femmes victimes de violences. Nous saluons une telle initiative.

Nous devons agir partout pour lutter et prévenir les violences faites aux femmes, car toutes les femmes sont concernées. Nous sommes tou·te·s concerné·e·s.

Dans la rue, au travail ou à la maison, partout des femmes sont victimes de violences physiques ou psychologiques. 100% des femmes ont été harcelées dans les transports en commun. 86% des femmes disent avoir été harcelées dans la rue. Une femme sur 5 est confrontée à une situation de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle. 50 000 à 75 000 femmes sont violées chaque année et 74% des viols commis le sont par une personne connue de la victime (statistiques de la permanence téléphonique nationale Viols Femmes). Dans 25% des cas par un membre de leur famille. En 2019, 149 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint, ce sont 149 féminicides.

Si les violences touchent toutes les femmes, gardons en tête que selon certaines caractéristiques de notre identité, (notre origine, notre couleur de peau, notre classe sociale, le lieu où nous vivons, notre situation de handicap ou non…) nous sommes plus ou moins touchées de façon systématique. Ainsi 72% des femmes en situation de handicap ont-elles été ou sont victimes de violences physiques, économiques ou psychologiques contre 36% des femmes valides.

Nous sommes tou·te·s concerné·e·s par les violences faites aux femmes. Faisons de Nantes une ville refuge en accueillant et en aidant les femmes victimes et en prévenant les violences, toutes et tous ensemble.

Créons davantage d’hébergements d’urgence et d’insertion

Parce que des femmes se retrouvent à la rue pour échapper à la violence de leur conjoint, et parce que beaucoup d’entre elles sont logées dans des chambres d’hôtel en attendant qu’une place se libère. Nous souhaitons utiliser des bâtiments vides appartenant à la ville afin de créer de nouveaux hébergements d’urgence, ainsi que des hébergements d’insertion, de plus long terme, pour accueillir spécifiquement des femmes et des enfants victimes de violences. Nous devons créer davantage d’appartements pouvant accueillir des familles nombreuses.

Créons une halte de nuit en non-mixité pour les femmes vivant dans la rue

Aujourd’hui les hébergements d’urgences en mixité sont évités par les femmes, car les agressions sexuelles y sont courantes. Elles ne sont souvent séparées des hommes que par un rideau. En moyenne, toutes les 8 heures quelque part en France, une femme à la rue subit une agression sexuelle, selon l’association Entourage.

Constituons une équipe de policières municipales

Nous proposons de recruter 100 policiers municipaux supplémentaires qui formeront un corps de médiatrices et médiateurs. Au sein de ce corps, sera constituée une équipe de femmes qui travailleront spécifiquement auprès des femmes victimes de violences. Elles seront particulièrement réactives et spécifiquement formées à répondre aux appels pour violences conjugales ou agressions sexuelles et à se rendre sur place. Cette équipe permettra également d’installer un cadre de confiance avec les personnes victimes, celles-ci pouvant se sentir en insécurité en présence de personnels masculins, d’autant plus s’ils ne sont pas formés.

SOLIDARITÉ

Créons une maison de la nuit à Commerce, un nouveau lieu refuge

Un lieu ouvert 24/24h avec des équipes de professionnels et de bénévoles qui feront de la médiation et viendront en aide aux personnes dans le besoin. En plein Commerce, la Maison de la Nuit assurera une présence rassurante, un point pour sécuriser les personnes qui passent, un lieu où on pourra trouver refuge. Des femmes qui se sentent en insécurité pourront être raccompagnées. Les personnes médiatrices pourront intervenir en cas de situation de harcèlement ou d'agression. Les personnes médiatrices seront formées à l'écoute et à l'identification des discriminations et agressions qu'elles soient sexistes ou non.

Créons une plateforme pour les femmes victimes de violences en recherche d'emploi

La maison de l'emploi de Rezé a mis en place un bureau recevant les femmes victimes de violences. Cela permet aux femmes de s'y rendre comme toute personne en recherche d'emploi, sans croiser d'autres femmes victimes de violence, sans se sentir stigmatisées. Créons, à Nantes également, un accueil proposant un accompagnement individuel et permettant de prendre le temps afin de comprendre la situation et le vécu des femmes et d'identifier les potentiels freins à leur réinsertion professionnelle (souvent l'accès au logement, à la santé, et des barrières psychologiques dues aux violences vécues).

Accompagnons les victimes de violences au travail

Créons à Citad'elles un espace dédié aux femmes victimes de violences au travail, avec un accès facilité, sans rendez-vous, à grande amplitude horaire, avec une ligne d'urgence multilingue. Être une femme expose davantage aux violences professionnelles, telles que le harcèlement et l'exploitation dans le cadre d'une activité rémunérée. Les personnes les plus précaires dont les migrantes y sont très souvent exposées.

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : PRÉVENIR ET MIEUX OUTILLER LES NANTAIS·ES

Développons un observatoire nantais des violences sexistes

Comme à Paris, créons un observatoire sur la métropole pour connaître plus finement la situation et mettre en lumière les problèmes sur notre territoire. Les chiffres actuels sont définis à l'échelle du département et manquent encore d'appuis et d'outils pour être réellement complets.

Soutenons les collectifs et associations qui accompagnent les personnes travailleuses du sexe

Notamment financièrement car ces associations n'ont pas suffisamment de ressources pour accompagner toutes les personnes concernées.

SOLIDARITÉ

Soutenons les associations qui aident les femmes victimes de violences et stoppons leur mise en concurrence

Les associations engagées sur la lutte contre les violences faites aux femmes sur le territoire subissent aujourd'hui une mise en concurrence. Actuellement les financements sont attribués en partie suite à des appels à projets. Ce système de financement freine les associations et leurs salarié·e·s qui consacrent davantage de temps à courir après des subventions qu'à oeuvrer pour la raison d'être initiale de leur association. Nous souhaitons donc mettre en place des subventions de fonctionnement sur quatre ans afin que les associations puissent organiser leurs activitées sur plusieurs années.

Formons toutes les personnes travaillant dans le médico-social, ou accueillant du public, à la détection des violence$_{s}$

Aujourd'hui des associations comme Solidarité Femmes forment des fonctionnaires de l'emploi. La même chose pourrait être faite pour le personnel médico-social afin de savoir repérer, écouter et orienter les femmes victimes de violence vers les bons acteurs du territoire.

Créons une campagne de sensibilisation pour outiller chaque Nantais·e

Créons une campagne de sensibilisation publique (vidéos, affiches..) afin que chaque Nantaise et Nantais soit outillé·e pour savoir écouter, soutenir et orienter une femme victime de violence, que soit une collègue, une soeur, une amie. Savoir écouter, sans brusquer, une personne qui se confie, lui donner accès aux informations dont elle a besoin sans l'obliger à porter plainte immédiatement ou quitter son conjoint (chose souvent difficile à entendre dans le cas des violences conjugales), ça s'apprend.

ASSOCIATIONS

La vie nantaise ne peut pas se passer de ses plus de 6000 associations. En tant qu'habitant·e, nous bénéficions toutes et tous de l'engagement des associations et de leurs membres : elles nourrissent les personnes à la rue, s'occupent de nos enfants, organisent des événements culturels, animent nos activités sportives et artistiques, se battent pour nos droits, recréent du lien social dans nos quartiers, prennent soin des personnes en situation de handicap, font vivre le débat politique... Elles assurent de plus en plus de missions de service public que l'État délaisse. Elles recréent du collectif et de la solidarité dans un contexte d'individualisation et d'isolement grandissant des personnes.
Nos associations font face à deux problèmes majeurs : l'accès aux subventions et la mise en concurrence qui en découle, et le manque de locaux pour développer leurs actions.
Nous nous opposons à la mise en concurrence des associations et à leur "startupisation". Au contraire, nous voulons faciliter l'autonomisation des associations et la capacité d'agir de leurs membres.

Nos propositions

- **DES FINANCEMENTS PÉRENNES PLUTÔT QUE PAR PROJET**
  - Vers des subventions de fonctionnement
  - Plus de transparence dans l'attribution des subventions
- **PLUS DE LOCAUX POUR LES ASSOCIATIONS**
  - Mettre à leur disposition des lieux vides
  - Faciliter la mise à disposition de salles associatives
- **PROMOUVOIR DES FONCTIONNEMENTS COLLECTIFS ET COLLÉGIAUX**
  - Changer la mission de la Direction Vie Associative Jeunesse
  - Des ressources organisationnelles pour les associations
- **DES ASSEMBLÉES DE QUARTIER POUR ORGANISER LE FINANCEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE**

ASSOCIATIONS

DES FINANCEMENTS PÉRENNES PLUTÔT QUE PAR PROJET

Vers des subventions de fonctionnement

Pour combattre la précarité des associations et leur permettre de se recentrer sur leurs activités premières, il faut développer les modes de financement pérennes : subvention de fonctionnement, Conventions Pluriannuelles d'Objectifs. Les appels à projets doivent être réservés pour des activités ponctuelles ou événementielles.

Plus de transparence dans l'attribution des subventions

Quelle structure reçoit quoi, pour faire quoi ? Les réponses sont quasiment impossibles à obtenir aujourd'hui. Nous voulons rendre transparents les critères d'attribution, ainsi que les sommes attribuées.

PLUS DE LOCAUX POUR LES ASSOCIATIONS

Mettre à leur disposition des lieux vides

Ouvrir davantage de lieux vides pour les associations, en commençant par exemple par les locaux commerciaux vides détenus par les bailleurs sociaux. La mairie peut encourager les bailleurs sociaux à signer des conventions précaires avec des associations, dans lesquelles elle se porterait garante.

Que la mairie tienne une liste des lieux vides pour que des collectifs d'habitant.e.s puissent s'en saisir via des baux précaires ou des conventions d'occupation pendant que le local est inoccupé.

Apporter de la stabilité aux lieux culturels existants, comme les ateliers de Bitche, les ateliers Magellan ou Pol'N, à travers des baux à long-terme (baux emphytéotiques).

Faciliter la mise à disposition de salles associatives

Faciliter la réservation et la mise à disposition de salles pour les associations mais aussi pour les collectifs d'habitant·e·s.

Donner la possibilité à des collectifs, des associations de faits de réserver des salles associatives. La loi française reconnaît le droit d'association, sans exiger une déclaration en préfecture. Nous proposons de prolonger ce droit dans la pratique, en permettant aux associations de faits d'accéder à des espaces de réunion.

Pouvoir réserver directement une salle dans un des lieux de son quartier, en s'y présentant, plutôt que de passer par une plateforme téléphonique ou numérique

PROMOUVOIR DES FONCTIONNEMENTS COLLECTIFS ET COLLÉGIAUX

Changer la mission de la Direction Vie Associative Jeunesse

La Direction Vie Associative Jeunesse (DVAJ) doit devenir un espace de coordination et d'animation des vies associatives des différents quartiers, avec comme objectif l'épanouissement de dynamiques collectives plutôt que compétitives et de mettre en avant d'autres modèles de fonctionnements collectifs et économiques.

ASSOCIATIONS

Des ressources organisationnelles pour les associations

Éditer des guides à la vie associative pour accompagner les structures vers des logiques horizontales, participatives et réellement démocratiques.

Proposer des formations à l'organisation collective pour permettre à tou·te·s de s'approprier les fonctionnements associatifs.

DES ASSEMBLÉES DE QUARTIER POUR ORGANISER LE FINANCEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Simplifier le dispositif de soutien aux associations et déléguer davantage de pouvoir à l'échelon du quartier.

Refondre le Bureau des Projets au sein d'assemblées de quartiers dont les associations sont membres.

Chaque quartier doit disposer d'un budget de vie associative conséquent, dont l'attribution est décidée au sein de l'assemblée de quartier.

Les financements attribués doivent servir en premier lieu à créer des ressources mutualisées à destination des associations et des habitant-e-s, et en second lieu financer des dépenses spécifiques pour le fonctionnement des associations.

AINÉ·E·S

Trop souvent, les actions municipales en faveur des aîné·e·s se centrent sur les repas des anciens, les colis de noël et quelques sorties culturelles. Mais rompre avec l'isolement et être actif quel que soit son âge et ses possibilité nécessite beaucoup plus que celà.
Nous voulons penser la ville par et pour les gens qui la vivent. Force vive, disponible, riche de connaissances et de temps, la place des aîné·e·s doit se reconstruire dans la ville.
De nombreuses associations et collectifs, à l'instar du gérontopôle, devront être sollicité afin de s'appuyer sur leurs compétences et leurs connaissances des enjeux et des réseaux du secteurs.
Les personnes âgées n'ont plus les mêmes demandes, les mêmes besoins et le même réseau social qu'il y a 20 ans. La ville doit s'adapter avec eux et par eux ; une ville attentive aux aîné.e.s doit leur permettre d'agir près de chez eux, de sortir pour rencontrer les autres, de pouvoir faire valoir leurs droits.

Quelques chiffres-clefs

- 25% de la population aura plus de 65 ans d'ici 10 ans
- 16% pour les plus de 75 ans
- 6% de plus de 85 ans

Nos propositions

- **DES MESURES POUR LA SANTÉ**
  - Permettre un accès à la santé
  - Soutenir des aides aux déplacements
  - Enrichir le réseau de praticiens
- **DES MESURES POUR SE LOGER**
  - Pouvoir réparer et adapter son logement
  - Développer des habitats différents
  - Des lieux de vie décents et accessibles
- **DES MESURES POUR L'ACCÈS À SES DROITS**
  - Connaître ses droits
  - Pouvoir se connecter
- **DES MESURES POUR L'AUTONOMIE**
  - Diagnostic de l'existant
  - Pouvoir rester chez soi
  - Pouvoir se déplacer
  - Avoir des lieux d'activité à proximité
  - Lutter contre l'isolement

AINÉ·E·S

DES MESURES POUR LA SANTÉ

Les villes attirent plus de médecins que les campagnes, les services de santé sont plus performants et il y a plus de spécialistes. Derrière cette réalité s'en cache une autre : la pénurie de soignants se fait sentir même dans une grande ville comme Nantes. Les généralistes qui partent à la retraite ne sont pas toujours remplacés. Et nombre d'entre eux sont en secteur 2, impliquant un coût supplémentaire pour les patients.

Avoir un rendez-vous avec un spécialiste peut prendre plusieurs semaines. À cela s'ajoute la complexité de prendre un rendez-vous ainsi que le problème du suivi. Faute de secrétaires dans de nombreux cabinets médicaux, pour prendre rendez-vous, il faut passer par un inconnu sur une plateforme ou une application internet. Au manque de médecins s'ajoutent ainsi la fracture numérique et la difficulté du suivi.

S'y adjoint également la question du déplacement. Actuellement, aucune ambulance ne prend des personnes sur un trajet de 1 à 2 km. Or le bus et le tram ne sont pas toujours appropriés aux personnes âgées ayant une difficulté de position debout. D'autant plus qu'il faut réussir à aller jusqu'à l'arrêt de bus. A défaut, les personnes attendent le dernier moment, lorsque les pathologies deviennent intenables. Elles iront au final aux urgences, avec le risque d'attendre sur un brancard, à moins qu'elles n'arrivent à faire déplacer SOS Médecins.

Enfin, les jeunes médecins ne sont pas toujours à l'aise avec le grand âge et ne connaissent pas toujours le réseau d'intervenants sur lesquels s'appuyer pour assurer une vigilance. La prise de rendez-vous avec l'infirmière, le suivi des problèmes divers, la prise des médicaments...

Permettre un accès à la santé

Un lieu pluridisciplinaire, pratiquant le tiers payant et développé en premier dans les quartiers les plus précaires.

- Mettre en place un centre de santé dans chaque quartier, avec le soutien de la mairie pour l'installation.
- Soutenir un secrétariat physique qui permette un contact humain, une aide aux papiers et aux prises de rendez-vous avec les spécialistes.
- Développer des centres de maintien à domicile.

Soutenir des aides aux déplacements

Avoir un rendez vous si on ne peut y aller, c'est inutile. La question des déplacements doit s'intégrer au parcours de soin.

- Augmenter la proximité des centres de santé en les plaçant au cœur des lieux de vie.
- Adapter les cheminements au personnes à mobilité réduite : bancs et chaises à espaces réguliers.
- Faire découvrir les transports en commun avec des jeunes (expérience de Besançon en 2014).
- Chercher des moyens de transports alternatifs : cyclopousse, voiture partagée.

Enrichir le réseau de praticiens

Le CLIC et le gérontopôle sont des lieux de connaissance qui peuvent bénéficier aux réseaux de praticiens.

- Enrichir le réseaux entre les intervenants afin qu'ils puissent communiquer lors de besoins identifiés.
- Repérer les praticiens, services de maintien à domicile, paramédicaux sur un territoire proche afin de mutualiser les informations facilement disponibles pour les personnes et les divers intervenants.

AINÉ·E·S

DES MESURES POUR SE LOGER

Le logement est un problème crucial pour la personne vieillissante. Un logement peut devenir une prison, les quelques marches impossibles à franchir, la baignoire trop haute, les poubelles qu'il faut descendre, les fenêtres lourdes à fermer ou des volets impossibles à ouvrir.

A cela s'ajoute tout le petit entretien que l'on faisait seul avant, ou avec son conjoint, la peinture, le robinet qui fuit un peu, la chaise qui est bancale et la porte du placard qui bouge.

Avant de penser changement de logement, il faut penser adaptation du logement. Comment permettre à tout un chacun de rester vivre dans son lieu ? Comment faire les petites réparations, toutes ces petites choses auxquelles on ne pensait pas avant, régler la chaudière, éteindre le gaz ... Si je veux partir pour ne plus vivre seul, quelles sont les solutions qui s'offrent à moi ?

Actuellement à Nantes, l'association SOLIHA agit sur cette thématique, mais est débordée et ne peut répondre à toutes les sollicitations. D'autres associations proposent des solutions alternatives aux EHPAD et foyer logement : Habitats partagés, colocations seniors, habitats collectifs, etc. Toutes ces nouvelles possibilités doivent être soutenu et rendues accessibles à tous et toutes.

Actuellement, les places sont difficiles à obtenir, car chères et peu nombreuses. Le marché de la personne âgée, la silver économie, attire les structures privées à but lucratif au détriment des services publics qui deviennent ceux du logement pour les pauvres.

Pouvoir réparer et adapter son logement

Il existe des aides à l'aménagement du domicile pour le rendre accessible, mais nombre de personnes n'en connaissent pas l'existence ou abandonnent devant la complexité du dossier de demande d'aide. Nous devons :

- Mettre à dispositions des professionnels qui orientent vers les services compétents en connaissant les possibilités d'aides.
- Développer des Repair Cafés et des lieux d'entraide pour les petites réparations.

Développer des habitats différents

Les nouveaux habitats profitent davantage aux plus aisés, plus informés des diverses possibilités.

- Soutenir les projets d'habitats collectifs.
- Soutenir par l'aide administrative et la régulation les colocations senior.
- Permettre la construction d'habitats partagés par la coopérative immobilière.

Des lieux de vie décents et accessibles

Il est compliqué d'avoir un juste état des lieux de l'existant sur la métropole. Globalement, le nombre de places publiques disponibles en hébergement est bas, proportionnellement à la population concernée.

Dans une ville que l'on nous vend toujours plus grande, le développement de foyers logements et EHPAD ne suit pas.

- Connaître le nombre d'habitats adaptés au vieillissement : faire une cartographie de l'existant ; connaître les logements adaptables facilement.
- Augmenter le nombre de places en EHPAD public et associatif à but non lucratif.
- Penser des lieux à taille humaine et répartis sur les quartiers pour permettre de rester à proximité de son lieu de vie d'origine.
- La ville et la métropole doivent proposer à l'Agence Régionale de Santé des projets de places et de structures à prix abordable.

AINÉ·E·S

DES MESURES POUR L'ACCÈS À SES DROITS

Des lieux d'information existent pour les personnes âgées, ce sont les CLIC. Ces Centres Locaux d'Information et de Coordination sont des lieux d'accueil de proximité destinés à fournir aux personnes âgées et à leurs familles des informations, conseils et orientation.

C'est le lieu où des professionnels vont pouvoir renseigner sur les services disponibles à proximité du domicile, apporter une aide pour prendre des décisions, pour faire les dossiers de demandes d'aides financières.

A Nantes, il y a une antenne. Il est bien sûr possible d'obtenir des informations complémentaires auprès des assistantes sociales dans les centres médico-sociaux ou les annexes des mairies. Mais nombre de personnes âgées et leur famille ne connaissent pas leurs droits, ne savent pas comment faire, ne savent pas qu'il y a des possibilités.

Nombre de personnes n'osent pas demander de l'aide. Aller spécifiquement demander une aide, c'est reconnaître que l'on n'est plus capable, avoir peur de « mendier » ou de se faire moquer. De plus, de nombreux documents renvoient vers une connexion informatique.

- Il faut avoir un ordinateur et un abonnement.
- Il faut savoir s'en servir.
- Il faut se repérer dans la jungle administrative, les sigles et le vocabulaire internet.

Connaître ses droits

On ne peut demander aux gens de connaître leurs droits de fait, d'autant que de nouveaux dispositifs peuvent apparaître. Il faut que la ville aille vers les gens pour leur en faire prendre connaissance.

- Former des professionnels dans chaque maison de quartier (cf développement des maisons de quartier). Ces professionnels auront une première connaissance des dispositifs existants afin d'orienter les personnes.
- Renforcer les liens entre les différents services, organiser le réseau avec l'ORPAN (association des seniors nantais).
- Assurer une vigilance aux besoins qui ne reposera pas uniquement sur la demande.

Pouvoir se connecter

Que je sois jeune ou âgé·e, accéder aux différents formulaires en ligne est complexe. Il faut donc permettre à toutes et tous un accès informatique, avec une aide humaine.

- Développer des postes informatiques accessibles, avec des professionnels pour aider à la connexion administrative, en respectant la confidentialité des données personnelles.

AINÉ·E·S

DES MESURES POUR L'AUTONOMIE

Diagnostic de l'existant

L'autonomie, c'est pouvoir prendre mes décisions seul·e, pouvoir faire mes choix et m'organiser pour ce dont j'ai besoin. Si la perte de la marche, la fatigue ou la lenteur arrivent, il faut pouvoir continuer en adaptant les choses, et donc en adaptant l'environnement.

Pour rester chez moi, il faut que le ménage, les courses soient faits, mais aussi que je puisse faire ma toilette, m'habiller et aller me promener. Le manque de dispositifs d'aides à domicile est criant, mais les services de proximités disparaissent aussi.

Les petits commerces sont remplacés par de grandes surfaces avec galeries commerciales. Les rues sont difficiles à traverser à vitesse réduite et il n'y a pas de bancs pour faire des pauses.

Les maisons de quartiers sont loin et les cafés, lieux de rencontres sont remplacés par des banques ou des agences immobilières. L'isolement vient avec la perte d'autonomie.

La difficulté de se déplacer limite les possibilités de rencontrer les amis ou d'aller à des activités. Or on sait que le maintien d'activités entraîne une autonomie et une vie de meilleure qualité.

La peur de la chute, de se perdre, sont autant de facteurs d'isolement.

Pouvoir rester chez soi

C'est avoir de l'aide à domicile mais c'est aussi pouvoir faire les activités de tous les jours.

- Développer des services de maintien à domicile municipaux : portage de repas bio, aides à domicile...
- Soutenir le maintien des commerces de proximité, ne pas laisser les grandes surfaces prendre tout l'espace.

Pouvoir se déplacer

Les cheminements peuvent être pensés à l'échelle de la personne qui les pratiquent. Rennes a reconsidéré ses aménagements urbains avec des usagers par exemple.

- Penser les déplacements avec les gens, par les assemblées de quartier, cela permettrait par exemple de placer des bancs au bon endroit pour permettre des pauses.
- Mieux sécuriser les déplacements, en prenant en compte les trottinettes, les vélos, les voitures.
- Développer un transport collectif adapté type Proxitan.

Avoir des lieux d'activité à proximité

Augmenter le nombre de Maisons de quartier, afin d'accroître la proximité avec les lieux de vie.

- Développer le réseau de partenariat avec des crèches, des écoles, des bibliothèques.
- Permettre des lieux de partage d'activités inter générationnels : préparer un repas, partager ses connaissances, etc.
- Pouvoir participer aux assemblées de quartiers.

Lutter contre l'isolement

Connaître les personnes isolées dans chaque quartier.

- Contacter et faire des propositions d'actions régulièrement à chacune de ces personnes.
- Soutenir des initiatives de lieux conviviaux (cafés associatifs).

NOS MÉMOIRES

Notre histoire collective ne cesse de ressurgir. Scandales autour du chlordécone dans les bananeraies, ventes aux enchères d'objets africains pillés, crise humanitaire de celles et ceux qu'on appelle "les migrants", réforme du franc CFA, bavures policières... Dans tous ces débats qui font notre quotidien, quelle est la part d'héritage de notre passé ? Comment pouvons-nous agir à notre échelle sur ces enjeux ?
L'une des premières pistes, c'est la mémoire. Travailler autour des mémoires coloniales pour se réapproprier nos histoires et pour réparer des fractures, des blessures. Parce que apprendre, comprendre, ça apaise.
À Nantes, un travail de mémoire ambitieux et remarquable a été amorcé avec Jean-Marc Ayrault. Mais tout n'a pas été dit : il nous faut aller plus loin. Pour réparer, nous devons construire une mémoire pleine, une mémoire qui raconte l'histoire des abolitionnistes, mais aussi celle des résistances.
Mandela disait que, "les [Nantais·es et Français·es] ordinaires veulent que notre passé soit connu pour être certains qu'il ne se répète pas. Ils ne le veulent pas par esprit de vengeance, mais pour que nous avancions vers l'avenir ensemble". Et on sait qu'à Nantes, il y a une envie de connaître ce passé et de s'en saisir, de s'approprier nos héritages. On en veut pour preuve le nombre record de visiteurs à l'exposition les Anneaux de la mémoire entre 1992 et 1994.

Nos propositions

- **DES LIEUX ET DES TEMPS POUR CÉLÉBRER UNE MÉMOIRE PLEINE**
  - Un musée national de l'esclavage et de la colonisation à Nantes
  - Un mois d'événements pour célébrer nos mémoires coloniales et ouvrières
- **NOS MÉMOIRES AU QUOTIDIEN**
  - Dans la ville, continuons à montrer les traces des héritages coloniaux
  - Dans nos bibliothèques
  - Dans nos écoles

NOS MÉMOIRES

DES LIEUX ET DES TEMPS POUR CÉLÉBRER UNE MÉMOIRE PLEINE

Un musée national de l'esclavage et de la colonisation à Nantes

Et si Nantes, premier port négrier, accueillait un musée national de l'esclavage et de la colonisation ? C'est le projet que nous voulons porter.

Nous souhaitons que ce musée soit à la fois un lieu de mémoire et d'histoire, qui mette autant en avant le rôle des résistances des noirs, que le rôle des abolitionnistes blancs. Un musée qui lève le voile sur Code noir, cet ensemble de textes juridiques qui ont fait des noirs des "biens meubles". Un musée qui parle des traces et des héritages de l'esclavage après son abolition, notamment la perpétuation de l'exploitation humaine dans les colonies françaises, mais aussi après...

Plus qu'un lieu d'exposition, ce musée devra être un lieu de savoirs et de débats pour que les Nantaises et Nantais, les personnes vivant en France, puissent se réapproprier leur histoire. Faire en sorte que les recherches sur ces sujets sortent du cadre universitaire et soient discutés, partagés avec tous les habitants.

Et pour avancer vers l'avenir ensemble, nous devons construire ce lieu ensemble, avec les habitant·e·s, les collectifs et les associations qui s'engagent sur la mémoire ou sur les héritages de notre passé collectif.

Nous nous engagerons auprès de l'État et de l'Europe pour la réalisation de ce projet à Nantes. La ville y prendra sa part et elle mettra en œuvre les moyens nécessaires pour que le projet se fasse, notamment : elle mobilisera des moyens financiers, déterminera un budget de fonctionnement et achètera le foncier ou les bâtiments nécessaires.

L'emplacement de ce futur musée sera essentiel. Nantes ne manque pas de lieux à la forte valeur symbolique et certains d'entre eux s'y prêteraient particulièrement. Ainsi, le château du Grand Blottereau a été bâti par une figure importante de l'esclavage et rien aujourd'hui, n'indique le passé négrier de son ancien propriétaire : la demeure et son parc pourraient tout à fait devenir le cadre de ce musée.

Un mois d'événements pour célébrer nos mémoires coloniales et ouvrières

À l'image des Black History Months aux États-Unis, au Royaume-Uni ou à Bordeaux depuis 2018, nous souhaitons organiser un événement sur un mois avec des temps d'échange (débats, expositions, fêtes, visites collectives du musée,...) pour se réapproprier nos histoires collectives. Cet événement pourra se dérouler du 10 mai (commémoration de l'abolition de l'esclavage) au 10 juin. Il s'organisera en partenariat avec les associations engagées sur ces questions liées à la colonisation, l'esclavage, et l'industrie nantaise (la Maison des hommes et du Travail, le Centre d'Histoire du Travail par exemple).

NOS MÉMOIRES AU QUOTIDIEN

Dans la ville, continuons à montrer les traces des héritages coloniaux

Rue Mautauduine, rue Guillaume Grou, rue Deurbroucq, place de la Bourse, grands hôtels et macarons de l' Île Feydeau, poursuivons l'inventaire des traces de l'histoire coloniale. Ce travail a commencé à petits pas : rue Kervégan par exemple, une plaque explicative a été apposée, afin de brièvement expliquer qui était cet armateur négrier nantais. Ce n'est pas suffisant : nous devons amplifier ce travail de mémoire, mais aussi, nous ne pouvons nous contenter de simples des plaques informatives. Nous devons aussi débaptiser des lieux pour faire de la place à toutes ces figures de résistance, qui sont des modèles, qui inspirent et qui redonnent fierté et dignité.

NOS MÉMOIRES

Dans nos bibliothèques

La réappropriation de la mémoire passe également par les traces écrites. Le réseau des bibliothèques nantaises doit faire l'inventaire des absences littéraires, philosophiques et historiques ou de leur moindre nombre : Marcel Zang, Cheik Anta Diop, Sylvia Wynter, Nadia Yala Kisukidi, Rosa Parks, Frantz Fanon et tant d'autres.

Pour cela, nous allouerons un budget spécifique à la constitution d'un fonds de livres d'auteurs et d'autrices africain·e·s, d'œuvres autour de la décolonisation et des figures littéraires et historiques oubliées ou dévalorisées. De même, une partie de ce fonds sera consacrée à l'augmentation des livres de jeunesse écrits ou illustrés par des auteurs et autrices divers et qui mettent en avant des personnages racisés.

Dans nos écoles

Enfin, nous pensons qu'une mémoire pleine doit être enseignée le plus tôt possible. C'est pourquoi nous proposons de créer une ou des visites thématiques à destination des élèves du primaire au sein des bibliothèques nantaises. Cela est d'autant plus primordial, qu'actuellement, il n'existe qu'une visite dédiée à l'époque coloniale et que celle-ci est uniquement consacrée au patrimoine industriel et architectural.

C'est aussi pour cette raison que nous mettrons en place un parcours mémoire à destination des primaires, dans le Parcours Éducatif, Artistique et Culturel proposé aux enseignants de la ville. Ce parcours, pourrait intégrer une visite commentée du mémorial de l'abolition de l'esclavage, un circuit dans la ville et bien sûr, une étape au futur musée de l'esclavage et des décolonisations.

CULTURE

Oui à la créativité, stop à la culture vitrine

Nantes est une ville dynamisée par la vie culturelle. À partir de 1989, c'est bien la culture qui a réveillé la belle endormie et l'action de la majorité de l'époque a libéré les énergies.

Néanmoins, depuis quelques années, on observe un essoufflement dû à un mauvais usage de la culture.
Alors, privilégions les lieux et les associations culturelles qui favorisent l'expression artistique et l'accès à la culture plutôt que les projets servant l'attractivité économique de Nantes.
La culture ne doit pas servir à chasser les plus pauvres

Cessons d'instrumentaliser la culture pour cacher la transformation urbaine des quartiers. La culture est vitale pour toutes et tous !

Nos propositions

- **NOTRE VISION DE LA CULTURE**
- **DEMAIN, VOYAGEONS DANS TOUS LES QUARTIERS NANTAIS**
- **DES LIEUX DE VIE CULTURELLE ET D'EXPOSITION DANS CHAQUE QUARTIER**
- **DES CINÉMAS À 2€ UN PEU PARTOUT À NANTES**
- **PLUS DE LIENS ENTRE ÉCOLES & STRUCTURES CULTURELLES**

CULTURE

NOTRE VISION DE LA CULTURE

- Un accès à la culture pour toutes et tous, c'est un droit fondamental
- Pour une culture spontanée et imprévue, plutôt qu'une culture programmée, planifiée et contrôlée
- L'art et la culture sont créateurs de lien social, cultivons-les
- Pour une vie culturelle de proximité

DEMAIN, VOYAGEONS DANS TOUS LES QUARTIERS NANTAIS

Célébrons la diversité culturelle qui fourmille dans chacun des quartiers nantais, en traçant des lignes multicolores qui nous emmènent aux quatre coins de Nantes.

Comment procéderons-nous ? Nous décentraliserons le voyage à Nantes, qui se déploiera, dès 2021, dans plusieurs quartiers nantais. Les programmations se feront en fonction des besoins et envies des habitant·e·s, et ne se restreindront pas à l'art contemporain. Au fur et à mesure, les événements et les oeuvres seront créés avec les habitant·e·s. Pour cela, nous nous appuierons sur les structures qui font déjà participer les habitant·e·s dans des oeuvres artistiques et culturelles.

DES LIEUX DE VIE CULTURELLE ET D'EXPOSITION DANS CHAQUE QUARTIER

Pour une vie culturelle de proximité, ouvrons des lieux de proximité où on peut créer, expérimenter, exposer ou participer à une représentation. Nantes est une terre fertile, il y a plein de très bons jardiniers et jardinières. Donnons leur un trousseau de clés : une clé pour ouvrir la porte et habiter le lieu ; une clé pour obtenir des moyens de développer des projets artistiques et culturels ; et une clé pour donner des outils pour bien fonctionner ensemble.

Nous pourrions commencer en ouvrant des salles de création dans les médiathèques, quand c'est possible, en suivant les exemples inspirants de Brest (mise à disposition de logiciels de création) ou Toulouse (studios d'enregistrement).

DES CINÉMAS À 2€ PARTOUT À NANTES

Jusqu'en 2003, il y avait à Nantes un cinéma où l'on pouvait voir un film pour 1,50€, 10F. C'était l'Apollo rue Racine. L'Apollo était une institution. Une institution qui permettait à tous les nantais et nantaises d'accéder au cinéma.

Aujourd'hui, le cinéma est de moins en moins accessible, parce que de plus en plus cher. C'est pour cela que nous voulons créer plusieurs Apollo dans les quartiers dépourvus de cinéma. Il s'agira de ciné-clubs, qui diffuseront des films six mois après leur sortie au cinéma (comme l'Apollo). Où ? Dans les quartiers nords, à la maison des Haubans de Malakoff, et à la maison de quartier la Bottière par exemples.

PLUS DE LIENS ENTRE ÉCOLES & STRUCTURES CULTURELLES

Avant de faire découvrir Nantes aux touristes, faisons découvrir Nantes aux Nantais ! Faisons davantage voyager les enfants dans la ville, faisons en sorte que les frontières de leur quartier ne leur semblent pas indépassables.

Comment ?

- En incluant les écoles et donc les enfants dans l'élaboration des Voyages à Nantes par quartier
- En donnant plus de moyens au périscolaire dans les quartiers populaires pour des activités culturelles et artistiques
- En augmentant la possibilité pour les enseignant·e·s de faire des sorties scolaires, faire qu'il y ait plus d'offres

RÉAPPROPRIATION

Nous vivons dans une ville où notre participation à la politique ne se résume quasiment qu'au vote ou à l'interpellation de nos représentants pour leur demander s'ils peuvent nous accorder leurs faveurs.
Nous pensons que nous pouvons faire mieux. Nous pensons avoir les capacités de régir nous mêmes notre ville et nos vies. Nous constatons même que cela devient nécessaire au vu de l'incapacité de nos représentant·e·s à mettre en place une véritable politique de solidarité et de transition écologique.
Les habitant·e·s doivent avoir pouvoir sur leur lieu de vie, une capacité de décision et d'action sur ce dont ils ont l'usage. Pour cela, l'institution municipale doit mettre ses compétences et ses moyens au service des habitant·e·s. Elle doit travailler réellement à faciliter l'organisation des habitant·e·s dans la prise en main de leur ville et leur apporter assistance financière, matérielle et humaine si besoin. Nous voulons permettre à chacune et chacun, individuellement et collectivement, de développer son autonomie et sa capacité d'agir.
Cette réappropriation peut être facilitée par des institutions au service de l'autonomie des habitant·e·s. En commençant par offrir les conditions matérielles nécessaires à l'existence et en permettant aux habitant·e·s de reprendre progressivement la main sur nos moyens de subsistance et notre milieu de vie.
Cette réappropriation est donc matérielle autant qu'institutionnelle : elle passe par la décolonisation de notre milieu de vie vis-à-vis du marché, par la recherche de l'autonomie matérielle au niveau le plus proche possible, en matière de logement comme d'alimentation ou d'énergie, et par la création d'institutions maîtrisables par les habitant·e·s au quotidien.

Nos propositions

- **SE RÉAPPROPRIER NOS RUES ET NOS PLACES**
  - Pouvoir s'approprier les espaces publics
  - Multiplier les lieux d'hygiène accessibles
  - Permettre aux enfants d'êtres des acteurs de leur ville
  - Créer une maison de la nuit
- **SE RÉAPPROPRIER NOS MOYENS DE SUBSISTANCE : LE LOGEMENT**
  - Développer les coopératives de logement social
  - Plafonner les loyers
  - Redonner du pouvoir aux locataires de logements sociaux
  - Soutenir l'habitat coopératif
- **SE RÉAPPROPRIER NOS MOYENS DE SUBSISTANCE : L'ÉNERGIE, L'ALIMENTATION ET LA SANTÉ**
  - Créer une régie municipale des terres agricoles
  - Faciliter l'accès à une nourriture de qualité
  - Construire un fournisseur commun d'énergie locale et renouvelable
  - Créer un réseau de centres de santé
  - Etudier la création d'une mutuelle municipale
- **CONSTITUONS DES ASSEMBLÉES D'HABITANT·E·S DANS CHAQUE QUARTIER**
  - Accompagner la constitution d'assemblées de quartier en les dotant d'un lieu et d'un budget
  - À court terme, ouvrir un espace d'interpellation des élu·e·s
  - À court terme, changer de méthode en reconnaissant les collectifs
  - À moyen terme, faire en sorte que les assemblées d'habitants, dans chaque quartier, se saisissent de plus en plus des sujets
  - À long terme, refonder la commune par les communs

RÉAPPROPRIATION

SE RÉAPPROPRIER NOS RUES ET NOS PLACES

Pouvoir s'approprier les espaces publics

Parce qu'une ville conviviale n'est pas une ville lisse dans laquelle on a l'impression de ne pas être à notre place. Au contraire, c'est une ville que l'on contribue à faire au quotidien, dans laquelle on se sent bien et qui offre la possibilité à ses habitant·e·s de pouvoir s'y exprimer.

- Laisser la possibilité à celles et ceux qui le souhaitent de mettre/construire du mobilier urbain dans les espaces publics (simple déclaration pour permettre aux agents de la ville de s'assurer de la non dangerosité du mobilier ; charte de l'appropriation de l'espace public) ;
- Donner la possibilité à des groupes d'habitant·e·s d'être accompagnés dans l'aménagement d'une place de leur quartier avec du mobilier urbain simple ;
- Tolérance aux messages, symboles artistiques et/ou politiques (dans la limite de la liberté d'expression : racisme, sexisme, discriminations...) ;
- Multiplication des espaces d'expression libre dans la ville.

Multiplier les lieux d'hygiène accessibles

Pour une ville inclusive dont on peut profiter gratuitement, notamment quand on est une femme ou jeune parent. Créons un maillage beaucoup plus important de toilettes publiques et d'espaces d'hygiène dans la ville avec fontaines, toilettes, tables à langer, douches à certains endroits.

Permettre aux enfants d'êtres des acteurs de leur ville

- Faire re-dessiner les cours de récréation par les enfants, en particulier les petites filles ;
- Expérimenter le fait de faire re-dessiner des places par les enfants (en particulier les petites filles) ;
- Faire repenser les aires de jeux pour enfants par les enfants ;
- Inclure systématiquement les enfants dans les débats sur des projets d'urbanisme ;
- Soutenir des projets d'enfants en partenariat avec les enseignant·e·s.

Créer une maison de la nuit

Nous voulons créer un espace refuge à Commerce qui soit un lieu ouvert 24/24h avec des équipes professionnelles et bénévoles qui feront de la médiation et viendront en aide aux personnes dans le besoin. En plein Commerce, on aura une présence rassurante, un point pour sécuriser les personnes qui passent, un lieu où on pourra trouver refuge. De par sa présence même et de par la présence de personnes qui peuvent venir en aide à des personnes qui se sentent en insécurité.

SE RÉAPPROPRIER NOS MOYENS DE SUBSISTANCE : LE LOGEMENT

Développer les coopératives de logement social

Dans ces coopératives de logements, les habitant·e·s seront à la fois actionnaires de la coopérative et locataires. Par ailleurs, la mairie gardera la propriété des terrains pour empêcher la spéculation. Cela permet:

- de contenir l'augmentation des loyers à moyen et long terme ;
- d'améliorer la qualité des logements, conçus et rénovés sous contrôle des habitant·e·s ;
- d'augmenter la part du logement social ;
- de créer des logements sociaux durables, non privatisables et où les habitant·e·s sont légitimes à exprimer leurs besoins.

RÉAPPROPRIATION

Plafonner les loyers

À court terme, nous devons appliquer à Nantes la loi ELAN qui permet aux communes d'encadrer les loyers. Le but est de lutter contre l'augmentation des prix du logement qui exclut de plus en plus d'habitant·e·s du centre-ville et ainsi lutter, en partie, contre la gentrification de la ville.

Redonner du pouvoir aux locataires de logements sociaux

- Aider les habitants à se faire entendre en désignant des médiateurs pour peser collectivement vis-à-vis des bailleurs et améliorer la vie quotidienne ;
- Faire en sorte que Nantes métropole habitat soit un bailleur social vertueux :
  - revenir à une gestion de proximité pour répondre aux problèmes quotidiens rencontrés par les locataires ;
  - rendre l'attribution des logements plus transparente et s'assurer de l'égalité de traitement entre tous les demandeurs de logement social.

Soutenir l'habitat coopératif

- Les coopératives habitantes – ou habitats coopératifs – sont une autre façon d'habiter qui permet de donner un véritable pouvoir de décision sur votre logement, dans sa construction, ses évolutions et la vie collective en son sein.
- En favorisant leur émergence, on peut multiplier les coopératives habitantes.

SE RÉAPPROPRIER NOS MOYENS DE SUBSISTANCE : L'ÉNERGIE, L'ALIMENTATION ET LA SANTÉ

Créer une régie municipale des terres agricoles

Une régie qui préempte et achète des terres agricoles, les ouvre à de jeunes agricultrices et agriculteurs et facilite les débouchés pour leur production, notamment grâce aux cantines, les restaurations collectives, ainsi que des groupements d'achats solidaires dans les quartiers nantais. Ceux-ci seront prioritairement développés dans les quartiers les plus défavorisés. La régie permet alors :

- de choisir le type d'agriculture que nous souhaitons favoriser, une agriculture biologique, respectueuse des personnes et de la nature ;
- de rendre accessible une nourriture de qualité ;
- de rééquilibrer les relations entre Nantes et la campagne environnante, en agissant pour dynamiser les territoires alentours ;
- de tendre vers l'autonomie alimentaire du pays nantais.

Faciliter l'accès à une nourriture de qualité

En pratiquant les prix les plus bas pour les personnes qui ont le moins de moyens, via la mise en place d' épiceries ou de groupements d'achats solidaires, en mettant à disposition des lieux, des ressources, des contacts, etc. Le principe est d'acheter en gros, à plusieurs foyers, des produits issus de l'agriculture biologique, qui sont alors bien moins chers et donc accessibles. Ces lieux pourraient être plus que de simples lieux de consommation : des lieux de cuisine en commun et de convivialité. En favorisant la création de GASE, d'épiceries solidaires, de micro-marchés et AMAP et faire de ces lieux de consommation des lieux de convivialité.

RÉAPPROPRIATION

Construire un fournisseur commun d'énergie locale et renouvelable

Pour opérer une transition énergétique dès à présent à l'échelle de Nantes et de la métropole et tendre vers l'autosuffisance énergétique. Ce fournisseur, interface entre les consommateurs et les producteurs, sera :

- un outil pour développer localement les moyens de production d'énergie, notamment ceux en autoconsommation, afin de tendre vers l'autosuffisance énergétique ;
- solidaire en construisant l'offre d'abord pour les foyers les plus modestes, en luttant contre la précarité énergétique et en redistribuant les revenus énergétiques ;
- un fournisseur de sobriété, encourageant et offrant des moyens de réduire la consommation d'énergie ;
- commun, détenu par la métropole et les usagers qui sont de véritables parties prenantes du projet.

Créer un réseau de centres de santé

Pour donner accès à une médecine de proximité pluridisciplinaire dans les zones où l'accès au soin est le plus compliqué. Ces centres, publics ou associatifs, seront financés principalement par la Sécurité sociale via les actes des praticiens, soutenus par la municipalité, et gérés par un conseil de gestion, associant les habitants usagers du centre, des associations de patients et des professionnels de santé.

Etudier la création d'une mutuelle municipale

Pour permettre que les plus précaires vivant ou travaillant dans la commune aient un 100% santé, notamment sur le dentaire et les lunettes, sans qu'elle vienne en concurrence des structures déjà existantes.

CONSTITUONS DES ASSEMBLÉES D'HABITANT·E·S DANS CHAQUE QUARTIER

Accompagner la constitution d'assemblées de quartier en les dotant d'un lieu et d'un budget

La transformation écologique et sociale doit être mise en œuvre par les habitant·e·s et non imposée d'en haut. C'est la logique dans laquelle se situent nos propositions sur l'alimentation, l'énergie ou le logement. Afin de donner de réels pouvoirs aux habitant·e·s pour agir, nous proposons la constitution d'assemblées de quartier, à l'échelle des quartiers vécus, le plus proche possible des habitant·e·s. Cette assemblée, ouverte à tout·e·s les habitant·e·s, disposera notamment :

- d'un lieu pour se réunir, ouvert sur le quartier ;
- d'un budget adapté à la situation de chaque quartier, pour financer les aménagements décidés ;
- d'une voix sur tous les aménagements impactant le quartier ;
- de la possibilité de réaliser des aménagements du quotidien.

À court terme, ouvrir un espace d'interpellation des élu·e·s

Afin que ces dernier·e·s puissent rendre des comptes et répondre aux questions des habitant·e·s, tous les mois (particulièrement avant et après chaque conseil municipal) et publiquement.

Ces espaces d'interpellation apporteront du débat politique sur les sujets liés à la ville, un meilleur accès à l'information pour les habitant·e·s et le fait de rendre les élu·e·s comptables de leurs actes.

RÉAPPROPRIATION

À court terme, changer de méthode en reconnaissant les collectifs

L'autonomie est le but, c'est aussi le chemin. Quand les habitants sont capables de s'organiser, on doit les écouter. Des projets peuvent être impulsés par Nantes en commun, mais aussi par d'autres collectifs d'habitants, et il faut donner une place centrale à ces initiatives habitantes, pour enclencher un cercle vertueux.

À moyen terme, faire en sorte que les assemblées d'habitants, dans chaque quartier, se saisissent de plus en plus des sujets

Parce qu'en parallèle se développe une économie de quartier, qu'une part de plus en plus importante des logements et des biens de consommation courante (alimentation, énergie...) passe en propriété collective, que l'on s'extirpe des logiques du marché pour redéfinir nos besoins, les assemblées ont de plus en plus de sens.

À long terme, refonder la commune par les communs

Quand les habitants sont en mesure de prendre collectivement en main leur vie, le pouvoir municipal doit renoncer à sa transcendance, renoncer à descendre du ciel pour se refonder par le bas. La commune peut naître.

Dans notre approche, cette naissance est progressive : le jour où des habitants ont commencé à se réunir et parler de l'avenir de leur territoire, prétendre qu'ils pouvaient changer le cours des choses sur leur lieu de vie, alors ils ont commencé à préparer cette naissance.

VÉLO

Pour que toutes et tous nous puissions nous déplacer sans polluer ni nous ruiner, notre ambition est de faire en sorte qu'en 2030, à Nantes, il soit plus simple de se déplacer à pied, en vélo ou en transport en commun que de prendre sa voiture. Cette ambition va de pair avec une meilleure qualité de vie, des déplacements moins chers, plus écologiques et plus équitables car la voiture est un coût tant individuel que collectif mais un coût aujourd'hui obligatoire pour de nombreuses personnes contraintes de l'utiliser chaque jour pour aller travailler.
re valoir leurs droits

Nos propositions

- **REFAISONS DU VÉLO UN MODE DE DÉPLACEMENT POPULAIRE ET SÛR**
  - Sécuriser l'usage du vélo
- **REPENSONS L'URBANISME**
  - Limitons la circulation des voitures à 30km/h pour l'essentiel de la voirie
  - Structurons un réseau cyclable sur l'ensemble de la métropole
  - Apaisons les zones résidentielles
- **REFACILITONS L'ACCÈS AUX VÉLOS ET AUX ÉQUIPEMENTS**
- **COÛT DU PLAN VÉLO**

VÉLO

REFAISONS DU VÉLO UN MODE DE DÉPLACEMENT POPULAIRE ET SÛR

Si la majorité sortante fait de beaux discours, ce n'est pas cette ambition qu'elle sert. On en veut pour preuve le PDU, le plan de déplacements urbains. Le premier PDU fixait un objectif de 12% de part modale pour le vélo en 2020. Aujourd'hui, seulement 3% des déplacements se font en vélo dans la métropole et l'objectif de 12% a été reporté à 2030 !

Face aux enjeux actuels, ce manque d'ambition n'est plus acceptable. En termes chiffrés, nous nous fixons pour objectif des parts modales de 20% pour le vélo d'ici 2030.

Cet objectif implique de repenser l'urbanisme pour donner plus de place au vélo et de faciliter et sécuriser l'usage quotidien du vélo.

Sécuriser l'usage du vélo

La sécurité de l'usage du vélo en ville, en semaine, est l'enjeu majeur pour augmenter le nombre de cyclistes. Nous voulons qu'un parent puisse laisser son enfant collégien aller à l'école en vélo seul, et que les parents puissent utiliser un vélo cargo sans risque. Pour permettre cela, il faut sécuriser les parcours. Ce qu'il faut faire pour cela :

- Si le centre-ville est bien doté en terme de pistes cyclables, le vélo doit davantage se développer dans les quartiers plus éloignés du centre-ville.
- Conformément aux recommandations de Paris en Selle et aux normes des Pays-Bas, nous voulons augmenter la largeur des bandes cyclables afin d'apporter plus de sécurité et de confort aux cyclistes. La cible : 2m de largeur.
- Assurer une continuité des parcours cyclables (assurer une signalétique claire pour les vélos).
- Réduire au maximum les zones de conflits entre les piétons et les cyclistes. Une piste cyclable sur un trottoir n'est pas tolérable de notre point de vue. Si on doit prendre de la place quelque part, c'est sur les voies automobiles.

REPENSONS L'URBANISME

Limitons la circulation des voitures à 30km/h pour l'essentiel de la voirie

Cette diminution permettra de sécuriser et d'apaiser la ville pour les vélos, mais aussi pour les piétons. Nous voulons également faire en sorte qu'il y ait dans chaque quartier une place piétonne. De plus, autour des parcs et des écoles, les voitures ne pourront plus circuler, afin de sécuriser les abords de ces lieux très fréquentés par les familles.

Structurons un réseau cyclable sur l'ensemble de la métropole

Ce réseau sera organisé autour d'un principe de continuité des voies cyclables, y compris quand elles croisent des voies majeures, et au-delà du périphérique. Il sera par ailleurs organisé autour des zones d'activités majeures, afin de permettre de généraliser les déplacements domicile-travail à vélo. En janvier, nous présenterons une proposition de réseau cyclable à trois échelles :

- l'échelle métropolitaine avec un réseau express basé sur la proposition de l'association Nantes Transport (pétition le Vélopolitain) ;
- l'échelle de la ville de Nantes où nous voulons travailler sur la continuité, la lisibilité et la sécurisation des intersections ;
- et l'échelle du quartier où nous voulons limiter la circulation pour apaiser les zones résidentielles.

VÉLO

Apaisons les zones résidentielles

Apaiser les zones résidentielles en adaptant la voirie pour limiter les traversées en voiture des quartiers nantais. En plus de faciliter les déplacements à vélo, cette mesure améliorera le bien-vivre des cyclistes, des piétons et des personnes à mobilité réduite.

Ce travail de fond sur la hiérarchisation des voies de circulation fut effectué à Utrecht ou Gand avec les propositions suivantes soumises aux habitants à travers les assemblées de quartier.

- Les axes principaux restent des voies de transit rapide pour l'automobile tout en sécurisant les voies cyclistes dans ces espaces.
- À l'intérieur de chaque îlot urbain, la place est principalement accordée aux vélos et aux piétons. L'accès à ces îlots pour la voiture est limitée : pas de traversée possible dans les îlots.
- Zones de rencontre limitées à 20 km/h.
- Accès interdit aux voitures autour des écoles et des parcs pour sécuriser ces espaces notamment pour les enfants.
- De la même façon, dans les quartiers les plus concernés par la pollution de l'air et du bruit, certaines places ne seront plus accessibles aux voitures. Cela permettra de créer des centres de quartiers piétons et ainsi d'y apporter convivialité et sécurité.

REFACILITONS L'ACCÈS AUX VÉLOS ET AUX ÉQUIPEMENTS

Augmenter le nombre de parkings vélo et d'attaches vélo, notamment à proximité des arrêts de tram et gares, et près des commerces de proximité.

- Augmentons l'offre de location longue durée de vélos à assistance électrique ;
- Encourageons et soutenons les ateliers de réparation vélo afin qu'il y en ait dans chaque quartier ;
- Interroger la place centrale de Bicloo dans la politique vélo de la métropole en faisant un audit, avec les associations et collectifs cyclistes :
  - Quel est l'apport de Bicloo dans la politique vélo ? Est-ce efficient par rapport aux investissements faits ?
  - L'offre de Bicloo répond-elle bien aux besoins des habitant·e·s de la métropole et au-delà ?
  - Est-ce que cela a du sens de déléguer cette offre à JCDecaux ?
- Organiser des week-ends sans voiture dans un quartier, puis un autre, avec des événements festifs autour du vélo → pour encourager les premiers usages du vélo ;
- Offrir un vélo à tous les jeunes à leur 15 ème anniversaire.
- Parmi les policiers municipaux recrutés, un grand nombre se déplaceront à vélo, afin d'être plus accessibles pour les habitant·e·s, de faire de la sensibilisation auprès des automobilistes. Elle-même usagère du vélo, la police municipale sera consciente et force de proposition pour améliorer concrètement l'usage quotidien du vélo.

COÛT DU PLAN VÉLO

Notre plan vélo coûtera 125 millions € pour le mandat de 6 ans, sachant que la plan vélo du PDU (plan de déplacements urbains) prévoit 114M€, et que l'association Place au vélo estime que le budget nécessaire est de 120M€. Cela représente donc un effort budgétaire supplémentaire de 11M€.

ENFANCE & ÉDUCATION

Les plus jeunes sont souvent exclus des décisions qui les concernent, encore plus fréquemment que les adultes. Devenir un citoyen engagé nécessite d'identifier ses besoins, de pouvoir les exprimer et de participer à faire advenir les solutions imaginées.

Nos propositions

- **UNE VILLE À HAUTEUR D'ENFANT**
  - Permettre aux enfants d'être acteurs de leur vie
  - Donner l'occasion aux plus jeunes de découvrir leur environnement, la rue, la ville en toute sécurité et en toute tranquillité
- **DES QUARTIERS POUR LES ENFANTS ET LES PARENTS**
  - Favoriser un meilleur ancrage des enfants dans leur quartier et leur milieu de vie
  - Une école ouverte et intégrée à son quartier
  - Développer le service public local de la petite enfance
- **DANS L'INTÉRÊT DE L'ENFANT ET DES PROFESSIONNELS EN RESPONSABILITÉ**
  - Améliorer le périscolaire
  - Faciliter la coordination entre les différentes structures éducatives
- **DES ENFANTS CITOYENS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN**
  - Créer des conditions favorables au développement de l'autonomie des enfants partout où c'est possible, à l'école et en dehors.
- **UNE ÉCOLE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE**
  - Prévoir des espaces adaptés aux besoins des enseignants et des élèves
  - Faciliter une meilleure scolarisation de tous les enfants
  - Limiter les effets de la loi "école de la confiance" quand ceux-ci fragilisent l'école publique

ENFANCE & ÉDUCATION

UNE VILLE À HAUTEUR D'ENFANT

Permettre aux enfants d'être acteurs de leur vie

- Associer les enfants à la réorganisation des cours de récréation, afin qu'elles ne reproduisent pas les inégalités de genre (garçons au centre, filles en périphérie), pour qu'elles soient davantage végétalisées et permettent aux enfants de courir plus sereinement ;
- Faire repenser les aires de jeux pour enfants par les enfants, notamment en leur faisant redessiner des places des quartiers vécus par les enfants (en particulier les petites filles) ;
- Inclure systématiquement les enfants dans les débats sur des projets d'urbanisme ;
- Soutenir des projets d'enfants en partenariat avec les enseignant·e·s.

Donner l'occasion aux plus jeunes de découvrir leur environnement, la rue, la ville en toute sécurité et en toute tranquillité

- Les rues de notre ville ne sont pas conçues pour permettre la libre circulation des enfants. Leur sécurité est pourtant le préalable nécessaire à leur besoin de découverte et d'autonomie.
- Réserver des espaces pour les enfants en régulant l'accès des voitures, en adaptant la signalétique, en sécurisant les accès notamment autour des écoles et lieux dédiés aux activités de loisirs.
- Donner les moyens aux enfants de mieux comprendre l'environnement dans lequel ils vivent et de développer des projets autour de cela (comment la nourriture est produite, ce qu'elle devient ensuite, quel est le cycle de l'eau...).
- Développer des pratiques en lien avec la terre : potager, compost...
- Il s'agit aussi de permettre aux enfants d'ouvrir leur horizon citadin.
- Développer à nouveau des colonies de vacances municipales par l'achat par la municipalité, ou une association de terrains, pour faire du camping sur le même modèle que ce que font certaines associations relevant de l'Éducation Populaire ou de l'Éducation Nouvelle (autogestion accompagnée des enfants, sans programme prédéfini).

DES QUARTIERS POUR LES ENFANTS ET LES PARENTS

Favoriser un meilleur ancrage des enfants dans leur quartier et leur milieu de vie

L'emploi du temps compartimenté des enfants, leur prise en charge successive par différentes instances, morcellent leur perception de la vie de quartier. Retrouver l'unité de la communauté permet de s'impliquer plus sereinement.

- Développer des projets et créer davantage de liens avec les associations du quartier, la maison de quartier, le centre social, les médiatrices et médiateurs du quartier.
- Inviter les enfants à assister ou à participer à la construction des équipements issus de leurs consultations, par l'intermédiaire des associations de quartiers, des instances scolaires et périscolaires, les assemblées de quartier.
- Aménager avec les enfants des aires de jeux inventives, naturelles, intergénérationnelles, respectueuses des normes environnementales dans les jardins publics, les ludothèques, les bibliothèques.

ENFANCE & ÉDUCATION

Une école ouverte et intégrée à son quartier

- Végétaliser les cours de récréation pour lutter contre les îlots de chaleur et recréer du lien avec la nature.
- Donner la possibilité d'accueillir d'autres activités au sein de l'école pour qu'elle soit davantage ouverte sur le quartier : moments festifs, banquets, AMAP, conférences, débats, temps d'échanges, cours de jardinage, ateliers bricolage...
- Amorcer une réflexion sur l'environnement urbanistique des écoles : piétonisation, zones apaisées autour des écoles.
- Ouvrir des espaces de discussion et de débat au sujet de l'école, de l'éducation dans l'école ou en-dehors (dans les maisons de quartier ou les centres sociaux) pour que les parents se réapproprient une réelle place de co-éducateurs.

Développer le service public local de la petite enfance

Chaque année il y a 3000 demandes en crèches pour 820 places donc 2180 refus. Le besoin est réel.

- Proposer des modes d'accueil diversifiés à taille humaine et adaptés à tous (crèches, multi-accueils, lieux d'accueil enfants-parents, relais assistantes maternelles...) afin de permettre à 100% des parents d'obtenir une place pour leurs enfants.
- Évaluer les subventions allouées aux crèches associatives pour les ajuster au niveau de 2015 (2,04 € par heure et par enfant avant 2016 contre 1,93 €/h par enfant en 2109).
- Accompagner les parents qui bénéficient de place d'urgence suite à la reprise d'un emploi vers des solutions de mode de gardes pérennes.

DANS L'INTÉRÊT DE L'ENFANT ET DES PROFESSIONNELS EN RESPONSABILITÉ

Améliorer le périscolaire

Les personnes qui prennent soin et accompagnent les enfants, sur le temps péri et extrascolaire doivent être davantage reconnues dans leurs missions, leurs responsabilités et ne plus subir la précarité. Pour fédérer des professionnel·les, il convient aussi de développer un projet de qualité.

- Reconsidérer la délégation de service public Léo Lagrange au travers d'un travail collaboratif avec tous les acteur.trice.s pédagogique avec une intention particulière portée aux conditions de travail.
- Garantir une réelle formation professionnelle qualifiante pour les salariés du périscolaire (BPJEPS ou CQP/CPJEPS). Cela représenterait 3 millions d'euros s'ajoutant aux 60 millions d'euros de budget des structures d'accueil.
- Organiser des états généraux de l'animation pour remettre à plat les temps extrascolaire (ALSH, périsco) en impliquant tous les acteurs professionnels, les parents et enfants.
- Proposer aux salarié·e·s à temps partiel une organisation du temps de travail plus souple pour leur permettre d'accéder à un autre emploi ou de poursuivre des études.
- Favoriser l'autonomie, la découverte et la participation active des enfants dans les propositions d'animation du périscolaire et des accueils de loisirs et développer des projets collectifs entre les enfants ainsi que des temps coopération.
- Mettre à disposition des animatrices et des animateurs des moyens, en termes de temps et de matériel, pour préparer leurs activités auprès des enfants.

ENFANCE & ÉDUCATION

Faciliter la coordination entre les différentes structures éducatives

Les différentes missions de ces instances ne peuvent trouver sens que par un fonctionnement en coopération, avec une meilleure communication, dans l'intérêt des salarié·e·s comme des familles.

- Ouvrir des espaces d'échanges entre les différents acteurs éducatifs (la direction de l'école, les enseignant·e·s, les équipes d'entretien, les assistant·e·s sociales, le périscolaires et les structures jeunesse, les associations et les familles) afin qu'ils se coordonnent, aient des temps de partage d'expérience et expérimentent, en plus des acteurs institutionnels, l'élaboration d'un projet éducatif.
- Associer les enfants dans l'élaboration de ce projet éducatif et pédagogique en concertation avec les parents et les structures d'accueil de loisirs ou périscolaires.

DES ENFANTS CITOYENS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Créer des conditions favorables au développement de l'autonomie des enfants partout où c'est possible, à l'école et en dehors.

Faire en sorte qu'à l'école, et en-dehors, les enfants développent leur sensibilité (capacité à exprimer des émotions et à entrer en empathie avec les autres), leur jugement critique et leur capacité à agir collectivement.

- Ouvrir des espaces de parole ainsi que des assemblées d'école pour les enfants afin qu'ils parlent de leur vécu à l'école, qu'ils participent à la vie de l'école et son amélioration, et qu'ils développent leur autonomie et leur sens du collectif.
- Favoriser les coopérations entre les associations d'éducation populaire et les écoles ou autres structures enfance pour permettre la continuité de ces espaces de parole et d'organisation collective.
- Intensifier l'intervention de ces associations engagées pour l'égalité et la lutte contre les discriminations et les subventionner à hauteur réelle du travail qu'elles fournissent, de façon à ne pas les utiliser comme une délégation de service public au rabais.
- Garantir la laïcité du périscolaire en y refusant toute intervention d'associations religieuses, marchandes, ou de lobbies patronaux.
- Favoriser l'accès pour les acteurs éducatifs à des formations aux pédagogies nouvelles et à la coopération, financées par la mairie.
- S'engager activement pour l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de l'UNICEF.
- Généraliser les méthodes de résolution de conflit par la médiation.

UNE ÉCOLE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

Prévoir des espaces adaptés aux besoins des enseignants et des élèves

Le dédoublement des classes de CP et CE1 en REP a eu pour conséquence la disparition des bibliothèques ou des salles de motricité de certaines écoles qui en ont pourtant le plus besoin.

- Évaluer l'impact de cette réforme en termes d'usage des espaces et des besoins non pourvus.
- Étudier la carte scolaire en fonction de l'évolution démographique des quartiers et assurer la capacité d'accueil partout sur le territoire nantais.
- Soutenir les parents d'élèves et les personnels de l'Éducation en lutte pour la limitation des effectifs et l'ouverture de nouvelles classes (notamment en maternelle où des classes sont extrêmement chargées, avec un effectif de 30 élèves).
- Équiper les écoles de préaux pour permettre aux élèves de sortir quelle que soit la météo.

ENFANCE & ÉDUCATION

Faciliter une meilleure scolarisation de tous les enfants

- Intensifier le programme de réussite éducative assurant une réelle prise en charge individualisée d'enfants en fragilité pour des raisons physiques, psychologiques et/ou sociales.
- Développer l'accompagnement à la scolarité pour tous les enfants ne bénéficiant pas d'un environnement social, économique et culturel propice aux apprentissages.
- Faciliter l'inclusion scolaire des enfants à besoins spécifiques en contribuant à l'information des parents sur le droit à l'intégration scolaire de leur enfant.

Limiter les effets de la loi "école de la confiance" quand ceux-ci fragilisent l'école publique

Instruction obligatoire à partir de 3 ans, évolution de la fonction de direction en école élémentaire... la municipalité est désormais plus impliquée pour garantir une qualité de service équivalente et des conditions de travail décentes pour les personnels.

- Garantir un niveau de services constant dans les écoles maternelles publiques pour encourager une plus grande mixité sociale et éviter les disparités dans les apprentissages dès ces premières classes, essentiellement auprès des publics les plus fragiles.
- Recruter du personnel supplémentaire pour assister les directrices et directeurs dans leurs missions.
- Supprimer immédiatement toutes les aides extra légales à l'enseignement privé, refuser toute aide financière à la rénovation d'établissements scolaires privés.

DÉCHETS

Notre rapport aux déchets est révélateur de la voie que nous avons prise en tant que société. En 2020 à Nantes le constat est clair, nous consommons trop, nous gaspillons trop et nous valorisons peu.

Nos propositions

- **ÉTENDRE LE TRI AUX BIO-DÉCHETS**
- **SORTIR DE TRI'SAC**
- **DÉVELOPPER LES FILIÈRES DU ZÉRO DÉCHET**
- **LE PROBLÈME DU MOBILIER URBAIN**
- **RENDRE LES FILIÈRES DE TRI TRANSPARENTES ET COMPRÉHENSIBLES**

DÉCHETS

ÉTENDRE LE TRI AUX BIO-DÉCHETS

L'ADEME estime que la mise à disposition de composteurs collectifs facilement accessibles permet de réduire de 75 kilos annuels le poids des déchets de chaque habitant.

Ces pratiques alimentent nos sols en nutriments riches et nécessaires et évitent un gaspillage inutile. Elles nous sortent d'une logique délétère consistant à produire toujours plus de déchets sans nous soucier d'où ils proviennent ni où ils vont.
Aujourd'hui, nos ordures ménagères jetées dans les sacs bleus, sont composées d'un tiers de bio-déchets, c'est-à-dire de restes alimentaires et d'épluchures. Ils sont incinérés pour produire de l'énergie, ce qui pose deux problèmes majeurs.

- Le premier est d'ordre pratique : ces déchets, à 90% composés d'eau, brûlent très mal et ne sont donc pas une source d'énergie efficace.
- Mais surtout, ces déchets, s'ils étaient triés et collectés pourraient être compostés ou méthanisés. Ces deux méthodes sont plus vertueuses car elles offrent une véritable seconde vie à nos déchets en les transformants en nouveau produit.

Afin de lutter contre ce gaspillage inutile de ressources et d'énergie, nous proposons d'augmenter fortement le nombre de composteurs collectifs (seulement 225 en 2018) et d'étendre à l'ensemble de Nantes l'expérimentation entamée en décembre 2019 sur certains foyers de Nantes Nord. Ces foyers disposent désormais d'un bac spécifique fourni par la métropole pour y mettre les déchets organiques. Ce bac est collecté à domicile une fois par semaine.
Aujourd'hui, les habitantes et les habitants qui souhaitent déposer leurs épluchures dans des composteurs de quartier sont obligés de s'inscrire sur liste d'attente. Notre objectif est de permettre à chacun d'atteindre un composteur, à moins de 5 minutes de marche. La densification du nombre de composteurs doit concerner toute la ville et pas seulement les quartiers favorisés et l'hyper centre.

SORTIR DE TRI'SAC

Lancé il y a treize ans pour remplacer les traditionnels bac bleus et jaunes, le système Tri'Sac concerne aujourd'hui 8 habitants sur 10. Cette particularité Nantaise, chère à la majorité sortante, a un coût : environ 1,6 million d'euro par an pour les simples production et distribution des sacs. Pourtant l'efficacité de ce système de tri reste très limitée et Nantes demeure à la traine au niveau national et européen. Nous recyclons seulement 19% de nos déchets quand la moyenne nationale atteint 21,3% et 30% en Europe. Tristes chiffres pour une municipalité qui prétend devenir un territoire zéro déchet.

Mettre en place une politique de zéro déchet exige d'améliorer le système de tri actuel. Le système Tri'Sac, aussi original soit-il, est un échec. Malgré les grands efforts déployés par la majorité sortante à quelques mois des élections, l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages en plastique ne suffit pas à compenser les défauts inhérents au système, aussi bien dans sa conception que dans son application.
La métropole a distribué près de 21 millions de sacs poubelles en 2018. Un gâchis de moyens humain et financier quand nous pourrions développer des pratiques plus efficaces et vertueuses : la consigne, le compost, le vrac.

S'adapter au système Tri'sac peut prendre du temps, beaucoup de nouveaux habitants pensent qu'à Nantes "on ne trie pas, fautes de bacs". La distribution des carnets pose problème, même si cette année, juste avant les municipales, la métropole a fait un effort en engageant sur six mois à plein temps une équipe de trente personnes chargées de déposer les carnets dans nos boîtes aux lettres. De plus ce système souligne des inégalités déjà existantes, les personnes à mobilités réduites sont contraintes de se déplacer souvent loin, pour se procurer le sésame jaune et bleu.
Le système tri'sac, unique en France rappelons-le, nécessite une explication annuelle aux nouveaux nantais, tandis que les bacs sont eux bien connus par l'ensemble des français
Les bacs sont plus durables, plus pratiques et moins coûteux, jamais l'Ademe ne promeut le système tri'sac. L'unique avantage de tri sac est qu'il limite le nombre de passages des camions de collectes. Nous proposons pour désengorger le trafic en ville d'expérimenter une collecte bihebdomadaire à bicyclette dans les zones à haute densité de foyers et pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées.

DÉCHETS

DÉVELOPPER LES FILIÈRES DU ZÉRO DÉCHET

Les problèmes écologiques liés au plastique sont de plus en plus abordés dans les médias ou par les enseignes. Mais nombreux sont ceux qui voudraient nous faire croire que l'on peut continuer à consommer de la même façon, en remplaçant simplement les sacs plastiques par des emballages biodégradables : c'est bien ce qui se joue derrière l'interdiction des sacs en plastiques. Tout se décompose au fil du temps, même les plastiques à base d'huile, mais cela ne signifie pas qu'ils disparaissent : ils se décomposent simplement en micro-plastiques plus petits, laissant souvent des résidus toxiques derrière eux. Un plastique biodégradable est toujours nocif pour notre environnement. Nous rappelons que la fabrication d'emballages, quels qu'ils soient, coûtent en ressources et en énergie.

Nous voulons créer une chaîne circulaire de nos biens de consommations. A Nantes, nous trions beaucoup, nous recyclons trop peu et nous ne menons malheureusement pas de véritable politique zéro déchet. Afin de diminuer fortement les déchets produits dans la métropole nous nous engageons à soutenir et à promouvoir différentes actions telles que:

- Le développement à grande échelle de la consigne des bouteilles en verre ; qui permet une réduction de 28 kilos par an des déchets produit par habitant; en partenariat avec les petits producteurs locaux, les entreprises, les restaurateurs et les services publics.
- Le développement de l'offre et de la pratique du vrac, et celle de la collecte des restes alimentaires.
- Le développement des points de réparations comme les recycleries.
- La communication et la formation dans les écoles et en entreprises sur les déchets et les bonnes pratiques.
- Les visites des usines de traitement des déchets.

LE PROBLÈME DU MOBILIER URBAIN

Aujourd'hui, le mobilier urbain de collecte des déchets nantais n'est ni suffisant ni adapté aux usages des habitantes et des habitants.

Par exemple, les points d'apport volontaires pour le verre et les cartons sont rarement situés aux mêmes endroits, parfois à 10 voire 15 minutes du lieu où on habite. Nous proposons donc l'augmentation et le groupement des points d'apport volontaire. Les maisons de quartier que nous souhaitons créer pourront accueillir ces points de collecte. Ces points d'apport volontaire doivent également être mieux adaptés aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite.

De même, il n'y a pas assez de poubelles dans les espaces publics où les habitantes et les habitantes se réunissent : les bords de l'Erdre ou de la Loire, les parcs et les squares, le centre et les places de la ville, etc. Ces manques conduisent à la multiplication des points de dépôts sauvages. Il faut prendre en compte la façon dont les habitantes et les habitants s'approprient la ville. Donc, augmentons le nombre de poubelles et investissons dans un mobilier urbain permettant le tri des déchets dans la rue : au minimum, verre, papiers et plastique, déchets alimentaires et mégots.

DÉCHETS

RENDRE LES FILIÈRES DE TRI TRANSPARENTES ET COMPRÉHENSIBLES

Une fois nos sacs poubelles fermés, nos déchets ne nous appartiennent plus : ils sont enlevés, sans que l'on sache exactement ce qui va être recyclé ou incinéré. L'extension des règles de Tri'Sac, qui invitent les habitant·e·s à jeter l'intégralité de leurs déchets plastiques dans la poubelle jaune, y compris les pots de yaourt ou les capsules de café, nous induit en erreur : on dit que tous ces déchets sont triés, faisant croire implicitement qu'ils sont recyclés, c'est-à-dire transformés en nouveaux produits de consommation. Selon des sources interne, 90% des déchets seraient brûlés à l'usine Alcéa. Mais qui, parmi les habitants, le sait vraiment ? Maigre consolation, la chaleur produit permet d'alimenter la métropole en chaleur et en électricité.
De même, la majorité des habitants ignore que la ville de Nantes a signé un contrat d'incinération auprès de Veolia. Ce contrat de 332 millions d'euros, valable pendant 15 ans, oblige la ville à fournir 185 000 tonnes de déchets, sous peine de sanctions financières. Cette obligation paraît difficilement compatible avec une politique publique de réduction des déchets.

Ce flou autour du devenir de nos déchets ménagers et des contrats signés entraîne la méconnaissance voire la défiance des habitantes et des habitants. Il est primordial que tous connaissent le devenir du contenu de ses poubelles. Nous proposons donc de rendre publics, en open data, les contrats signés avec les différents acteurs : les contrats avec les usines Alcéa et Arc-en-ciel, avec Veolia.
Nous proposons également de rendre public le tonnage et le type de déchets produits par les différents acteurs privés : entreprises tertiaires, secteur de la restauration, secteur du BTP, etc.

STOP PUB

Notre horizon : suppression de la publicité dans l'espace public, comme l'a fait Grenoble.
Parce que c'est une dépense énergétique inutile. Parce que c'est une intrusion. Parce que ce n'est pas cohérent avec l'exigence d'une transition écologique.
Chaque ville édite et respecte un Règlement local de publicité (types de panneaux autorisés, taille, lumière,...). La métropole nantaise a décidé de créer un même règlement pour les 24 communes. Néanmoins, Nantes est très en retard sur l' élaboration du futur règlement !
Si le Règlement Local de Publicité (RLP) intercommunale n'est pas réécrit avant juillet 2020 à Nantes ce sera le préfet qui aura la compétence de "police de la pub" jusqu'à ce qu'un nouveau RLP soit voté. L'élaboration d'un RLP prend au moins un an et demi, c'est donc déjà trop tard pour Nantes ! Nous serons mis sous la tutelle du préfet sur cette compétence. En 2017, la ville de Nantes a signé un contrat de 20 ans avec JC Decaux. La gestion du mobilier urbain revient à l'entreprise qui peut aposer de la publicité à son bénéfice. Ce contrat, par sa durée, est abusif.

Nos propositions

- **NOTRE ACTION POUR LIMITER LA PUB**
  - Modification du Règlement Local de Publicité
- **CRÉER UN COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA PUB**

STOP PUB

NOTRE ACTION POUR LIMITER LA PUB

Modification du Règlement Local de Publicité

Voici les nouvelles règles que nous apporterons dans le Règlement Local de Publicité :

- Interdiction des panneaux de publicité numérique
- Suppression de l'éclairage de la pub
- Suppression des affichages 4×3 m.
- Extinction des vitrines 1h après la fermeture et 1h avant l'ouverture (aujourd'hui obligation d'éteindre entre 1h et 7h du matin seulement)
- Interdiction de la pub sur bâche (sur les échafaudages par exemple)
- Interdiction de la pub sur les transports en commun (bus, tramways, bicloo)

Mais aussi...

- Interdire la distribution de flyers commerciaux et produits sur l'espace public
- Interdire les privatisations de l'espace public par des entreprises pour faire de la publicité commerciale
- Supprimer la publicité du magazine Nantes passion
- Renégocier le contrat avec JC Decaux

Et à la place

Rendre accessible plus d'espaces d'expressions libres pour que chacun·e puisse y écrire, dessiner, peindre... Mais aussi décorer les trams avec des œuvres faites collectivement par les habitant·e·s.

CRÉER UN COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA PUB

Nous créerons un comité de contrôle municipal composé d'habitant·e·s et de fonctionnaires afin de définir un cadre éthique des publicités affichées dans les rues : interdiction des publicités sexistes, racistes, homophobes, ayant pour cible un public d'enfants... etc.

SPORT

Le sport amateur est oublié dans cette campagne. Il fait pourtant partie du quotidien d'une grande majorité de nantais.

Nos propositions

DÉVELOPPER UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE POPULAIRE ET ÉMANCIPATRICE

- Les activités physiques et sportives ouvertes à toutes et à tous
- Mener une véritable politique d'accessibilité du sport
- Favoriser les pratiques physiques et sportives en plein air
- Limiter la marchandisation du sport professionnel

SPORT

DÉVELOPPER UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE POPULAIRE ET ÉMANCIPATRICE

Des activités physiques et sportives ouvertes à toutes et à tous

- Soutenir la pratique sportive féminine et mixte (en engageant une réflexion sur le type d'équipement sportif à construire)
- Elaborer avec les associations sportives locales et les associations de lutte contre les discriminations une charte de lutte contre les discrimination dans le sport
- Conditionner les aides publiques à la lutte effective contre les discriminations
- Créer des garderies ludo-sportives dans les équipements sportifs municipaux, pour favoriser, notamment, la pratique sportive féminine

Mener une véritable politique d'accessibilité du sport

- Favoriser la gratuité et la tarification sociale des équipements sportifs (création d'un pass social)
- Construire de nouveaux équipements sportifs de proximités (en intégrant la question sociale et la question du genre)
- Rendre accessibles les installations sportives scolaires aux associations en-dehors des horaires d'ouverture des établissements scolaires (y compris pendant les vacances scolaires), en autorisant l'accès aux installations sportives tout au long de l'année (via un pass personnel nominatif ou associatif)

Favoriser les pratiques physiques et sportives en plein air

- Aménager des aires pour la pratique des sports libres, mixtes et tout public accompagnées de pôle de jeux et de loisirs en plein air (terrains de boules, tennis de table...)
- Mettre à disposition des équipements à usage multiples (plots pour faire des buts, filets de badminton et volets...) gratuitement dans les parcs de la ville
- Favoriser le sport de rue (street workout, parcours, gym, danse) en repensant un mobilier urbain à usage multiple
- Soutenir toutes les pratiques émergentes, valoriser les pratiques traditionnelles nantaise

Limiter la marchandisation du sport professionnel

- Refuser le « naming » par des marques des équipements sportifs et leur privatisation
- Mettre en place et favoriser l'actionnariat populaire dans tous les clubs professionnels nantais
- Conserver les terrains d'entraînement du FC Nantes à la Jonelière
- Relever le loyer du stade de La beaujoire à un niveau normal
- Renforcer l'entraide financière entre clubs professionnels et amateurs
- Soutenir les équipes professionnelles féminines
- Mettre en place une tarification sociale dans les stades

QUARTIERS POPULAIRES

"Faire pour nous sans nous, c'est faire contre nous", Mandela

Sortir de la tendance actuelle de la mairie qui est de “faire à la place des gens”, faire “pour les habitants”, faire le bien des gens, parfois malgré eux. Au contraire, il s’agit (re)donner aux habitantes et habitants une capacité, une liberté réelle de faire la ville et la vie. L’enjeu est donc de se donner les capacités d’agir sur notre milieu de vie. L’institution qui vient en soutien aux habitants doit partir de leurs besoins la tutelle du préfet sur cette compétence.

Nos propositions

- **ÉDUCATION**
- **PÉRISCOLAIRE, COLONIES DE VACANCES...**
- **ORIENTATION & PREMIERS JOBS**
- **EMPLOI**
- **RÉDUIRE LA FRACTURE GÉNÉRATIONNELLE**
- **URBANISME & CONVIVIALITÉ**
- **RETROUVE DE LA CAPACITÉ D’AGIR**
- **LOGEMENT**
- **ALIMENTATION & SANTÉ**
- **MOBILITÉS**
- **CULTURE**
- **ACCÈS AUX DROITS**
- **SÉCURITÉ**
- **ASSOCIATIONS**

QUARTIERS POPULAIRES

ÉDUCATION

- Élaborer le projet éducatif en faisant participer tous les acteurs éducatifs (la direction de l'école, les enseignant·e·s, les équipes d'entretien, les assistant·e·s sociales, ATSEM, les AESH, les EAVS, le périscolaires et les structures jeunesse, les associations et les familles).
- Multiplier les interventions d'associations allant dans le sens d'une transition écologique populaire au sein des écoles et des collèges, pour élaborer des projets avec les enfants et adolescents, et les faire débattre sur des sujets de société.
- Mettre en place davantage de cours de français. Mettre en place une offre coordonnée pour orienter les personnes en fonction de leur niveau et de leurs attentes : de l'atelier de conversation pour pratiquer aux cours de français langue étrangère pour les allophones
- Renforcer les cours de soutien scolaire, notamment en passant par des personnes à la retraite (pour lutter contre l'isolement de ces dernières et développer les liens inter-générationnels).
- Associer les enfants à la réorganisation des cours de récréation, afin qu'elles ne reproduisent pas les inégalités de genre (garçons au centre, filles en périphérie), pour qu'elles soient davantage végétalisées et permettent aux enfants de courir plus sereinement ;
- Faire repenser les aires de jeux pour enfants par les enfants, notamment en leur faisant redessiner des places des quartiers vécus par les enfants (en particulier les petites filles) ;

PÉRISCOLAIRE, COLONIES DE VACANCES...

- Réorganiser le périscolaire pour améliorer les conditions de travail des animateurs et donc éviter les grèves à répétition qui traduisent un manque de dialogue social et de reconnaissance.
  Les personnes qui prennent soin et accompagnent les enfants, sur les temps péri et extrascolaire doivent être davantage reconnues dans leurs missions et leurs responsabilités et ne plus subir la précarité.
  a. Reconsidérer la délégation de service public Léo Lagrange au travers d'un travail collaboratif avec tous les acteur.trice.s pédagogique avec une intention particulière portée aux conditions de travail.
  b. Garantir une réelle formation professionnelle pour les salarié.e.s du périscolaire
  c. Organiser des états généraux de l'animation pour remettre à plat les temps extrascolaire (ALSH, périsco) en impliquant tous les acteurs professionnels, les parents et enfants.

- Prévoir des temps d'échanges entre les animateurs du périscolaire et les enseignant·e·s pour un meilleur accompagnement des enfants et un projet éducatif cohérent.
- Permettre à nouveau des colonies de vacances municipales via l'achat par la municipalité ou une association de terrains pour faire du camping (en mode scout) sur le même modèle que ce que font les CEMEA (pas de programme prédéfini et autogestion des enfants). → enfants de tous les quartiers nantais pour mixité

QUARTIERS POPULAIRES

ORIENTATION & PREMIERS JOBS

- Pourvoir pour les élèves de 3e des stages au sein des institutions municipales, métropolitaines et paramunicipales et dans des entreprises allant dans le sens d'une transition écologique et sociale. Faciliter ces stages par la création d'un poste dédié à l'accompagnement des stagiaires pour qu'ils en retirent une véritable formation. Les repas et les déplacements seront entièrement remboursés.
- Ouvrir des pépinières jeunesse dans tous les quartiers car ces structures qui accompagnent les jeunes dans leurs projets, quels qu'ils soient, fonctionnent particulièrement bien (à ce jour on en compte trois : Bottière, quartiers Nord et depuis cette année, le Breil). Néanmoins, ces pépinières ne touchent pas les jeunes les plus éloignés des institutions mais qui montent quand même des projets dans leurs quartiers. Une équipe spéciale sera montée pour sortir les pépinières "hors de ces locaux" et avoir une approche différente et pro-active.
- Soutenir et diffuser les plan job de Léo Lagrange
- Diffuser les coopératives jeunesses
- Construire, avec les acteurs existants, une formation à l'économie sociale et solidaire et l'entrepreneuriat, de un à deux ans.
- Promouvoir les services civiques auprès des jeunes et des associations de quartier (campagnes de communication dans les quartiers). Nous soutiendrons Unis Cité afin que cette association créée plus de lien avec les quartiers populaires.

EMPLOI

85% des offres d'emplois sont issues du marché "caché", c'est-à-dire qu'elles ne transiteront jamais ni par les missions locales, ni par Pôle emploi, ni par les sites privés d'offres d'emploi. Ces offres en réseaux ne bénéficient jamais aux personnes des quartiers populaires: la municipalité doit remédier à ce fonctionnement en poussant une économie alternative axé sur l'emploi local.

- Ateliers communaux pour structurer des économies de quartier.
  Ouvrons des ateliers communaux pour construire les bases d'une autre économie, une économie au plus près de nos besoins. Approprions-nous les savoir-faire utiles à nos quartiers, pour retrouver la fierté de faire par nous-mêmes.
  Les ateliers communaux seront des centres d'activité orienté vers des activités utiles pour les quartiers. Ce seront des lieux pour permettre et accompagner les projets du quartier.
  - un espace où l'on peut apprendre des métiers et des savoir-faire utiles, orientés en particulier vers la transformation écologique des quartiers,
  - où l'on a accès à des ateliers d'auto-production, pour fabriquer ou réparer ce dont on a besoin,
  - où l'on est accompagné pour créer une structure associative ou une entreprise,
  - où l'on peut démarrer une activité artisanale ou numérique grâce à des machines partagées,
  - où l'on est accompagné pour créer une structure associative ou une entreprise.

- Accompagnement à l'émergence de projets à partir des besoins du quartier.
- Reconnaissance et valorisation des expériences associatives ou des activités non rémunérées
- Implémenter des locaux commerciaux et des bureaux dans les quartiers, en construisant des locaux adéquat pour les petites structures.
- Contraindre les grandes entreprises qui s'installent dans les quartiers populaires à recruter sans discrimination, et à recruter à des postes de responsabilité des jeunes issus de ces quartiers ou des alentours. Proposer des solutions de formation en partenariat avec les entreprises pour que les jeunes puissent acquérir les qualifications requises pour les postes proposés.

QUARTIERS POPULAIRES

- Participation de la ville à l'accompagnement social et juridique aux personnes victimes de discrimination en soutenant plus et mieux les associations qui font déjà ce travail. Créer des postes de spécialistes pour accompagner les jeunes sur leurs besoins essentiels (spécialiste logement, psychologue, juriste, spécialiste des aides)
- clauses emplois locaux, clauses sociales et embauche locale

RÉDUIRE LA FRACTURE GÉNÉRATIONNELLE

- Encourager l'implication des personnes retraitées dans l'aide au devoir
- Organiser des interventions de personnes retraitées dans les écoles pour raconter des parcours et des histoires de vie.
- Organiser des simulations d'entretien de recrutement avec des personnes à la retraite
- Encourager les personnes retraitées à accompagner les élèves lors de sorties scolaires
- Multiplier les activités en journée à destination de toutes et tous, mais aussi particulièrement pour les personnes à la retraite notamment à travers les centres sociaux culturels et les maisons de quartier, mais aussi via l'Assemblée de quartier.

URBANISME & CONVIVIALITÉ

- Une place piétonne dans chaque quartier : commerces, café, bancs, espaces couverts... Une place appropriable qui ne se réduise pas à un lieu de passage, mais qui soit un vrai coeur de quartier
- Re-dessiner ces coeurs de quartier avec les habitants via l'Assemblée de quartier, les associations de quartier et autres associations. Et en allant vers les habitant·e·s du quartier (modèle de Horizome à Strasbourg ou les Idéelles à Nantes, en faisant du porte-à-porte)
- Rénover rapidement les bâtiments qui ont été brûlés lors des émeutes de 2018
- Des cafés pour toutes et tous dans tous nos quartiers : soutenir l'ouverture de lieux de rencontre et de convivialité, en veillant à la diversité des lieux et des personnes accueillies, pour que toutes et tous en
- Pour les projets de rénovation urbaine : remettre à plat ce qui est prévu et impliquer les habitant·e·s dans le projet, en s'appuyant sur les associations existantes et en allant davantage vers les habitant·e·s et acteurs du quartier.

RETROUVER DE LA CAPACITÉ D'AGIR

- Faciliter l'émergence d'Assemblées de quartier : un budget pour agir sur son quartier, un lieu pour s'organiser ; un centre de ressources pour aider les habitants dans leurs démarches
- Vers une gestion habitante des centres sociaux.
- Mise à disposition par la mairie d'espaces libres à se réapproprier (jardins partagés....). Nous nous engageons à faire un inventaire des lieux bâtis et non bâtis libres qui peuvent accueillir des projets habitants.

QUARTIERS POPULAIRES

LOGEMENT

- Soutenir les associations qui travaillent sur les réductions d'énergie : expérimenter le porte-à-porte par des points info énergie pour informer les personnes sur les moyens de faire diminuer leur facture énergétique.
- Aider les habitants à obtenir des améliorations auprès de leur bailleur, à travers les équipes de quartier et les médiateurs (sur le modèle de Si on s'alliait à Rennes qui met en place des syndicats de vie quotidienne dans les quartiers populaires).
- Développer de nouvelles formes de logement social partout dans Nantes via les coopératives immobilières (1 000 logements rachetés chaque année et loués via les coopératives immobilières initier par la collectivité) et les coopératives habitantes (objectif 25% des constructions), qui peuvent se construire avec les bailleurs sociaux.
- Prévenir les discriminations dans l'attribution des logements sociaux, en expérimentant par exemple l'anonymisation des procédures.

ALIMENTATION & SANTÉ

- À travers la régie agricole et alimentaire, fournir les cantines scolaires en produits bio et locaux.
- Permettre l'installation de GASE et épiceries solidaires dans tous les quartiers populaires (à travers la régie alimentaire et la mise à disposition de lieux).
- Installer des composteurs dans tous les quartiers à moins de 400m des habitations avec une animation.
- Ouvrons des centres de santé pour donner accès à une médecine de proximité pluridisciplinaire dans les zones où l'accès au soin est le plus compliqué, pour accéder à des soins près de chez nous, sans avoir à avancer de frais, et sans attendre des mois avant d'obtenir des rendez-vous.
- Créer une mutuelle municipale pour permettre aux plus précaires vivant ou travaillant dans la commune d'avoir un 100% santé, notamment sur le dentaire et les lunettes, sans qu'elle vienne en concurrence des structures déjà existantes.

MOBILITÉS

- Transports en commun gratuits pour les personnes gagnant moins de 1 600€/mois (sur coefficient familial).
- Extension des horaires de transports en commun le soir et gratuité après 20h.
- Mieux relier les quartiers populaires avec les principales zones d'activité du territoire
- Offrir un vélo et le matériel nécessaire à tout adolescent passant 15 ans en partenariat avec des associations de réparation pour que le vélo dure le plus longtemps possible.

CULTURE

- Ouvrir et préserver des lieux de pratique culturelle et d'exposition dans nos quartiers, en particulier les bibliothèques municipales et associatives.
- Voyage à Nantes par quartier, qui fait participer les habitants aux œuvres et programmations, pour permettre aux Nantais de connaître leur ville.
- Décentraliser/territorialiser la direction générale de la culture (une des rares directions municipales à ne pas avoir d'agent(s) référent sur les quartiers)
- Valoriser les pratiques culturelles amatrices.
- Favoriser l'arrivée d'acteurs culturels sur les quartiers et renforcer le tissus associatifs socio-culturel sur les quartiers.
- Créer des cinémas à 2€ sous forme de ciné-clubs.

QUARTIERS POPULAIRES

ACCÈS AUX DROITS

- Faire en sorte que les agents municipaux, notamment les équipes de quartier, soit davantage sur le terrain, au contact des habitant·e·s pour anticiper leurs besoins, les aider dans les démarches et leur apporter des solutions sociales (rappelons que la part de familles monoparentales et en situation de pauvreté est particulièrement importante dans les quartiers populaires).
- Agents couteau suisse sur le terrain pour informer les habitants sur leurs droits et les services dont ils pourraient disposer : campagnes d'information pour les colonies de vacances, pour les centres de loisirs et activités extra-scolaires, sur les événements culturels dans le quartier et en ville, gratuité des transports en commun, carte blanche...
- Faire en sorte que chaque agent de terrain puisse être capable de délivrer une information de premier niveau et orienter vers les services compétents.
- Développer les points d'accès aux droits dans les structures de proximité, tel qu'il existe à la Mano avec agent d'accueil formé à l'écoute des situations complexes et qui oriente les personnes vers les professionnels compétents.
- Mettre en lien les agents travaillant dans les quartiers populaires avec les habitants bien implantés et les uns avec les autres.

SÉCURITÉ

- Recruter 100 policiers municipaux et réorienter leurs missions. Nous avons besoin d'une présence rassurante, pas de cow-boys. Le rôle de la police municipale doit être de s'occuper des habitants au quotidien, de gérer les conflits et d'être le plus possible sur le terrain au service des gens. Ils seront spécifiquement formés à la médiation et à la lutte contre les discriminations. Ils ne seront pas armés et auront pour mission première d'apaiser les tensions, y compris les tensions qui sont nées entre les habitants et la police. Coût : 7 millions.
- Aujourd'hui, les médiateurs ont pour mission de résoudre et prévenir les conflits de voisinage. Cette mission est insuffisante. Notre objectif est que les gens se parlent, tissent des liens. Des 30 médiateurs travaillant actuellement pour la municipalité, nous porterons leur nombre à 110. Demain, la mission des médiateurs sera de re-créer des liens entre les habitants, et entre les structures pour répondre aux besoins des habitants, de faire émerger des initiatives et des dynamiques collectives pour répondre à leurs propres besoins.
- Accompagner les usagers de drogue et renforcer la réduction des risques.
- Créer davantage d'hébergements d'urgence et d'insertion pour les femmes victimes de violence.
- Créer une plateforme pour les femmes victimes de violences en recherche d'emploi. La maison de l'emploi de Rezé a mis en place un bureau recevant les femmes victimes de violences.

QUARTIERS POPULAIRES

ASSOCIATIONS

- Reconnaître les acteurs associatifs et leur rôle dans la politique de la ville.
- Privilégier les subventions de fonctionnement. Pour combattre la précarité des associations et leur permettre de se recentrer sur leurs activités premières, il faut développer les modes de financement pérennes : subvention de fonctionnement, Conventions Pluriannuelles d'Objectifs. Les appels à projets doivent être réservés pour des activités ponctuelles ou événementielles.
- Faciliter la réservation et la mise à disposition de salles pour les associations mais aussi pour les collectifs d'habitant·e·s.
  - Donner la possibilité à des collectifs, des associations de faits de réserver des salles associatives. La loi française reconnaît le droit d'association, sans exiger une déclaration en préfecture. Nous proposons de prolonger ce droit dans la pratique, en permettant aux associations de faits d'accéder à des espaces de réunion.
  - Pouvoir réserver directement une salle dans un des lieux de son quartier, en s'y présentant, plutôt que de passer par une plateforme téléphonique ou numérique